

- La requête des manifestantes pourrait entraîner l'abrogation du règlement 3926 (page 3)
- En page 4, un éditorial de Claude Ryan: le vrai problème qu'ont fait voir les événements récents.

Généralement nuageux avec quelques chutes de neige locales. Frais.



Dans la chambre des vainqueurs de la coupe Grev, les Rough Riders d'Ottawa, après leur victoire de 29-11 sur les Roughriders de la Saskatchewan, on n'a pas attendu longtemps le traditionnel champagne de la victoire. C'est Tom Beynon qui tient le célèbre trophée et s'apprête le premier à étancher sa soif. (Téléphoto PC)

Si Québec s'en tient à son "coût moyen"

Une dizaine de collèges privés devront fermer leurs portes

par Gilles Provost

Officiellement, les coûts moyens par élève dans le secteur public ont été de \$1.245 au niveau collégial, de \$717 au niveau secondaire et de \$385 à l'élémentaire. Les institutions privées reconnues "d'intérêt public" et celles "reconnues pour fin de subventions" recevront donc respectivement 80% et 60% de ces montants par élève pendant la présente année scolaire.

Ces chiffres ont été annoncés samedi aux représentants de 20 collèges privés réunis en congrès à Montréal par M. Claude Beauregard, qui disait les tenir de bonne source. M. Beauregard, qui est directeur du Centre d'animation, de développement et de recherche en édu-

cation (CADRE), a affirmé aux congressistes qu'ils recevraient ces renseignements de façon officielle par lettre du ministère de l'éducation aujourd'hui.

Ces renseignements nous ont par la suite été confirmés par un bon nombre d'autres sources fiables et très bien informées.

De son côté, M. Grégoire, président de l'Association des institutions d'enseignement secondaire se dit très déçu par ces chiffres, particulièrement par ceux du niveau secondaire: "Comme la loi de l'enseignement privé plafonne les revenus des institutions privées à 110% du coût de l'enseignement public, cela veut dire que nous ne pourrions recueillir

plus de \$788.70 par élève, au niveau secondaire. Dans ces conditions, au moins dix de nos institutions devront fermer leurs portes."

M. Grégoire nous a aussi révélé que les institutions privées qui, l'an dernier, avaient un contrat d'association avec des commissions scolaires ont reçu en moyenne \$966 par étudiant. Il se demande donc selon quels critères le ministère a bien pu établir ses chiffres et il aimerait bien en connaître la justification.

Selon d'autres sources, il semblerait que plusieurs institutions comme le collège Grasset, le collège de Montréal, le

Voir page 2: Une dizaine

La Communauté urbaine

Le comité exécutif de Montréal détiendra le pouvoir réel

par Jean-Claude Leclerc

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a expliqué hier sur les ondes pourquoi, après s'être opposé si vivement à l'avant-projet de communauté urbaine de Montréal, il est maintenant satisfait de la version déposée à l'Assemblée nationale la semaine dernière par le ministre des Affaires municipales, le docteur Robert Lussier.

Deux différences fondamentales expliquent cette satisfaction. D'abord, le projet actuel reconnaît le principe de la responsabilité politique municipale. Les décisions seront prises par des gens élus par la population. On se rappelle que dans le premier projet, les conseillers municipaux choisis pour faire partie du comité exécutif de la communauté devaient démissionner de leur char-

ge municipale. Tel n'est plus le cas.

Deuxièmement, le bill 75 reconnaît "la position démocratiquement prépondérante" de la ville de Montréal par rapport aux autres villes de la banlieue. En effet, le projet de loi accorde à Montréal sept sièges sur 12 au comité exécutif ainsi que 53 sièges sur 81 au conseil de la Communauté. M. Saulnier a noté hier que Montréal est sous-représentée, mais il a ajouté que la ville peut se montrer "généreuse".

M. Saulnier a affirmé qu'il se faisait fort, dans quelques semaines, de démontrer que les villes de banlieue n'avaient pas à craindre que Montréal abuse de sa position majoritaire.

Jusqu'à maintenant, seules les autorités de Montréal et de Montréal-Nord ont fait connaître leurs réactions au

projet de loi. On s'attend toutefois que les six villes de l'ouest de l'île, déjà inquiètes de la délérité avec laquelle Québec veut adopter cette loi, fassent connaître leur point de vue, de même que le Conseil de coordination intermunicipal, qui groupe la plupart des autres villes de banlieue.

On a déjà noté qu'en ce qui regarde la police, l'autorité réelle va appartenir à Québec.

Un nouvel examen du projet de loi montre également que contrairement à ce qui se passe dans la plupart des villes, le conseil de la Communauté n'aura guère d'initiative, et que tout comme c'est le cas actuellement à la ville de Montréal, l'initiative réelle sera entre les mains du comité exécutif.

Voir page 2: Le pouvoir réel

La réforme constitutionnelle mise en veilleuse

L'économie du Québec sera le thème électoral de l'UN

par Gilles Lesage

SHERBROOKE — M. Jean-Jacques Bertrand, dont le leadership s'affirme davantage au sein de son parti, a clairement indiqué en fin de semaine que le thème majeur de l'Union nationale au cours de la prochaine campagne électorale sera la croissance économique. Parallèlement, mais à un degré moindre, deux autres thèmes seront développés: la réforme constitutionnelle et la sécurité sociale.

Conséquemment, le Conseil national de l'UN, réuni samedi à Sherbrooke, a décidé de convoquer pour mars, avril ou mai un congrès d'orientation idéologique dont les buts seront de redéfinir la pensée du Parti et de préparer le programme électoral. Ce congrès — qui doit s'inspirer de l'esprit des assises fructueuses de l'UN en 1965 — aura probablement lieu à Montréal. Les élections générales, estime-t-on maintenant, seraient reportées à l'automne de 1970, septembre, octobre ou même novembre.

Le Conseil a d'autre part renouvelé et élargi considérablement les cadres du Bureau exécutif du Conseil, seulement deux membres de l'exécutif restreint en place depuis 1965 réussissant l'épreuve du ballottage au sein des députés de leurs régions respectives.

Telles sont, ainsi qu'on le prévoyait, les deux décisions majeures prises par les quelque 400 membres du conseil national de l'UN, qui s'est réuni à huis clos, samedi, à Sherbrooke. Le premier ministre en a fait part à la presse en fin de journée.

Quant au "cas" Flamand, il n'en fut même pas question, du moins publiquement; et le chef du parti, M. Bertrand, a dit que ce problème relevait uniquement de lui-même et du caucus, c'est-à-dire des parlementaires.

Assises à Montréal

Les députés n'ont pas décidé de la date et du lieu des prochaines assises, qui auront toutefois lieu quelque part entre mars et mai, a dit M. Bertrand. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, dont les locaux et les facilités de logement pour les 2,000 députés et plus qui prendront part à ce congrès plénier.

Il ne fait pas de doute, toutefois, qu'il aura lieu à Montréal et que le choix de la date dépend des disponibilités du Reine Elizabeth, le seul grand hôtel montréalais où l'Union nationale puisse tenir un congrès "décent", ne voulant pas se rabattre sur des centres sportifs comme le Parti québécois.

Le bureau politique du parti est déjà à l'oeuvre en vue de ces assises et, outre le chef, ses principaux animateurs seront les ministres Cardinal, Beaulieu, Masse et Cloutier.

Un peu comme on l'avait fait avec succès en 1965 en consultant de nombreux corps intermédiaires et des spécialistes, le parti tentera à nouveau d'innover, et "inventer un mode inédit de consultation qui s'inspirerait cependant du même esprit". Mais tout cela reste à préciser, par le truchement de divers groupes de travail.

Le programme

M. Bertrand a déjà indiqué, cependant, les lignes de force des assises et de la campagne électorale qui suivra à brève échéance, sinon à la fin du printemps, du moins au début de l'automne.

- Ces thèmes seront:
- la croissance économique;
- la réforme constitutionnelle;
- la sécurité sociale.

Dans son allusion aux députés, et dont le texte fut remis à la presse, M. Bertrand a dit que l'accent devrait être mis, dans le prochain programme électoral, sur les problèmes économiques. Il ne s'agit pas, selon lui, de choisir entre la culture et le niveau de vie nord-américain. "L'Union nationale estime qu'il faut choisir les deux. L'Union nationale est bien déterminée à préserver les deux."

Voir page 2: L'économie

"Homme à tout faire..."

Pierre Laporte se dit l'héritier naturel de Lesage

par Normand Lépine

QUEBEC — M. Pierre Laporte, candidat à la direction du parti libéral, s'affirme auprès des députés libéraux comme étant "l'héritier politique" de M. Jean Lesage. Tel un Jean-Guy Cardinal qui, au cours de la dernière campagne à la direction de l'Union nationale, se disait le successeur de Daniel Johnson et de Maurice Duplessis, M. Laporte affirme que si M. Lesage pouvait ouvertement appuyer un des trois candidats en lice, il n'hésiterait pas à nommer Pierre Laporte.

Cet élément nouveau de la campagne du candidat semble susciter un grand intérêt chez les militants libéraux qui, même s'ils ne pardonnent pas à M. Le-

sage d'avoir perdu le pouvoir en 1966, conservent quand même envers lui une admiration profonde.

Certains observateurs cependant estiment qu'en présument ainsi du choix de M. Lesage, M. Pierre Laporte feint ne pas savoir que celui des trois candidats qui a la plus haute cote d'amour auprès du chef actuel est M. Robert Bourassa.

Quoi qu'il en soit, l'argument est de taille auprès de députés et M. Laporte pourrait en tirer des avantages importants.

Le leader parlementaire de l'Opposition fonde son affirmation sur un passé qui, selon lui, le lie irrémédiablement à M. Lesage. Il rappelle que depuis son élection à l'Assemblée nationale, en 1961, il a toujours été, l'"homme à tout faire" de M. Lesage; il précise que moins d'une année après son arrivée au sein du caucus libéral, il se voyait confier par son chef un ministère, puis quelque temps après un deuxième. Il ne fait aucun doute dans l'esprit de M. Laporte que l'ancien premier ministre du Québec a vu en lui un homme dont la compétence ne peut être mise en doute; n'est-ce pas lui qui devint le premier titulaire d'un poste créé sous le régime libéral, soit celui de leader du gouvernement à l'Assemblée nationale? N'est-ce pas lui, Pierre Laporte, que son chef envoyait en mission à travers la province pour aider les candidats ou les députés en difficulté? Il cite, par exemple, l'élection de M. Jean Bienvenue, député de Matane, au cours de laquelle il aurait déployé beaucoup d'énergie en faveur de ce nouveau candidat.

A cause de cette expérience parlementaire, à cause de cet héritage qui lui

Voir page 2: Pierre Laporte

■ au gré du temps

Travail à la chaîne

In vinculim... elles forgeaient leurs propres fers; elles furent jetées dans les fers. Belle réminiscence classique pour ces dames du Front commun des Québécoises qui sont poursuivies pour avoir manifesté illégalement à Montréal.

Reprenant une technique jadis mise au point par les suffragettes londonniennes, les inculpées s'étaient liées les unes aux autres au moyen de chaînes cadenassées.

Cette nouvelle forme de contestation va forcément obliger les autorités municipales à compléter l'équipement de la brigade anti-émeute: ses membres devront désormais être munis du rosigol du serrurier et de la pince coupante des métallurgistes.

Les shires auront toutefois plus de plaisir à assurer des prises de corps avec des manifestantes enchaînées qu'avec des protestataires déchaînées.

Louis-Martin TARD

LE MASSACRE QUI BOULEVERSE L'AMÉRIQUE

1 - Les centaines de morts de Pinkville

par Jean Bertolino, reportage exclusif au Devoir

Nous sommes le 15 mars 1968, à Quang Ngai. Au siège du 1er bataillon appartenant au 28ème régiment de la 11ème brigade d'infanterie. La "Charlie Compagnie" enterre l'un des siens qui vient d'être tué, au cours d'une patrouille, par un piège placé à l'entrée du village. Ses camarades silencieux, pâles, les traits tirés, assistent à la cérémonie. C'est encore un coup de ces maudits "gooks", de ces sales "yeux bridés". Tous à mettre dans le même sac, les femmes, les enfants, comme les hommes. Des faux jetons. Ils ont vu passer les soldats. Ils auraient pu les avertir qu'il y avait un piège. Non, ils se sont tus et ont, comme d'habitude, feint de les ignorer, tout en les observant à la sauvette avec des yeux furtifs et haineux qui en disent long. Ils sont coupables.

Le capitaine Ernesto Medina, surnommé par ses hommes le "chien fou", éclate en imprécations vengeresses. Le sang appelle le sang.

"Vous inquiétez pas, les p'tits gars, finit-il par dire, vous l'aurez votre vengeance!"

Celle-ci ne tarde pas. Dans le cadre des missions de "recherche et destruction" mises au point juste après l'offen-

sive du Tet, une opération est prévue pour le lendemain 16 mars. La cible: un petit hameau au nord de Quang Ngai, situé à un kilomètre environ d'un village nommé Tu Cong, perdu dans l'immensité minérale des rizières derrière ses haies de bambous, de la lisière de la Chaîne Annamitique, de l'enfer vert, des sylves incontrôlables où le "Vietcong" est roi. Les Vietnamiens l'appellent Son My, les Américains Pinkville, ou "ville rose". C'est désormais Redville, ou "ville rouge" qu'il faudra le nommer.

A l'aube, les hommes sont prêts, casques, gilets, bardés de grenades, de chargeurs, avec leurs fusils à tir rapide M 16 en bandoulière, des F.M. sur l'épaule, le visage encore plus pâle, plus mince que la veille, les joues râpées, le regard dur. Le jour commence à poindre. Sur l'héliport, les Hueys, énormes libellules qui surgissent à 150 km à l'heure sur leurs cibles avec, chacun, une cargaison de 14 fantassins et, de part et d'autre de leur coque, des mitrailleuses qui crachent 7,000 coups à la minute, bourdonnent déjà. Le commandant de la compagnie, encore ensommeillé, survient, s'adresse aux hommes, et plus particulièrement aux deux responsables

de la mission, le lieutenant William Calley et le sergent Mitchell.

"Alors, vous avez bien compris, boys, ce village doit être détruit, rasé. Pas de survivants vietcong, vous y êtes? Allez et bonne chance!"

Les hommes montent dans les hélicoptères. Un tumulte infernal envahit la base puis fait place progressivement à un bourdonnement de plus en plus lointain.

Annam, pays des hommes indomptables

A Pinkville, le chant du coq a depuis longtemps éveillé les villageois silencieux, industrieux, austères, comme cette contrée de l'Annam où ils vivent et qui a fourni au communisme ses meilleurs cadres, au bouddhisme ses bonzes les plus efficaces, au catholicisme ses prêtres de choc. Pays dur, sans delta propice à la riziculture, où il faut constamment arracher à la jungle envahissante son carré de paddy, travailler l'éte sous une chaleur d'étau, visqueuse d'humidité et de miasmes, vivre l'hiver au milieu des brumes glacées et fétides, dans la boue, l'isolement et les bruisse-

Voir page 6: Le massacre qui bouleverse



Cette photographie fut prise par Jean Bertolino, en 1967, à Rach Kien, à 25 km. au sud de Saigon. À quelques mètres des sentinelles américaines, les "spéciaux" du général Ky décapitent vifs les prisonniers vietcong. Avec le sourire...

Au congrès de l'ACQ

La survie des collèges privés dépend du renouveau pédagogique

par Gilles Provost

On peut à la fois qualifier "d'expérience traumatisante" et de "nouveau départ" le congrès de l'association des collèges du Québec qui s'est tenu en fin de semaine au Scolastic central de Montréal. Ce congrès avait pour thème "20 collèges privés à l'oeuvre" et était ouvert aux administrateurs, aux professeurs, aux étudiants et aux parents de ces institutions.

Ce fut une expérience traumatisante pour trois raisons: premièrement, les

participants ont ressenti douloureusement leur état marginal dans le système actuel, surtout depuis la disparition de l'animation pédagogique qu'assuraient jusqu'à récemment les facultés des Arts. Tout le monde s'accordait à dire que, sans des liens plus étroits avec le réseau des CEGEP et sans la mise sur pied de mécanismes d'animation efficaces au sein de l'ACQ, les collèges privés seraient condamnés à périr et à disparaître.

Deuxièmement, les parents, professeurs et étudiants qui participaient pour la première fois au congrès de cet organisme ont eu une impression fort désagréable envers le dynamisme des administrateurs et ils ne se sont pas cachés pour le dire.

On a particulièrement reproché aux organisateurs du congrès de l'avoir préparé dans une mentalité de cours magistraux et de non-participation et certains ont même dit que "c'est une

bonne image de l'état actuel des institutions privées."

Troisièmement, les "invités" ont compris brusquement que l'ACQ n'était pas une association de collèges mais, fondamentalement, "un syndicat d'administrateurs et de patrons" comme le disaient eux-mêmes les organisateurs. Les étudiants et professeurs n'ont pas accepté ce rôle de spectateurs et ont même mis sur pied un congrès parallèle, samedi.

Par contre, ce congrès a aussi été un nouveau départ et c'est plutôt dans un climat enthousiaste qu'il s'est achevé hier après-midi. En effet, les administrateurs ont accepté de bonne grâce cette contestation et se sont déclarés prêts à une plus grande collaboration avec les autres intéressés.

Ces derniers, de leur côté, ont soumis hier après-midi des propositions étonnamment convergentes: ils ont déci-

dé, chacun de leur côté, de mettre sur pied des comités provisoires pour sensibiliser leurs populations respectives à la nécessité d'une plus grande collaboration et pour définir des modalités concrètes d'intégration à l'ACQ ou de collaboration avec elle.

Les enseignants, particulièrement, ont décidé de participer activement au bureau pédagogique qui vient d'être mis sur pied par le Centre d'animation, de

Suite à la page 2

Jugement le 18 décembre

La requête des manifestantes pourrait entraîner l'abrogation du règlement 3926

par Guy Deshaies

La singulière manifestation féminine de vendredi dernier qui a abouti à l'arrestation de 137 jeunes femmes aura peut-être pour effet l'abrogation de toute ordonnance de la ville de Montréal prononcée en vertu du nouveau règlement 3926 concernant les manifestations sur le domaine public à Montréal.

Il se pourrait en effet que le juge Pascal Lachapelle de la Cour municipale accepte la requête qui lui a été faite par Mes Louise Doyon et Jacques Desmarais, samedi matin, au nom des femmes du Front commun des Québécoises qui avaient été arrêtées la veille, rue Saint-Laurent, et qui demandent au juge de renvoyer la plainte portée contre elles.

Les avocats de la défense ont d'abord dit à la cour que leurs 137 clientes n'avaient rien à dire quant à leur plaidoyer

et le greffier, selon la coutume, a dû, en pareille circonstance, enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité. Mes Doyon et Desmarais ont ensuite fait une objection préliminaire en présentant cette requête pour que "la plainte formulée contre les manifestantes en vertu du règlement 3926 soit rejetée parce que procédant d'un règlement qui est illégal".

Le juge Lachapelle, courtois et souriant, a remis au 18 décembre son jugement au sujet de cette requête. Si le 18 décembre le juge acceptait la requête, toute ordonnance de la ville de Montréal interdisant les manifestations sur le domaine public serait nulle et sans effet du moins à la date de la manifestation, mais la ville serait vraisemblablement mal avisée de formuler une nouvelle ordonnance en vertu du règlement 3926

avant d'en appeler du jugement du juge Lachapelle et avant que la cour d'appel ne se soit prononcée sur la légalité dudit règlement. On sait que la première ordonnance prononcée en vertu du nouveau règlement est valide pour une période de trente jours, c'est-à-dire jusqu'au 13 décembre à minuit. Mais la ville peut tout de suite faire une seconde ordonnance et ainsi de suite, tant et aussi longtemps qu'elle désire restreindre le droit de manifester à Montréal à tel moment et en tel lieu.

Etant donné que le 16 décembre, Me Gaétan Robert, au nom d'un citoyen de Montréal, Mlle Claire Dupont, présentera une requête en cour Supérieure pour contester la légalité du nouveau règlement municipal, il se pourrait que le juge remette son jugement "pro forma" de manière à connaître la décision de la cour Supérieure avant de se prononcer mais les avocats des manifestantes ne croient pas que le juge attende. Bref, le juge Lachapelle a la compétence nécessaire pour suspendre le règlement 3926 et les ordonnances qui en découlent car rien ne l'empêche d'accepter la requête des 137 jeunes femmes qui d'ici là sont en liberté après avoir fait un dépôt en argent de \$25.

Si d'autre part le juge rejetait la requête et envoyait les intimées à leur procès, ces dernières iraient tout de suite en appel. Me Jacques Desmarais, a déclaré au Devoir que dans ce cas le procès serait remis car il faudrait d'abord attendre le jugement de seconde instance eu égard à la requête formulée devant le juge Lachapelle. Selon lui cette requête a l'avantage d'être simple et précise puisque découlant d'un fait précis, à savoir l'arrestation de personnes en vertu du règlement; elle ne peut pas comporter les dangereux vices de forme qui caractérisent souvent ces sortes de requêtes ou contestations de principes devant les tribunaux.

Pour demander que la plainte soit renvoyée, les requérantes s'appuient notamment sur la déclaration canadienne des Droits qui, n'ayant jamais été contestée, indique bien selon elles que le fédéral est dans son champ exclusif de juridiction. Toujours tournées vers Ottawa, les membres du Front commun des Québécoises, dans leur lutte pour la défense de leurs libertés civiles, allèguent que le paragraphe 27 de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord donne au gouvernement fédéral seul la juridiction de légiférer en matière pénale et surtout quant à la définition de tel ou tel acte criminel. A ce sujet les requérantes rappellent que les termes employés par les conseillers municipaux de Montréal dans la rédaction du règlement 3926 sont les mêmes que ceux du code pénal à l'article 64 concernant les "attroupements illégaux".

Les 137 jeunes femmes, dont plusieurs connues (Ginette Letondal, Marie Savard, Louise Harel, Denise Boucher, Doris Chartrand (épouse de Reggie), Claudette Larue-Langlois, Hélène Daveluy) participaient à une manifestation organisée par le dernier-né des fronts communs, le Front commun des Québécoises. Les femmes devaient partir du Monument national, rue Saint-Laurent et marcher sur l'hôtel de ville afin de manifester leur opposition au nouveau règlement municipal qui permet à la ville de prononcer des ordonnances interdisant les manifestations sur le domaine public pour telle période et pour tout son territoire ou une partie de ce territoire.

Les manifestantes, dont certaines, coiffées d'un bandeau rouge et enchaînées les unes aux autres par le poignet n'ont eu qu'à sortir de l'édifice du Monument national où elles s'étaient regroupées pour faire tout de suite face à quelque 200 énormes policiers casqués et matraques en main ainsi qu'à des agents aussi costauds du service fémi-

Suite à la page 2

M. Bousquet négocie péniblement le retour de M. Flamand au caucus

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Faire admettre pour les députés le droit à une certaine dissidence; faire en sorte que "l'orthodoxie" ne relève plus exclusivement du chef et du caucus, tels sont essentiellement les buts que poursuit le député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, en "négociant" la réintégration possible de son ami, le député de Rouyn-Noranda, M. Antonio Flamand, au sein de l'Union nationale.

C'est du moins ce qu'il a confié hier, expliquant que ses démarches vont au-delà du seul cas Flamand et s'inscrivent en fait dans le renouvellement des institutions politiques, renouvellement qui, dans son esprit, devrait aboutir à un régime de type présidentiel.

Il ne fut pas question samedi, au conseil national de l'Union nationale, du cas de M. Flamand, qui a dû quitter le caucus du parti par suite de son opposition et de son vote négatif au sujet du "bill" 63.

Mardi dernier, en disant que M.

Flamand devrait pouvoir bénéficier du même "pardon" que le ministre Tremblay (qui avait parlé de la "mafia" autour de M. Bertrand, au soir du congrès de juin dernier), M. Bousquet avait déclaré qu'il soulèverait la question au conseil national. Or, il n'en fut rien. Que s'est-il produit entre-temps?

Il est arrivé que jeudi soir, M. Bousquet a discuté du sujet avec le premier ministre et chef du parti. Le député de Saint-Hyacinthe en a retiré la conviction que M. Bertrand ne ferait pas toutes les issues et était ouvert à la discussion. Il en a fait part à M. Flamand, et ce dernier a fait parvenir à M. Bousquet un télégramme, qu'il a d'ailleurs rendu public.

M. Flamand est prêt à reconnaître qu'il a "commis une faute sur le plan de la discipline", en dérogeant à la ligne du parti. Par contre, il n'admet pas avoir commis de faute au plan de "l'idéologie" de l'Union nationale. Un pas en arrière, un pas en avant...

D'autre part, à ses yeux, l'UN constitue encore un instrument extraordinaire pour travailler au développement du peuple québécois (un pas en avant). "A la condition qu'elle demeure un parti exclusivement québécois" (un pas en arrière?).

De son côté, M. Bertrand a laissé entendre samedi qu'il appartient à M. Flamand de faire le premier pas du retour de l'enfant prodigue. Il n'a pas été question de son cas au conseil, dit-il, parce qu'il ne pouvait pas en être question à cette réunion. C'est le caucus, qu'il préside, qui a "exigé" la démission de M. Flamand, et le cas de ce dernier relève donc des parlementaires et non des militants-députés.

Si M. Flamand veut en discuter, que fera-t-il? "Je n'ai jamais refusé ma porte à qui que ce soit", répond M. Bertrand, qui précise aussitôt que M. Flamand n'a pas demandé à le rencontrer.

Voulant peut-être à son tour entrebâiller la porte, M. Bertrand a dit d'au-

Suite à la page 2

La police inaugure sa nouvelle salle de contrôle

Depuis samedi l'état-major de la police de Montréal peut, tout en étant en communication constante avec les policiers dans la rue, suivre à la télévision, depuis le quartier général de la police, rue Bonsecours, tout événement majeur qui commande l'intervention des forces de l'ordre.

Grâce à un système de télévision en circuit fermé, à un réseau de communication par radio-téléphone, les officiers supérieurs de la police, installés devant une carte géante de la ville, peuvent contrôler les services d'ordre en ayant devant eux l'image de la situation.

Le chef Jean-Paul Gilbert et le maire Jean Drapeau, en présence de nombreux invités dont des représentants de la RCMP, de divers services de police

de banlieue, de l'armée et du ministère de la justice, ont inauguré samedi cette nouvelle "salle d'opérations policières" au quartier général de la police, rue Bonsecours.

L'état-major de la police a profité des festivités de la Coupe Grey et plus précisément du défilé de samedi pour faire une démonstration de cette nouvelle salle d'opérations policières située au 5e étage du quartier général.

A cette occasion, le chef Gilbert, qui a donné une description de ce nouvel outil mis à la disposition des policiers, a déclaré que cette salle avait été achevée en un mois au coût de \$50.000.

Il s'agit d'abord d'un centre de communications internes doté d'un écran

Suite à la page 2

aujourd'hui

A 12h15 le Dr Pierre-André Rinfret, président de Rinfret-Boston Associés est le conférencier invité au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club à l'hôtel Windsor. L'émiment économiste a intitulé sa conférence "L'économie polluée-perspective pour 1970".

Partie de cartes mensuelle des dames bénévoles du Centre social Saint-Brigide à 14h, 1593 rue Alexandre DeSève.

Le comité UNICEF-Canada inaugure une exposition de tableaux offerts à l'UNICEF par des peintres renommés de nombreux pays. A 15h, au foyer Air Canada de la Place Ville Marie.

Ouverture du colloque du ministère de la justice à la Maison Montmorency à Courville près de Québec. MM. Antonio Dubé, sous-ministre et Rémi Paul, ministre, assistent à ce colloque qui se termine le 5 décembre.

A Québec, au club Renaissance, M. Jean-Guy Cardinal, conférencier à 18h30.

Le congressiste américain Richard McCarthy parle de "la politique américaine dans la guerre chimique et bactériologique et l'attitude du Canada vis-à-vis de cette politique" à 20h dans l'amphithéâtre de l'édifice des sciences physiques de l'Université McGill.

Le Dr Simone Delteil, ophtalmologiste française de réputation internationale, prononce une conférence devant l'Association de l'aide aux insuffisants visuels du Québec à 20h à la bibliothèque Atwater, 1200, rue Atwater.

Assemblée générale des membres du Parti québécois du comté d'Olivier à 20h à l'école Pie XII, 5455 rue Dujarié, Saint-Léonard pour l'élection du candidat péquiste de ce comté aux prochaines élections provinciales. M. René Lévesque prendra la parole.

Le Collège des médecins

Mise en garde contre certaines pratiques "inacceptables"

"Certains médecins prônent des théories récusables devant les données actuelles de la science moderne et d'autres limitent leur pratique à une sphère d'activités pour lesquelles ils n'ont pas la compétence, s'aventurant à poser des actes médicaux dont les risques de complications sont plus grands que les chances de succès."

C'est ce qu'a affirmé samedi matin à l'assemblée annuelle générale du Collège des médecins et chirurgiens du Québec le président du Collège, le Dr Gustave Gingras.

Il est évident, a poursuivi le Dr Gin-

gras, que les médecins ne peuvent épouser tous les maux de leurs malades et qu'ils acquiescent, au cours de leur pratique, ce que je pourrais appeler "l'habitude devient une tolérance de complaisance pour certains médecins cette habitude devient une tolérance de complaisance évitable; quand cette habitude devient une tolérance d'une situation de fait qui est préjudiciable aux malades; enfin lorsque cette même habitude devient une tolérance d'une pratique médicale inacceptable, elle démontre un manque de conscience professionnelle."

Le Dr Gingras a fait état devant les

membres du Collège d'enquêtes faites dans les divers hôpitaux et cabinets privés de la province, qui ont montré que l'insuffisance des effectifs médicaux affectait la qualité des soins; que la qualité

Suite à la page 2

Conférencier
La Chambre de commerce de Montréal



M. JACQUES PARIZEAU
économiste

Le sujet:
"Le rôle des organismes publics ou mixtes dans le développement industriel du Québec. Bilan et perspective."

LE MARDI, 2 DÉCEMBRE 1969
à 12h. 30
à l'hôtel Sheraton-Mt-Royal
Renseignements: 866-2861
le public est admis

Leadership libéral

Le choix des délégués est maintenant complété

Le comité général d'organisation du congrès de leadership du Parti libéral a annoncé que les 1,663 délégués-électeurs ont été choisis.

En vertu des règlements du congrès, tous les délégués devaient être choisis avant le 30 novembre.

Sur 1,663 délégués qui prendront part au congrès des 16 et 17 janvier, au Colisée de Québec, 942 ont été élus par les militants en règle dans les 108 circonscriptions au cours de réunions tenues sous la surveillance d'un représentant du comité général.

Les 720 autres délégués sont désignés d'office, ou bien parce qu'ils occupent des fonctions dans leur association de comté, ou bien parce qu'ils sont membres

des huit commissions permanentes du Parti, ou bien parce qu'ils sont parlementaires, membres du caucus, ou bien encore parce qu'ils sont membres du Conseil général du Parti.

Des 942 délégués élus entre le 2 et le 28 novembre, 150 représentent les 22 clubs d'étudiants affiliés à la Fédération des étudiants libéraux du Québec; 36 représentent les divers groupes ethniques du Québec; 756 sont élus par les militants à raison de sept délégués par comté.

Au cours de ces assemblées, les partisans des trois candidats ont tenté de faire élire des délégués acquis à leur candidat, de sorte que ses réunions préfiguraient, à échelle réduite, le congrès de janvier.

Baptême de 49 nouveaux Témoins

Près de 2,000 personnes ont assisté en fin de semaine à Montréal au congrès semestriel des Témoins de Jéhovah, orienté sur l'étude de la vérité qui conduit à la vie éternelle.

Dans la dernière allocution de la réunion, M. S. Szostak, ministre itinérant du Québec, a exhorté les jeunes personnes présentes à lutter contre la marée montante de la délinquance et à prendre conscience de leurs besoins spirituels. M. Szostak a aussi encouragé les parents à veiller sur leurs enfants et à leur inculquer les enseignements de Jéhovah.

Le congrès a été marqué du baptême par immersion totale de 49 nouveaux Témoins.

Pour un vrai Festin
un **Bifteck** chez
Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - V.I. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Gouttières et travaux de FERBLANTERIE
tous les métaux
Résidentiel et commercial
ESTIMÉS GRATUITS
PRIMEAU METAL INC.
Tél.: 322-4160

AUBERGE MONTESOL MORIN HEIGHTS
• Pour classes de neige
• Pré-s de Montréal
• Pré-s du ski
GERALD GARANT
1-226-2512

VIENT DE PARAÎTRE...

RECETTES NATURELISTES POUR TOUS

par LISE DAUPHIN o.c.

- Le premier livre de recettes basé exclusivement sur les aliments naturels publié au Québec
- Pres de 400 recettes faciles à préparer • Un livre dont vous vous servirez tous les jours

En vente partout à \$3.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc. 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

EDITIONS DU JOUR
103-137, rue Saint-Jacques, Montréal
V.I. 2-228

Le vrai problème qu'ont fait voir les événements récents

M. Lucien Saulnier s'est alarmé avec raison des graves dangers qu'a courus la ville de Montréal un certain soir d'octobre dernier. Et il se préoccupe avec non moins de raison des risques que font peser sur la paix de la cité des éléments voués au renversement de l'ordre. On éprouve néanmoins, à l'entendre, cela vient de ce que l'accident mis par M. Saulnier sur certains aspects risque de faire perdre de vue le vrai problème qu'ont fait ressortir les événements des derniers mois.

Le président du comité exécutif de Montréal est, avec le maire, le premier responsable de la paix et de l'ordre dans la cité. Devant des désordres graves, il est normal qu'il ait réagi en voulant identifier la cause prochaine du mal. Il est non moins normal qu'il ait été conduit, dans cette perspective, à trouver des indices qui devaient le mettre sur la piste d'organismes précis, de citoyens clairement identifiés. Les indices qu'a réunis M. Saulnier paraissent graves. Il faudra les vérifier avec la plus grande minutie, d'autant plus qu'ils impliquent au moins un organisme financé avec des fonds publics.

Mais il est une dimension qu'on doit, dès maintenant, par sagesse élémentaire, écarter du dossier. C'est la dimension que j'appellerai alarmisme, et qui porte M. Saulnier à parler, à dénoncer, voire à menacer, comme s'il avait, avec ses collaborateurs, mis le doigt sur une conspiration qui serait, à ses yeux, le problème le plus grave du Canada à l'heure actuelle. Or, en présentant le problème de cette manière, M. Saulnier risque de passer à côté d'une réalité qui est autrement plus profonde et dont le développement est largement étranger aux explications fournies par l'homme politique montréalais.

Quelle est, en effet, la constatation la plus importante que l'on doit dégager des événements des derniers mois? Est-ce le fait que deux ou trois douzaines de bombes ont explosé en divers endroits? Est-ce le fait que la Compagnie des jeunes Canadiens a semblé abriter dans son sein des éléments indésirables? Est-ce le fait qu'un certain nombre de Québécois sont allés suivre des cours d'initiation aux méthodes de la guérilla révolutionnaire à Cuba? Ces faits sont graves, incontestablement, et doivent faire l'objet d'une vigilance aiguë de la part des autorités policières.

Mais il y a, pour l'homme politique et pour l'observateur de la vie publique, un fait beaucoup plus significatif que ceux-là. C'est le développement presque soudain, mais très étendu, dans les milieux universitaires, collégiaux, syndicaux et intellectuels, d'une façon radicalement nouvelle de concevoir les rapports sociaux. Les faits "révolutionnaires" particuliers n'eurent chez nous aucune signification importante aussi longtemps qu'ils purent être attribués à des individus isolés agissant sans appui collectif. Quelqu'un posait-il une bombe quelque part? Il s'agissait seulement de retracer l'auteur de l'attentat et de le soumettre aux rigueurs de la

justice. Politiquement, le système s'en tirait indemne, et chacun recommençait à dormir tranquille.

Ce qu'il y a de changé, c'est que nous devons désormais compter, dans des milieux dont l'influence ne saurait être minimisée, avec l'existence de courants nouveaux dont le radicalisme déconcerte les citoyens amis de la démocratie traditionnelle, mais dont les assises sociales paraissent assez fortes pour que le phénomène semble promis non pas à une extinction rapide mais peut-être même à une ampleur accrue. Il est facile, à partir de la sécurité confortable d'un bureau de la rue Saint-Jacques, d'écarter ces courants nouveaux comme "subversifs" ou "ennemis". Mais cela ne change rien au fait. Ces courants existent. Ils sont installés de façon très réelle dans des institutions qui sont au cœur même de la vie collective. Ils sont incarnés concrètement par des citoyens — professeurs, étudiants, artistes, écrivains, militants syndicaux, etc. — issus du même milieu que leurs dénonciateurs, et à qui notre système s'est toujours vanté de garantir des libertés plus évoluées que celles qu'on accorde, dans les "démocraties populaires", aux éléments contestataires.

Si l'on voulait pousser jusqu'à ses conclusions logiques la thèse du complot portant atteinte à la sécurité de l'Etat, il ne faudrait pas se borner à liquider la CJC et à emprisonner quelques poseurs de bombes. Il faudrait entreprendre un remue-ménage de plus grande envergure. Il faudrait envisager — sous peine de ne s'attaquer qu'aux épiphénomènes — l'épuration de tous les foyers d'activité intellectuelle et sociale qui, sans être identifiés à la subversion, sont indirectement à l'origine des maux actuels.

Or, il suffit de réfléchir aux conséquences d'une telle approche pour voir qu'elle ne saurait être la bonne. Il faut, dans l'immédiat, circonscrire certains dégâts et apprendre à tous, quelle que soit leur idéologie, à respecter les lois. Telle est, au premier chef, la mission de la police: et l'on constate avec plaisir que cette responsabilité est assumée à Montréal avec une compétence et un équipement considérablement améliorés. Mais que l'homme politique n'aille pas s'imaginer que cela suffira à régler le problème de fond et qu'il lui suffira de se présenter à son tour sous les traits d'un super-policier pour que le tour soit joué.

Le problème de fond, c'est l'affrontement dramatique d'idéologies économiques, sociales et politiques radicalement opposées. C'est la rencontre de deux conceptions de l'homme, de la société, de l'histoire, qui partent de postulats opposés et aboutissent à des conclusions contraires. Si telle est bien la situation, il incombe aux hommes politiques de laisser la police faire elle-même, avec le minimum d'ingérence, le travail qui lui revient en propre, et d'accepter, pour leur part, le défi qui se pose à eux sur leur terrain, c'est-à-dire sur le terrain des idées et de l'action efficace en vue de l'amélioration de la société.

Je déplore que des étudiants aient été entraînés prématurément vers des positions révolutionnaires par des maîtres sans scrupule. Mais je dois aussi prêter à certains étudiants et professeurs "radicaux" — même si je ne partage pas leurs vues — autant de sincérité, de sérieux et d'intelligence que je m'en prête à moi-même. Cela me semble plus réaliste que de vouloir diviser les gens en deux camps: le camp des "bons", c'est-à-dire de ceux qui se rangent derrière l'orthodoxie du régime établi, et le camp des "méchants", c'est-à-dire de ceux qui adhèrent à une vision révolutionnaire.

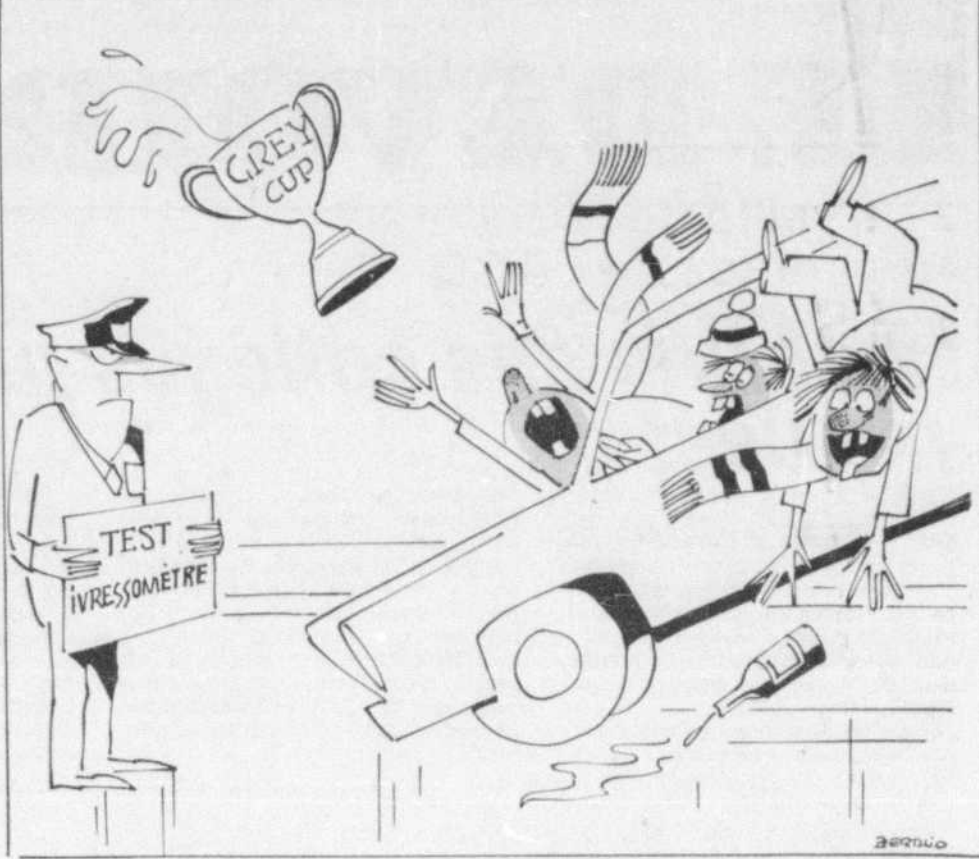
Dans cette perspective, je dois admettre, au moins à l'état d'hypothèse sérieuse, l'idée que la vision révolutionnaire a pu conquérir des esprits, non par le seul jeu d'un sinistre complot ourdi à Cuba ou ailleurs, mais aussi et surtout par la qualité et la vigueur de sa critique sociale et de sa vision de l'avenir.

La conclusion de ceci se dégage d'elle-même. Si une lutte s'impose aujourd'hui, elle doit être menée d'abord et avant tout au plan de la critique impitoyable des injustices de l'ordre social actuel et de l'édification d'une société plus juste et plus fraternelle. Je comprends qu'un homme comme M. Saulnier, qui a consacré beaucoup d'énergie à l'amélioration de la vie commune, éprouve quelque impatience à se faire rappeler cette exigence. Mais aussi longtemps qu'il restera à Montréal des milliers de taudis (même cachés à la vue des touristes par des clôtures élégantes), aussi longtemps qu'il y aura dans la ville des milliers de citoyens aliénés économiquement et socialement, aussi longtemps qu'il y aura des foyers nombreux d'exploitation du faible, les idéologies radicales ne cesseront de pousser comme dans un sol fertile. Et l'on n'en empêchera le progrès et la multiplication qu'en les devançant sans cesse sur le terrain des critiques et des réformes nécessaires.

Certains hommes publics s'imaginent qu'il suffira une fois de plus au bon sens natif, à l'équilibre foncier des citoyens pour que soient enrayerés les "idéologies folles" qui ont fait leur apparition chez nous. Ces hommes se méprennent sur la puissance d'irritation qu'ont accumulées des générations de résignation passive. Ils se méprennent aussi sur la gravité des questions que soulève déjà la nouvelle génération.

Nous aurons besoin de toutes nos énergies afin d'instaurer, dans le système actuel, les réformes qui le rendront plus "crédible". Si nous allons investir trop d'énergies dans une chasse à la subversion, nous nous réveillerons demain aux prises avec une maladie qui aurait peu à peu gagné les cellules les plus vitales du corps social. Nous aurions aggravé le mal en prétendant l'enrayer par les mauvais moyens.

Claude RYAN



LIBRE OPINION

Prophétisme ou objectivité?

par VIATEUR BERGERON, avocat et professeur à l'université d'Ottawa

Ne sommes-nous pas un peuple élu? Or dans l'histoire du peuple juif, on note que Dieu envoyait régulièrement, à son peuple choisis, des prophètes pour le ramener dans le droit chemin. Mais il y avait aussi des faux prophètes...

Au Canada français, nous avons eu, depuis 1760, beaucoup de prophètes, et surtout beaucoup de prophètes de malheur; ils ont prédit également avec certitude, la disparition de la langue française et de la société canadienne-française. A mon avis, c'étaient de faux prophètes, puisque nous sommes aujourd'hui plus de cinq millions. La Commission Lau-

rendeau-Dunton, avait noté que ce prophétisme ou "cette illusion" avait également "des lettres de noblesse" chez une partie de l'élément anglophone; chez ce dernier, c'est l'inverse: on espère que l'anglicisation massive est "just around the corner". (Voir rapport préliminaire, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme pp. 116 et 117.)

Il y a dix jours, j'ai rencontré un jeune étudiant séparatiste. Je lui ai demandé sur quoi il fondait son option. Il m'a donné quelques arguments et deux exemples: la situation scolaire du Comté de Pontiac et la Belgique (sans tenir compte du régime linguistique de Bruxelles évidemment, et sans savoir que les extrémistes belges réclament un régime fédéral). Ces exemples et ses arguments lui avaient été donnés ou suggérés par certains de ses professeurs, dont (ironie du sort) deux francophones venus de l'étranger. On ne doit rien conclure d'une pareille expérience, mais on doit au moins se poser des questions. Je n'ai absolument rien contre les francophones qui viennent de l'étranger pour nous aider à apprendre le français international, mais avant de faire des recommandations précises quant aux solutions à apporter à nos problèmes canadiens, ne serait-il pas bon qu'ils se renseignent...? Et en passant, le comté de Pontiac est bien situé au Québec, et la situation scolaire relève entièrement du gouvernement du Québec.

Les simplifications dangereuses

Les professeurs d'université, les intellectuels et beaucoup d'enseignants aux niveaux primaire, secondaire et collégial sont très objectifs dans leur science propre, mais un certain nombre d'entre eux semblent se départir de cette objectivité rigoureuse, lorsqu'ils abordent des questions comme la politique ou la langue. Peut-être vivent-ils trop en vase clos, coupés du monde extérieur et habitués à trouver en eux-mêmes la Vérité? Mais nous devons penser, lorsque nous sommes professeurs, que nous formons des hommes et des femmes pour la société et non uniquement pour la bibliothèque ou le laboratoire.

Par ailleurs, l'attitude négative ou hostile d'un certain nombre de groupes ou d'associations francophones vis-à-vis de la Commission B.-B. sur laquelle la Commission B.-B. va sans doute nous éclairer d'ici la fin de l'année, concerne la langue de travail. L'on affirme fréquemment que plusieurs Québécois sont désavantagés par le fait qu'ils ne connaissent pas parfaitement l'anglais. C'est sans doute vrai. Alors est-il opportun de décréter une loi qui affirme que la langue de travail sera, au Québec, la langue française? Il faut souhaiter que la collaboration la plus étroite s'établisse entre la Commission B.-B. et la Commission Gendron afin que ces organismes fassent des recommandations qui ne soient pas contradictoires sur cette question essentielle. Personnellement, je préfère-rais le principe que chacun travaille dans la langue officielle de son choix. Dans le domaine de l'embauchage, cependant, il y a lieu de se demander si on ne devrait pas décréter que nul ne se verra refuser un emploi parce qu'il ne connaît pas parfaitement l'anglais à moins que cette connaissance de l'anglais ne lui soit absolument nécessaire dans un travail quotidien qui suppose des relations avec des clients anglophones ou des relations avec des personnes ou des organismes à l'extérieur de la province où il est nécessaire d'utiliser la langue anglaise.

Comme on peut le constater, les solutions à apporter dans ce domaine de la langue ne sont ni simples et ne peuvent être absolues; il faut sans cesse tenir compte, à la fois, des droits individuels et du contexte nord-américain où nous vivons.

"Je crois que ce qui nous handicape terriblement, c'est notre conception de l'unité, qui est une conception monolithique tout à fait unitaire. La grande affaire, c'est d'admettre un certain pluralisme et un certain dialogue. Or, pour cela, il faudrait que les fidèles, les prêtres, et les évêques éventuellement, mais surtout les fidèles, passent à une certaine culture de la foi. Je vois tout le temps des gens qui récusent le pluralisme parce qu'ils croient que c'est une hérésie, ils croient que c'est abominable. Ils manquent de culture, ils n'ont pas ce sens relatif que donne une connaissance d'autre chose que ce qu'on a pris de soi. Je crois qu'il nous faut une théologie de la communion, avec une certaine éducation au pluralisme."

(Père Yves Congar, o.p., au cours d'une table ronde sur le Synode, à laquelle participait également le père Maré, s.j. et MM. Jean Muret et J.-F. Berjonneau — La Croix 21 novembre 1969)

Réponse à R. W. G. Bryant

L'humanisme peut aussi être québécois

par Me GILLES PLANTE, attaché à la Confédération des syndicats nationaux à Shawinigan

Cher monsieur Bryant,

J'ai lu avec un immense intérêt votre point de vue sur la crise du Québec, que vous concevez comme une trahison des clercs. (1) L'originalité de votre opinion tient à ce qu'elle s'inspire d'une conception de l'humanisme. L'humanisme et le chauvinisme ne vont pas de pair. Vous avez parfaitement raison. Des qu'une culture cherche à se maintenir au détriment de la dignité humaine et du progrès de l'humanité, elle perd sa signification. Car une culture ne peut mériter son nom que si elle fait participer le groupe humain qui en vit à la richesse de son temps. Votre analyse apporte un aspect neuf, car elle vient d'un immigrant de date récente, qui est formé dans une discipline nouvelle: l'urbanisme. Elle mérite qu'on s'y arrête, car l'homme qui l'a écrit vient d'un pays dont le passé colonisateur est bien connu, et arrive avec un esprit ouvert aux problèmes de la société à laquelle il vient se joindre.

Malgré le respect que m'inspire votre attitude, je ne peux pas souscrire à votre opinion. En me plaçant "au plan adulte" comme vous, je suis obligé de rejeter quelques-unes de vos phrases et surtout l'orientation même de votre pensée sur le soulèvement populaire québécois. Evidemment votre jugement sur le Québec est bâti d'après un cadre culturel basé sur votre expérience personnelle, que cette expérience ait été vécue par vous-même ou par vos proches. Rien de plus normal, car nous en sommes tous là. Cependant, je crains que votre jugement soit un peu faussé par l'expérience traumatisante de la guerre mondiale.

Afin de nous placer bien en face l'un de l'autre, disons que je suis Québécois. Je suis le fils d'un fonctionnaire qui m'a fait "instruire" en payant des frais de scolarité puisés dans un budget familial mince, pillé par les médecins et les hôpitaux et constitué à partir du salaire de famine que l'administration Duplessis versait à mon père. Religieux, j'ai décroché une licence en droit et un diplôme d'avocat à l'Université Laval. Je connais le duplessisme par la vie de ma famille même si la pleine conceptualisation du mal n'est venue qu'après, par la lecture et l'étude. Je suis maintenant engagé dans l'action syndicale ce qui m'a éloigné du Palais de Justice et m'a

baigné dans les problèmes concrets de la justice économique et sociale. Je me sens donc bien à l'aise pour en parler. En 1968, j'ai fait un choix: j'ai décidé de m'engager dans la lutte démocratique pour la souveraineté de mon pays: le Québec.

Le discours de M. Gérard Filion à la Chambre de Commerce de Montréal m'a fait hausser les épaules. Ce qu'il a dit, nous l'avons vécu. Les Québécois ont prié le père Jésus à crédit, nous dit-il. Aujourd'hui nous ne le prions plus. Les Québécois ont construit des écoles trop luxueuses, dit-il. Aujourd'hui nous voulons la rationalisation de nos investissements sociaux dans l'éducation ce qui signifie: regroupement scolaire, intégration verticale des différents niveaux de l'élémentaire à l'universitaire, programmation des études, en vue du développement des hommes québécois. Ce que M. Filion a dit, nous le savons déjà. Il parle à des convaincus qui, déjà, travaillent à transformer leur pays. Et il ne s'agit de transformer un monde rural en un monde urbain, un monde artisanal en un monde industriel. C'est déjà fait, ou plutôt cela s'est fait sans que nous y participions. Il s'agit maintenant pour nous d'assumer ce monde industriel en l'intégrant à notre vie collective. Il s'agit de participer à la construction de notre avenir, à notre développement.

Le monde du XXème siècle est caractérisé par la formation d'une économie de masse, de moyens de communication de masse, de loisirs de masse, et par la création d'un habitat de masse. Aucun problème humain ne peut se concevoir sans référence à des groupes humains. L'individu ne se perçoit plus que comme élément actif d'un ou de plusieurs groupes qui agissent sur lui. Les problèmes humains sont analysés au moyen de tendances et du concept de "fait social". L'engouement pour cette nouvelle objectivité de l'humain ne doit pas cependant nous faire oublier que des faits sociaux sont des phénomènes volontaires. Le fait social est la résultante d'actes volitifs individuels polarisés autour de centres d'intérêts communs créant ainsi un mouvement de masse. Pour les Québécois de langue française, le centre d'intérêt est le Québec, car là seulement se retrouvent les éléments nécessaires à leur intégration dans le monde du XXème siècle.

Si le XXème siècle ne laisse vivre que les mouvements sociaux dominants, force est de reconnaître la légitimité de notre choix. Il faut vivre dans un cadre où notre mouvement d'affirmation a des chances de succès. Il faut même se donner un cadre qui va nous permettre de fonder notre avenir. Or ce cadre comporte des aspects politiques, économiques, social et culturel. Ce cadre se forme à partir de la réalité vivante de l'homme québécois perçu comme membre actif et vivant de la nation québécoise.

Vous appelez ce genre de mouvement social chauvinisme, voire du fascisme. Je ne comprends pas pourquoi la volonté d'un Charles Taylor (2) de faire du Canada un pays affranchi des U.S.A. est moins chauviniste que celle d'un René Lévesque de faire du Québec un pays affranchi du Canada. Je ne comprends pas pourquoi la grande cérémonie qui a réuni Pearson, Trudeau, Marchand, Pelletier, Lamarsh, Hellyer, lors de l'allumage de la flamme du centenaire en janvier 1967 à Ottawa est plus humaniste que la cérémonie de commémoration de la victoire des Patriotes en 1837 au Monument des Patriotes à St-Denis dimanche, le 23 novembre.

Je ne comprends pas pourquoi la vénération du drapeau à la feuille d'érable est moralement supérieure à celle du drapeau fleurdelisé. Je ne comprends pas comment le Trudeau de Cité libre à la pensée claire et remplie de bon sens a pu parler de mettre la clef dans Radio-Canada, comment ce prototype d'un humanisme nouveau a pu écrire en 1964 qu'"un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme fédéral... et (qu)"il" est évident qu'un consensus national ne s'épanouira de cette façon que si le nationalisme peut paraître acceptable, émotivement parlant, à tous les groupes qui composent la nation". (3) Il y a là un relativisme des valeurs qui me déroute tout à fait.

Le témoignage de Lord Durham

"Parmi les immigrants, ici au Canada, se trouvent maintes person-

nes qui ont subi des expériences néfastes". Je vous crois sans réserve. Vous avez l'expérience du chauvinisme et du fascisme en Europe. J'en conviens. Vous faites appel à des expériences historiques et donc passées, qui soutiennent votre jugement. Je peux donc me permettre de faire de même et d'aller dans notre passé. Et lorsque vous dites qu'ici "personne n'a vraiment souffert d'un vrai chauvinisme", là je vous arrête. En mai 1838 arriva au Québec un homme très célèbre par un rapport qui devait porter son nom: Lord Durham. Cet homme de progrès est venu au Canada pour enquêter sur la situation après la révolte des Patriotes de 1837. Mon propos n'est pas d'analyser ce rapport dont je vous recommande cependant la lecture, mais d'en citer quelques phrases significatives:

"Les Anglais détiennent déjà l'immense partie des propriétés; ils ont pour eux la supériorité de l'intelligence; ils ont la certitude que la colonisation du pays va donner la majorité à leur nombre; ils appartiennent à la race qui détient le Gouvernement impérial et qui domine le continent américain... (4) ... Et cette nationalité canadienne-française, devrions-nous la perpétuer pour le seul avantage de ce peuple même si nous le pouvions? Je ne connais pas de distinction nationale qui marque et continue une infériorité plus irrémédiable. La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais. Toute autre race que la race anglaise (j'applique cela à tous ceux qui parlent anglais) y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner au Canadien nord caractère anglais. Je le désire pour l'avantage des classes instruites que la différence du langage et des usages sépare du vaste Empire auquel elles appartiennent. Le sort le meilleur de l'immigrant instruit et qui désire progresser n'offre pas aujourd'hui beaucoup d'espoir de progrès; mais le Canadien français recule davantage à cause d'une langue et des habitudes étrangères à celles du Gouvernement impérial.

à suivre

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Arthur Lefebvre
 TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

À la veille des conversations de La Haye

Les dirigeants des Six oseront-ils aborder la question monétaire et le problème anglais?

par PIERRE MENDES-FRANCE, exclusif au Devoir

C'est l'heure de la vérité pour la Communauté Européenne. Les circonstances des derniers mois ont remis en cause des principes et des modes de concevoir l'Europe que l'on croyait acquis. Les vrais problèmes apparaissent maintenant — l'affaire monétaire, la candidature de la Grande-Bretagne — même si on a pu les éluder pendant dix ans grâce à une prospérité internationale presque permanente et aux facilités que procurait le déficit de la balance américaine des paiements (qui fonctionnait comme une ouverture de crédits aux autres pays). Curieusement ce n'est pas de ces problèmes qu'on va débattre à la Conférence au Sommet dans quelques jours.

Pendant ce temps nous constatons une grave régression, caractérisée par de nouveaux cloisonnements là où l'on voulait faire l'unité : éclatement du marché agricole commun, contrôle des changes français, discordances monétaires et spéculations à l'intérieur de la Communauté, etc... etc... tandis que l'efficacité des mesures prises par tel pays membre de la Communauté sont constamment annulées par l'application de politiques ayant des buts différents par ses partenaires.

Des propositions utopiques

Cette situation conduit certains hommes politiques à proposer de passer d'un extrême à l'autre, par exemple, de créer une monnaie européenne unique. Mais comment pareille décision pourrait-elle être prise tant que l'Europe ne disposera pas d'une autorité politique commune, d'un gouvernement fédéral jouissant de pouvoirs réels? Et cependant, l'Assemblée Européenne, dans sa résolution du 14 mars 1969, est allée jusqu'à suggérer qu'une monnaie européenne soit créée et qu'elle ait valeur de réserve au même titre que le dollar. Or, toutes les critiques que l'on adresse au Gold Exchange Standard, au fait qu'une devise nationale joue le rôle d'un étalon international, s'appliquent à l'hypothèse d'une monnaie européenne que prétendrait au statut de monnaie de réserve. D'ailleurs, une devise ne peut jouer ce rôle que si les pays tiers la recherchent et l'accumulent; tel a été le cas lorsque les États-Unis, possesseurs d'un stock d'or considérable après la guerre, ont pu conserver une balance extérieure durablement débitrice, ce qui a permis aux États-Unis de se constituer des réserves de dollars. Si l'Europe devient demain une véritable entité économique, il faudrait qu'elle reste débitrice pour que d'autres pays utilisent sa devise comme une réserve monétaire. Ce n'est certainement pas souhaitable.

On a proposé parfois aussi que les gouvernements européens maintiennent rigoureusement les rapports et les parités internes de leurs monnaies, quitte à les faire fluctuer, toutes ensemble, en cas de besoin, par rapport à l'or et au dollar. Cela consisterait, en fait, à créer une zone monétaire mark; de plus, en raison des incertitudes qui pèseraient dans ce cas sur les parités futures des monnaies européennes et du dollar, il en résulterait un surcroît d'incertitudes qui pèseraient sur les épargnants, les hommes d'affaires, les cambistes et un nouvel encouragement à ces migrations intestines de capitaux qui se trouvent à l'origine de la plupart des difficultés monétaires présentes. Il faut les réduire et non leur donner un nouvel aliment.

En juillet dernier, les Six du Marché Commun ont adopté plusieurs propositions présentées par M. BARRE, vice-président de la Commission. En cas de difficultés de paiements d'un pays de la Communauté, les autres membres devront lui accorder, dans l'avenir, une aide automatique et immédiate sous forme de crédits à court terme; aussitôt après, des consultations seront organisées pour arrêter les mesures à prendre par le pays débiteur, par les autres pays, et aussi l'action à moyen terme à entreprendre en commun. Lorsqu'un accord de ce genre sera intervenu, les crédits à court terme seront remplacés par des crédits à moyen ou à long terme.

Il ne s'agit-là que de principes. Les décisions finales et les modalités d'exécution restent en suspens. L'actuelle accalmie aidant, on ne se hâte de régler les points litigieux. Si une nouvelle crise monétaire survenait, les autorités monétaires nationales et internationales auraient à faire face sans être mieux préparées qu'en novembre 1968, en mai 1969 ou en août-septembre 1969. Or, chacun sait que la dévaluation du franc et la réévaluation du mark ont fourni un répit, mais pas une solution. Rien n'est réglé.

Ces retards sont inexcusables car, le jour où un véritable accord de solidarité européenne serait intervenu, son fonctionnement retarderait le moment où les difficultés rencontrées par une monnaie européenne se répercutent sur la livre anglaise ou sur le dollar; le moment aussi où les gouvernements européens sont obligés de se tourner vers les États-Unis ou vers le Fonds Monétaire International (où l'influence des États-Unis est déterminante). Il constituerait donc un facteur d'indépendance pour les monnaies européennes et pour les politiques européennes elles-mêmes.

Encore faudra-t-il qu'il soit appliqué dans un esprit communautaire et non pour la seule poursuite d'objectifs purement nationaux. Pour cela de véritables délégations de pouvoirs devront être accordées à l'autorité européenne afin qu'elle puisse agir sans être obligée d'attendre les décisions de chacun des États membres et de subir leurs conditions.

Des solutions réalistes

La première mesure souhaitable consisterait à reconstituer une Union Européenne des Paiements, comparable à celle qui a fonctionné dans les années d'après-guerre et qu'on a eu grand tort de liquider en 1958. Chacun des membres laisserait en dépôt à la nouvelle institution une partie de ses réserves d'or, de devises et de droits de tirage sur le Fonds

Monétaire. Cela permettrait les règlements par compensations, des dispositions permanentes étant prévues pour l'amortissement échelonné des soldes de fins d'exercices. L'Union Européenne serait aussi un centre de délibération pour les problèmes monétaires; taux d'escompte, réserves minimales, crédits à la consommation, etc... etc... en vue de tendre à une harmonisation, à défaut de laquelle il n'y a pas de Marché commun assuré de son avenir.

Il serait souhaitable d'aller plus loin. Si les dépôts faits par les États membres étaient d'un montant suffisant, l'Union pourrait se transformer en un véritable Fonds Commun de Réserves, capable en cas de crise, de jouer un rôle décisif dans la défense des monnaies associées. Un mécanisme de ce genre qui aurait fonctionné en 1958 et 1969 aurait évité de convoquer dans la fièvre, des conférences spectaculaires à Bâle, à Bonn et en d'autres lieux. Ce que les banques d'émission ont bâclé alors, dans la panique, aurait été acquis en temps voulu, en vertu d'arrangements mis au point d'avance et d'autant plus efficaces; d'ailleurs, les spéculateurs, avertis que l'organisation disposait de réserves pratiquement in-

résistibles, n'auraient probablement pas pris les risques qu'on les a vu prendre et n'auraient pas réalisé les profits que la dévaluation du franc et la réévaluation du mark leur ont assurés; la dissuasion la plus réelle contre la spéculation, réside dans l'existence d'une institution centrale disposant d'attributions et de crédits capables de la maîtriser instantanément.

Il est regrettable que plusieurs gouvernements, ceux de France et d'Allemagne Fédérale notamment, se soient prononcés contre le système qui vient d'être esquissé et que la Commission des Communautés Européennes n'ait pas osé reprendre ces idées à son compte.

Si, malgré cela, on en vient un jour à la création d'un véritable Fonds Commun de réserves, de nombreuses et salutaires opérations deviendront possibles. Le Fonds pourra émettre des emprunts libellés en monnaie de compte européenne, offrant aux capitaux instables un placement doté de la sécurité qu'ils recherchent toujours et réduisant ainsi le volume des liquidités migratrices d'une place financière à une autre. Il remplacera peu à peu le marché des euro-dollars,

avec les désordres qui y règnent, par un marché nouveau assurant une plus grande régularité aux commerçants et aux possesseurs de capitaux, tout en les orientant vers des opérations d'utilité générale: opérations internes aux États membres (investissements, reconversions agricoles, etc... etc...), opérations paneuropéennes (commerce avec l'Est, participation à la consolidation de la livre sterling, investissements collectifs en Europe ou au dehors...), opérations extérieures (aide aux pays sous-développés, financement de stocks de stabilisation de matières premières, etc... etc...).

L'ensemble de ces opérations prendrait toute son ampleur si la Grande-Bretagne entraînait enfin dans l'organisation Européenne, ce qui ne pourrait que consolider le crédit de la livre sterling (l'Angleterre n'est pas seule à y avoir intérêt mais aussi le commerce mondial tout entier). Sans doute, les États continentaux n'entendent-ils pas apporter à la Grande-Bretagne une aide sans contre-partie; mais, au moment où celle-ci serait appelée à faire d'importantes concessions à une discipline communautaire, les institutions créées par et pour les membres du Marché commun, devraient de leur côté apporter leur concours au rétablissement de la monnaie de leur nouveau partenaire.

De toute manière, un marché anglais restauré et "relancé" constituerait demain pour la prospérité générale un facteur hautement stimulant: tous les pays du monde ont intérêt à ce que la Grande-Bretagne soit capable d'acheter plus largement au dehors produits industriels et produits agricoles.

Par l'effet d'une sorte de timidité en face des difficultés, les gouvernements s'emploient dans leurs négociations beaucoup plus à effacer ou à compenser les effets qu'à remonter aux causes et à traiter les problèmes au fond. Tel sera encore le cas lors de la prochaine réunion de La Haye. Rien ne sera résolu tant qu'on n'aura pas abordé le problème monétaire et le problème anglais au fond. Pourquoi les ajourner encore et toujours alors que de nouvelles crises peuvent survenir à chaque instant?

(Copyright Agence Louise Forestier)

Brésil

L'affaire des dominicains impliqués dans les activités des réseaux révolutionnaires relance le conflit entre l'Église et l'État

par MARCEL NIEDERGANG

RIO DE JANEIRO (Le Monde). — "Je ne suis pas un politicien. Je suis un homme, je suis un prêtre, je suis un évêque. Mais j'ai la possibilité de prêter ma voix à ceux qui, chez nous, n'ont pas le droit de parler. Je vous le dis, chez nous les étudiants n'ont aucun droit. Les ouvriers, les pauvres ouvriers, n'ont aucun droit, ni même un professeur. Si un professeur chez nous disait la moitié des vérités que je dénonce, il serait mis en prison..."

Il n'est pas inutile de rappeler cette déclaration de Mgr Helder Camara, archevêque de Recife et Olinda, faite l'année dernière à Dakar, devant le congrès mondial des juristes catholiques de Pax Romana, alors que les accusations portées par les autorités brésiliennes contre les dominicains risquent de provoquer une crise encore plus grave des rapports entre l'Église et l'État que celle de 1967.

"Il y a déjà, disait encore Mgr Helder Camara, une violence établie en Amérique latine. Lorsque vous entendez parler des violences, il faut toujours vous demander: est-ce qu'on parle de l'éventuelle violence qui demain pourra naître de la faim des opprimés, ou est-ce qu'on parle de la violence déjà établie par les oppresseurs contre les pauvres qui sont là? Il y a déjà une violence établie. Et je vous dis que l'un des grands efforts de ma vie est d'orienter l'impudence des jeunes de chez nous, des jeunes généreux qui doutent de la sincérité des grands possédants et des gouvernements et qui vont à la radicalisation et à la violence... Ne vous scandalisez pas. Nous arriverons à une pression morale libératrice."

La torture

Une vingtaine de dominicains sont actuellement détenus au Brésil. D'autres arrestations ont eu lieu dans les milieux étudiants et ouvriers depuis que le leader révolutionnaire Carlos Marighela a été abattu par la police à Sao-Paulo, le 4 novembre dernier. Les faibles rumeurs qui traversent l'opinion de la censure officielle et de l'autocensure des organes d'information font état avec insistance de la généralisation et de l'aggravation des tortures infligées aux prisonniers politiques. Mais la hiérarchie catholique en tant que telle — la conférence, na-

tionale des évêques brésiliens — ne s'est encore publiquement prononcée à propos de la mise en cause par les autorités de religieux appartenant à l'ordre des dominicains.

Il est vrai que les "frères prêcheurs" sont moins d'une centaine au Brésil. Il est vrai aussi que quelques-unes des figures les plus populaires d'un ordre installé au Brésil depuis 1885 seulement ont déjà eu maille à partir avec les autorités. Le R. P. Lopes, supérieur de la maison dominicaine de Juiz de Fora, fut l'un des fondateurs du mouvement d'action populaire (A.P.) qui se proposait, entre autres objectifs, de favoriser le dialogue entre chrétiens et marxistes. En 1964, le frère Carlos Josafat dut quitter le Brésil pour avoir défendu le thème de la "violence légitime contre la violence institutionnelle". A Sao-Paulo, la chapelle simple et austère des dominicains était depuis longtemps surveillée avec attention par la police de même que cette librairie au cœur du quartier des gratte-ciel de la métropole pauliste, où l'on trouvait aisément les dernières publications internationales. "Mon Dieu, disait le Frère Ivo, aujourd'hui détenu, n'est pas un Dieu-opium qui aliène, mais un Dieu qui s'engage et se compromet..."

Mais la violence offensive menée par les autorités et une partie de la presse conservatrice contre les religieux, soupçonnés d'avoir été en relation avec des dirigeants révolutionnaires, ne touche pas seulement les dominicains. Des jésuites aussi sont impliqués. Il est clair que les autorités s'efforcent en même temps de démanteler rapidement les réseaux de soutien aux organisations révolutionnaires d'extrême gauche et de discréditer aux yeux de l'opinion publique, nationale et internationale, l'aile libérale de l'Église brésilienne. C'est donc une nouvelle fois le problème des relations entre le régime issu du coup de force de mars 1964 et une Église touchée par les recommandations de Vatican II qui est posé. Le silence prolongé des dirigeants brésiliens comme de la hiérarchie ne peut qu'aggraver le malaise.

CENIMAR ET DOPS

Les seuls éléments du "dossier dominicain" ont été fournis jusqu'à présent par les différents policiers qui bénéficient, semble-t-il, de très grandes libertés d'action depuis la promulgation, en décembre 1968, de l'acte institutionnel numéro 5. Selon cette source, le Frère Ivo et le Frère Ives do Amaral Leubespis, soupçonnés d'être les agents de liaison à Sao-Paulo de Carlos Marighela et de son lieutenant "Toledo", sont arrêtés par des agents de la police "secrète", le DOPS. Conduits au quartier général du CENIMAR (service de contre-espionnage de la marine), ils sont interrogés pendant vingt-quatre heures et avouent "avoir fait successivement partie de quatre organisations révolutionnaires: Action populaire, groupe Armas, Avant-garde populaire révolutionnaire et groupe Marighela". Les agents du DOPS à Sao-Paulo et ceux du CENIMAR et du S.N.I. (service d'information de l'armée) à Rio-de-Janeiro, appréhendent d'autres religieux, notamment les frères João Antonio Caldas Valença, Tito Alencar Lima, Giorgio Calegari, Beto, Alberto Christo, Luis Felipe Raton, Magno Jose Vilela, ainsi que des journalistes, des professeurs et des commerçants.

Des policiers s'installent dans la librairie "dominicaine" de Sao-Paulo et captent tous les messages téléphoniques. Deux jours plus tard, le 4 novembre, l'un de ces messages codés permet aux policiers de monter une "souricière" dans laquelle Carlos Marighela va tomber. Les agents du DOPS ont fait monter des dominicains arrêtés dans les voitures qui attendent Marighela pour l'abattre, faute de pouvoir le capturer vivant. Ce scénario, rapporté par la presse brésilienne selon les informations de la police, ne permet pas d'affirmer catégoriquement que les dominicains "ont trahi Marighela".

C'est pourtant la version immédiatement adoptée par les autorités policières, qui paraissent plus préoccupées de dissocier "chrétiens" et "marxistes" que de fournir des preuves irréfutables de "la complicité des dominicains avec les réseaux révolutionnaires urbains". Les seules "preuves" apportées, du moins jusqu'à présent, sont les "aveux" des prisonniers à l'issue d'interrogatoires "plus ou moins prolongés".

Si la conférence nationale

des évêques garde le silence, plusieurs évêques interviennent en revanche pour révéler précisément les conditions dans lesquelles ces "interrogatoires" se déroulent.

La généralisation de la torture au Brésil a déjà été dénoncée par quelques prêtres courageux, comme l'abbé Talpé, lui-même appréhendé à Sao-Paulo et témoin de scènes de violence particulièrement pénibles. Mgr da Cunha Vasconcellos, archevêque de Ribeirão Preto, dans l'État de Sao-Paulo, va plus loin. Il accuse les policiers de pratiquer sur des religieux arrêtés les violences habituellement réservées aux civils. Il affirme que des religieux auraient été violés. Il excommunie le chef de la police de Ribeirão Preto et son adjoint. Ces derniers n'en ont cure. Ils publient un communiqué, contresigné par vingt-neuf membres de la police politique de Ribeirão Preto, qualifiant l'excommunication d'"arbitraire" et de "despotique", et proclamant leur intention "de poursuivre la lutte contre la subversion et le terrorisme".

Le cardinal Vicente Sherer, archevêque de Belo-Horizonte, demande de son côté que les religieux arrêtés bénéficient d'un "procès juste". Tout en reconnaissant "le droit du gouvernement de punir les fauteurs de troubles", le cardinal Sherer, qui n'appartient pas à l'aile libérale, manifeste sa solidarité avec "le combat des prêtres en faveur des hommes de la justice, de l'amour et de la paix".

Chiens policiers dans l'île des Fleurs

Il proclame aussi que "la protection non illégale des fugitifs" est une "valeur chrétienne". Cette mise au point est importante car les autorités accusent les dominicains d'avoir organisé à la frontière de l'Uruguay une filière permettant aux dirigeants révolutionnaires "brûlés" dans des actions de commandos de quitter le Brésil. Mais cette voix, auguste et isolée, tranche singulièrement avec le désarroi des supérieurs de l'ordre au Brésil. A Rio, le prieur des dominicains déclare que les "prêtres arrêtés lui sont tout à fait inconnus" et qu'il "éprouve des difficultés à entrer en relation avec le supérieur de l'ordre à Sao-Paulo".

Elle tranche également avec le silence presque général de la hiérarchie.

La semaine dernière, des leaders de l'Union nationale des étudiants (organisation dissoute par le régime et clandestine) apportent pourtant de nouveaux témoignages sur les "méthodes de lutte de la police contre la subversion" et sur la torture. Ils affirment devant des représentants de la presse étrangère à Rio que "des prisonniers politiques, hommes et femmes, détenus dans l'île des Fleurs, proche de l'ancienne capitale fédérale, sont torturés, dénudés, pendus sur les pieds, battus jusqu'à l'évanouissement, soumis aux chocs électriques, mordus aux organes génitaux par des chiens spécialement dressés". Des étudiants et des étudiantes, appartenant à la bourgeoisie carioca, comme Jean-Marc von der Weid, Victor Hugo Glasbaum, Marjane Vieira

Lisboa, figureraient parmi les détenus de l'île des Fleurs.

"La mort de Marighela, c'est la fin du mouvement révolutionnaire...", affirmaient les autorités le 4 novembre dernier. Samedi dernier à Rio, deux anciens vice-présidents de l'Union nationale des étudiants ont déclaré: "Nous ne nous contenterons plus de donner notre appui aux groupes armés. Nous allons entrer nous-mêmes dans la lutte armée..." Ils ont aussi annoncé que la liste détaillée des prisonniers politiques soumis à la torture serait envoyée à la fondation Bertrand-Russell à Jean-Paul Sartre et au sénateur américain Frank Church, qui vient de critiquer vertement devant la commission des affaires étrangères du Sénat de Washington "l'augmentation de l'aide militaire aux gouvernements latino-américains préconisée par M. Nelson Rockefeller".

STOP! PROJET MARIAGE

Futurs couples! Participez aux rencontres de fiancés! INFORMEZ-VOUS A:

LA FEDERATION NATIONALE DES SERVICES DE PREPARATION AU MARIAGE,

685 rue St. Denis, Montréal (391), Tel. 514-749-8014

de 9 h à 5 h 30 P.M. toutes les semaines

QUEBEC: Amos - Chicoutimi - Drummondville - Havelock - Hull - Joliette - Lac St-Jean - St-Jean - Mont-Laurier - Québec - Rimouski - Rouyn - St-Hyacinthe - St-Jean - St-Jérôme - Sherbrooke - Trois-Rivières - Valleyfield - Victoriaville.

ONTARIO: Hamilton - North York - Mississauga - Toronto - Windsor - York.

NOUVEAU-BRUNSWICK: Bathurst - Edmundston - Moncton.

MANITOBA: St Boniface.

ATELIERS 4371 Lafrance

Léveillé

NETTOYEURS-BUANDIERS

Maintenant

- LAVAGE DE CHEMISES
- LAVAGES DE FAMILLE AU COMPLET

BUREAU-CHEF 4368 PARTHENAIS

Tél.: 522-2152

CADEAUX DE NOEL EXCLUSIFS ET PERSONNELS

PAPETERIE POUR \$2.00

Une boîte de papeterie personnelle comprenant 50 enveloppes et 60 lettres. Imprimées en bleu, aux noms et adresses de votre choix. Papier: BLANC, ROSE ou BLEU. (mentionnez la couleur désirée en commandant)

SEULEMENT \$2.00

Contenant d'un paquet de cigarettes. L'intérieur en or brillant, le contour en velours rouge. Vos initiales gravées en OR sur VÉLOURS.

Choix de grandeurs: Petit, Régulier, King Size.

PLUS une boîte de 50 grands cartons d'allumettes en OR, avec votre prénom gravé en ROUGE.

Jeux de CARTES initiales

Choix de 2 couleurs: ROUGE - BLEU. Qualité supérieure. Avec vos initiales gravées en OR au verso. Pour le prix minime de \$2.00 le jeu.

GRAND SPECIAL

Les trois articles commandés en même temps expédiés à la même adresse, pour seulement \$5.00

LIVRAISON IMMEDIATE - TAXES COMPRISES

TRANSPORT INCLUS - PAYS COMPTANT

POUR ENVOI C.O.D., FRAIS DE POSTE EN PLUS

Manon Des Ilets

CASE POSTALE 910-D

ACTON VALE (Bago) QUÉ.

pour LUI, pour ELLE... pourquoi pas UN LIVRE?

La Librairie de l'Imprimeur de la Reine

Édifice Aeterna-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine.

COURS DE TRADUCTION

SESSION 1970

Pour tous renseignements appelez:

288-3111

Berlitz Traductions

1 Place Ville Marie

André Déom, président du CDE

Au cours de la dernière assemblée du Conseil d'administration, M. André Déom a été élu président du Centre des dirigeants d'entreprises.

Associé de la maison Ducharme, Déom et Associés Inc. M. Déom a occupé des postes de commande auprès de Québec Iron and Titanium Corporation, des Entreprises Brillant, de Québec Téléphone, et de la Compagnie de Papier Rolland Limitée où il était, jusqu'à ces derniers jours, vice-président au personnel.

Outre M. Déom, le Comité

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie

MONTREAL - 866-9854

LAURENT BÉRUBÉ

DECORATEUR - ENSEMBLIER

8240 AIME-RENAUD

ST-LEONARD MtL 38

3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU

DECORATEUR - ENSEMBLIER

DESIGNER

1285 ST-ANDRÉ

MONTREAL 132

845-7592

LAURENT LAMY

DECORATEUR - ENSEMBLIER

788, Wilder

Montréal 8 - 737-1955

POINTE PENTEL

PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE

Tère au Canada! Tère au Monde!

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ

DECORATEUR - ENSEMBLIER

8240 AIME-RENAUD

ST-LEONARD MtL 38

3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU

DECORATEUR - ENSEMBLIER

DESIGNER

1285 ST-ANDRÉ

MONTREAL 132

845-7592

LAURENT LAMY

DECORATEUR - ENSEMBLIER

788, Wilder

Montréal 8 - 737-1955

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA GOMMISSION

AVANT D'ACHETER

CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges

Tel.: 738-8686

Fondée en 1877

LE MASSACRE QUI BOULEVERSE L'AMÉRIQUE

Suite de la première page

ments hostiles d'une nature pleine de pièges. Mystique, courageux, fier, l'Annamite est aussi un indomptable. Les anciens d'Indochine, qui ont patoué dans les rizières qui bordent cette "rue sans joie" entre Danang et Hué, ont livré là des batailles épiques, qui font aujourd'hui partie de la geste guerrière.

Les Américains, malgré leurs valeureux Marines, leurs cuirassés de la 7ème Flotte, qui pilonnent sans cesse cette terre insoumise, leurs B 52 qui quotidiennement la déchiquètent, leur artillerie de campagne, leurs bulldozers, leurs produits défoliants et toutes leurs opérations de grande envergure, s'y sont enlisés. Enterrés dans leurs bunkers ou aux aguets derrière leurs sacs de sable, ils font figure d'assiégés. Le Vietcong, qui s'évapore le jour comme par enchantement pour se muer en un misérable paysan au visage caché sous le chapeau conique, surgit la nuit, par milliers, en masses innombrables, et frappe là où on ne l'attend pas, rapidement, efficacement, puis se fond à nouveau dans la nature, dans le peuple, ce peuple qui est sa propre substance, une autre forme de lui-même. Sur les 138.000 habitants de la région de Quang Ngai, 40% ont déjà connu l'exode, le déracinement, destiné à tuer le "mal vietcong" qui prolifère en eux. Arrachés de leurs villages sous la menace des armes, ils ont été parqués dans des hameaux stratégiques entourés de pieux, de miradors. Rien n'y fit. Malgré les militaires, les vigiles, les informateurs, l'ennemi était toujours là, omniprésent, invisible, impalpable. Une à une, ces nouvelles agglomérations se libèrent. Alors, les Américains firent donner le rou-

leau compresseur, la pondéreuse et écrasante machine à répression. 70% des habitations de la province furent détruites par les bombardements, après que la population eut été avertie, par des tracts lâchés du ciel, que l'arrivée de l'aviation était imminente. Peine perdue. Les villageois s'enfoncèrent un peu plus dans les forêts, ou creusèrent dans le sol des tunnels profonds à plusieurs étages, qui comme des madrepores s'imbriquaient les uns aux autres, se ramifiaient, reliaient les hameaux entre eux. Les Américains entreprirent la "recherche et la destruction" de ces conduits souterrains. Tout fut utilisé, le T.N.T., les gaz toxiques, le pilonnage systématique des B 52. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été ainsi massacrés sans laisser de trace, leur cadavre enfoui sous des mètres de terre, mais le peuple n'a pas abdiqué. Il est resté égal à lui-même, intraitable, inébranlable, pleurant ses morts en cachette, ne montrant au grand jour que la froide impassibilité de ses visages inexpressifs.

Et beaucoup d'Américains, qui croyaient en leur mission messianique de "sauveurs du monde libre" au Vietnam, se mirent à ressentir les premiers symptômes d'un mal pernicieux qui s'appelle la haine, une haine inextinguible contre ces "yeux bridés", ces chinetoques, ces jaunes qui mettaient en défaut non seulement leur bonne conscience, mais leurs ordinateurs, leurs stratégies et leur matériel. Des calculs électroniques avaient été faits, concernant Quang Ngai, dont les chiffres dépourvus des zéros que comportent d'habitude les évaluations approximatives laissent sceptiques.

C'est pourtant sur des données de ce genre que les militaires américains s'appuient pour juger et agir. Sur les 126.779 habitants de la région, apprend-on de source U.S., 72.779 sont des supporters actifs du Vietcong. C'est là la guerre réduite en équation et l'ennemi à annihiler en pourcentage. L'individu, coupable ou non, n'existe plus. 72.779 est devenu une entité mathématique, le chiffre correspondant au degré de pollution exact, qu'il faut soustraire du total pour retrouver une population saine.

Un Oradour vietnamien

Ce matin du 16 mars 1968, à Pinkville, comme à chaque aurore, le village bourdonne de bruits familiers. Canards et porcs se vautrent dans les mares. Des poules se sauvent en caquetant devant les enfants qui jaillissent fesses à l'air des pailloles. Do Chuc, les yeux encore gonflés de sommeil, lisse sa petite barbe clairsemée, courte encore. Il a 48 ans. Plus tard, lorsqu'elle sera longue et neigeuse, elle lui attirera tous les signes extérieurs de respect. Il s'apprête à absorber avec ses baguettes son premier bol de riz quand un tremblement terrible secoue la paillole.

— "L'artillerie, l'artillerie! Vite, aux abris, crie-t-il."

Avec sa femme et ses deux filles, il se précipite dans le tunnel qui serpente sous la maison. Le pilonnage se poursuit, puis soudain, c'est le silence, lourd, angoissant. Des enfants hurlent, des femmes pleurent.

L'alerte est finie. Les villageois sortent

de leurs cachettes quand leur parvient un ronronnement lointain, puis plus proche, de plus en plus proche. Les Hueys passent au ras des toits, lâchent les roquets fixés sous leur ventre renflé. Les mitrailleurs, avec leur casque et leurs grosses lunettes semblent appartenir à un autre monde. Ils effectuent des va et vient avec leurs armes. Une grêle de plomb s'abat sur le sol, dans un vacarme apocalyptique. C'est la panique. On court dans tous les sens.

A l'orée de Pinkville, les hélicoptères se sont immobilisés à un mètre du sol. Des soldats jaillissent des carlingues et s'approchent par bonds successifs, en tirant.

— "Les Américains, devait dire plus tard Do Chuc, l'un des rescapés du massacre, à David Lamp, correspondant de l'Agence UPI, nous firent sortir tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, même les mières avec leurs bébés. Ils nous emmenèrent à quelques centaines de mètres du village et nous ordonnèrent de nous accroupir (...). Tout se passait dans le calme. On ne comprenait pas très bien ce qu'ils voulaient, mais c'était tout."

Cette fois-ci cependant, au lieu de procéder aux fouilles, aux interrogatoires et à la sélection habituelle, les soldats font claquer la culasse de leur arme. Un mitrailleur est placé en batterie. Brusquement les villageois comprennent qu'ils vont mourir. L'effroi fige leurs traits. Les femmes pleurent, serrent leurs enfants contre elles, implorent la pitié. Les gosses terrifiés hurlent. Un bonze s'approche d'un G.I. lui montre ses papiers d'identité. L'Américain hausse les épaules et répond: "Sorry!"

Et le massacre commence. Do Chuc, touché à la jambe, s'effondre. Il sent d'au-

tres corps tomber sur lui, qui le recouvrent.

— "Je n'osais pas bouger, et c'est sans doute ce qui m'a sauvé. Je suis resté ainsi pendant une heure, jusqu'à ce que les soldats s'éloignent. Quand tout est redevenu calme, je suis allé avec les autres survivants au marché de Son Thanh, à un kilomètre environ, pour chercher du secours. Voilà comment ça s'est passé."

Cette tuerie a eu lieu, je le répète, le 16 mars 1968. Elle n'a été que très récemment révélée par le New York Times et Newsweek. Depuis, elle bouleverse l'Amérique et effare M. Nixon, qui craint que cette affaire ne donne une nouvelle vigueur au mouvement du "Moratoire". Tous les journaux américains, découvrant maintenant de nouvelles atrocités à décrire. C'est la surenchère de l'horreur. Le lieutenant William Calley a été inculpé de "meurtre envers un nombre indéterminé de gens", et le sergent Mitchell, d'"attaque avec intention de tuer".

Mais si la presse américaine se décide à jouer son rôle, combien d'autres risquent d'être inculpés? Les crimes de guerre doivent être punis, mais n'est-ce pas le propre de la guerre d'engendrer le crime?

"Il faudrait un million d'années au Nord-Vietnam pour arriver à nous faire autant de mal que nous nous en sommes fait à nous-mêmes au cours de cette guerre", écrit le poète américain Robert Lowell.

Si on laisse de côté l'aspect politique, pour ne juger que l'aspect humain du problème, cette citation est en partie vraie, et "l'incident de la Colline 192", raconté par Daniel Lang dans le New Yorker il y a deux semaines le confirme. Il a eu lieu le 17 novembre 1966.

■ éducation

Le CEGEP Bois-de-Boulogne vient de signer une convention collective avec ses enseignants et le gouvernement du Québec. Il reste encore quatre collèges qui n'ont pas signé d'entente.

Une mission française des instituts universitaires de technologie et des lycées techniques visite le Québec du 3 novembre au 13 décembre. La mission visite des collèges et des industries québécoises. Elle envisage aussi la possibilité d'échanges d'étudiants de niveau collégial.

Pour combler une lacune des services d'information du ministère de l'éducation, le Collège Édouard-Montpetit tient à préciser qu'il dispense actuellement des cours professionnels sur les techniques dentaires, aérotechniques, infirmières, administratives, électrotechniques ainsi que l'informatique.

La Fédération des professeurs d'écoles secondaires de l'Ontario a décidé de priver de leurs droits tous les enseignants qui accepteraient de travailler pour la commission scolaire de Hamilton dont un grand nombre de professeurs ont démissionné massivement.

Robert Bourassa, le technocrate devenu politique

par Michel Roy

Les doutes qu'entretenaient encore les organisateurs de Robert Bourassa quant à ses aptitudes politiques sont maintenant dissipés. Au terme d'une tournée de 3.000 milles à travers la province, de Drummondville à Sept-Îles, de Trois-Rivières à Saint-Georges-de-Beauce, de Montréal à Chicoutimi, de Jonquière à Rivière-du-Loup, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à Pointe-au-Pic, à la faveur de rencontres personnelles avec les délégués, au cours de réunions publiques, à la radio et à la télévision, en conférence de presse, dans des fêtes populaires, en milieu sympathique ou devant des auditoires sceptiques et méfiants, le candidat a relevé les défis sans recourir aux artifices des fabricants d'images, en restant fidèle à lui-même.

Pour les journalistes qui l'accompagnaient, enclins à croire que les militants et les délégués recherchent avant tout un leader autoritaire et imposant, cette tournée tend à révéler que la franchise, la simplicité et la spontanéité sont singulièrement rentables. La tranquille assurance du jeune technocrate "qui sait compter" et annonce des "moments difficiles" rejoint et impressionne plus qu'on le pensait ceux qui seront appelés à élire le successeur de Jean Lesage.

A ceux qui l'invitaient un soir à user de moyens plus

classiques pour conquérir l'électorat, M. Bourassa n'a pas craint d'indisposer une partie de l'auditoire en annonçant que l'ère de la démagogie et de la rhétorique électorale est révolue. Mais la réplique était donnée sur un ton qui décourage les contradicteurs.

A qui réclamait une "main de fer" pour rétablir l'ordre dans cette province, le candidat explique calmement que le seul respect de la loi ne suffit pas à résoudre le problème car "le couvercle enfoncé sur une marmite qui chauffe ne fait que retarder l'explosion"; c'est aux causes qu'il faut s'attaquer et, parmi celles-ci, aux questions qui touchent à la fois les citoyens dans leur vie et le Québec dans son économie; les emplois. Pour les créer, dirait-il ensuite, les formules générales et les belles phrases sur l'ère post-industrielle ne produiront pas les résultats attendus; c'est à chacun des problèmes particuliers et concrets qu'il faut apporter des solutions pratiques et précises, non pas dans cinq ans, mais dans l'immédiat, avec les moyens dont nous disposons, les pouvoirs souvent inutilisés que nous reconnait la constitution.

Et, quand il a énuméré les méthodes qu'il compte adopter pour tenter de résoudre les difficultés présentes, il doit encore dire de quelle manière il discutera avec Ottawa. En préparant chacun des dossiers avec soin, a-t-il coutume de répondre. C'est par les chiffres, les faits et la connaissance que seront surmontés les obstacles. Il ajoute souvent: "Je n'ai pas de complexe d'infériorité devant Pierre Elliott Trudeau: nous avons fait les mêmes études; lui à Cambridge, moi à Oxford; nous avons tous deux étudié à Harvard. Je j'ai peur d'entrer dans les détails techniques. Je n'irai pas à Ottawa pour faire du théâtre et gagner des élections. Je ne gouvernerai pas pour gagner les prochaines élections. Il s'agit d'échapper le Québec de courir à la faillite!"

D'autres encore n'hésitent pas à lui demander de bien vouloir faire une place dans son cabinet à "l'excellent député du comté", et la requête est faite en présence de l'intéressé. "Je n'ai fait, je ne fais et ne ferai aucune promesse. Je veux avoir les mains libres. Je ne veux rien devoir à personne".

Mais sera-t-il assez fort assez rusé, assez expérimenté pour affronter certains hommes politiques? "Il n'est pas besoin, répond-il, d'être un taureau pour faire face à René Lévesque!" D'ordinaire, il

enchaine: "Je n'ai pas peur d'engager un débat avec n'importe quel adversaire du PQ. Je l'ai fait déjà. Je suis même allé devant les étudiants, donc en milieu sympathique au PQ. Et j'attends toujours des dirigeants du PQ les réponses aux questions que je leur ai posées sur l'avenir économique d'un Québec souverain!"

Robert Bourassa ne provoque pas, il est vrai, beaucoup d'enthousiasme dans ses auditoires. Mais il force ses auditeurs à réfléchir. Et, surtout, il répond aux questions qu'on lui pose. Il dit toujours: "Cela ne se fera pas du jour au lendemain... et je ne promets pas de réduire les impôts... Ce serait folie que d'envisager une baisse des taxes". Mais il reste possible d'assurer une répartition plus équitable du fardeau fiscal, selon lui, en particulier au chapitre de l'impôt foncier scolaire qui, dit-il, sera sensiblement réduit pour le particulier et proportionnellement accru pour les sociétés commerciales, celles-ci pouvant ensuite le déduire de leur revenu imposable.

Mais comment, à 36 ans, si brillant économiste soit-il, peut-il sérieusement envisager d'assumer la direction d'un gouvernement?

A 36 ans, dit-il, "je suis déjà presque trop âgé si l'on songe que plus de la moitié des électeurs aux prochaines élections seront plus jeunes que moi!" Mais il y a plus: ce n'est pas l'expérience parlementaire qui fait nécessairement les hommes politiques, ni le nombre d'années consacrées à l'action politique. Aujourd'hui, compte tenu de la nature de nos problèmes, c'est plutôt le degré de préparation. Robert Bourassa signale à ce propos qu'il a consacré 10 ans de sa vie aux études (droit, sciences économiques et politiques) et à divers travaux de recherches (commission Bélanger, conseiller au ministère fédéral des finances, enseignement à l'université d'Ottawa, à l'université de Montréal et à Laval). Depuis l'âge de 18 ans, il est inscrit au Parti libéral. Il n'avait pas 20 ans quand il décida avec intrépidité d'affronter Paul Sauvé en assemblée contradictoire à Saint-Eustache. A l'autre bout de la tribune, ce jour-là, le porte-parole du Parti social-démocratique (devenu NDP) n'avait pu parler; il s'appelait Pierre Trudeau.

Tout cela devrait suffire à faire un homme politique capable de gouverner, pourvu qu'il soit entouré d'une équipe dynamique. A cette fin, il dit partout qu'il ira chercher des jeunes administrateurs qui ont fait leurs preuves dans l'entreprise privée.

■ le monde du travail

Jacques Desmarais, au CCCSN

L'exécutif de la CSN vient de nommer Me Jacques Desmarais comme permanent au conseil central de Montréal, dont le président est M. Michel Chartrand. Il remplace M. Jean-Jacques Couvrette, en congé sans solde à Paris.

Me Desmarais était jusqu'à ces derniers jours conseiller syndical auprès de l'exécutif et du secrétaire général, M.

Raymond Parent, en particulier.

Au Conseil central où, dit-il, le travail intéressant ne manque pas, il entend s'occuper particulièrement de l'action politique et de l'organisation syndicale.

Condamné à quatre mois de prison en rapport avec l'éméute de la Saint-Jean-Baptiste, en 1968, il a fait inscrire sa cause en appel.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CEGEP DE ST-LAURENT

Fonction: RESPONSABLE DES TECHNIQUES DE LOISIRS.

Tâches:

- Responsable de la consolidation et de l'administration de l'option "Techniques de Loisirs" en collaboration avec la Direction des Services Pédagogiques du Collège.
- Responsable de l'organisation des stages et coordonnateur des différents éléments du programme.
- Assurer une partie de l'enseignement théorique et pratique.

Qualifications:

- Large et récente expérience dans le domaine des loisirs et des sports.
- Expérience dans l'enseignement et dans l'administration.
- Facilités d'adaptation et de communication.

Salaire:

A déterminer, selon la scolarité et l'expérience. Veuillez adresser votre candidature avant lundi le 8 décembre 1969 à:

Cégep de St-Laurent,
c/s Secrétaire Général,
625, boul. Ste-Croix,
Montréal 379, P.Q.

COMPTABLE AGREE

Bilingue. Endroit — Montréal.
Traitement initial — environ \$11,000

Une industrie d'envergure nationale, engagée dans la fabrication et la vente d'une gamme très variée de produits, est à la recherche d'un comptable compétent.

Au début, pour une période de plusieurs mois, le candidat choisi aidera le contrôleur à réorganiser les méthodes de comptabilité et autres procédés s'y rattachant afin de les rendre conformes aux méthodes employées par la compagnie-mère. Les principaux points touchés par ces changements seront probablement le système de rapports mensuels à la Direction et celui des coûts d'exploitation; on tiendra compte dans ces changements de l'adoption possible d'un système d'ordinateurs. On prévoit que le candidat choisi sera promu, durant l'année, à un poste d'autorité à l'échelle administrative.

De préférence, le candidat aura environ 30 ans et sera désireux de se

5, place ville marie, montréal 113

créer une carrière dans une compagnie progressive et bien dirigée.

Les candidats devront répondre à chacune ou à la plupart des exigences suivantes:

- un diplôme ou un titre reconnu en comptabilité, de préférence celui de C.A.
- une connaissance parfaite du français et de l'anglais
- de l'expérience (3 ans ou plus) dans la comptabilité industrielle, y compris, si possible, l'établissement des méthodes
- il serait avantageux d'avoir été en contact, dans la pratique, avec le traitement électronique des données.

Les offres de services seront étudiées confidentiellement. Elles devront porter la mention "dossier no 155", et être adressées à

Price
Waterhouse
et Associés
conseillers en administration

Un organisme sans but lucratif

recherche des

ASSISTANTS POUR RECHERCHES ÉCONOMIQUES

L'invitation s'adresse aux diplômés universitaires de sexe féminin ou masculin désireux d'obtenir un emploi à temps plein ou partiel.

Adresser la réponse y compris un curriculum vitae à:
Case 1226, Le Devoir, Montréal, P.Q.

KRAFT

SURVEILLANT-ADJOINT DE LABORATOIRE

requis par une importante compagnie en procédés de produits alimentaires, située à Montréal, pour son Laboratoire du Contrôle de la Qualité.

Les candidats devront posséder un BSc en Chimie, avoir un minimum de 5 années d'expérience dans la surveillance de laboratoire, être approximativement âgés de 35 ans, et posséder une connaissance raisonnable de la langue française et de la langue anglaise.

Les fonctions à ce poste seront, d'assister le Surveillant de Laboratoire dans l'attribution et la vérification du travail d'un important groupe de techniciens en laboratoire et d'un petit groupe de chimistes professionnels.

Programme de bénéfices marginaux comprenant plan d'assurance médicale de premier ordre, complet, gratuit; contribution au plan d'indemnité hebdomadaire, plan d'assurance-vie et plan de retraite.

Ecrire à: Bureau du Personnel,
Kraft Foods Limited,
C.P. 6118,
Montréal 101, P.Q.

Chef comptable demandé

RESPONSABILITÉS:

- voir aux procédures comptables et à l'administration
- préparation des états financiers mensuels.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- posséder un diplôme universitaire ou être membre d'une association reconnue de comptables (C.A.C.G.A.)
- connaissance des principes d'ordinateur électronique
- doit être parfaitement bilingue.

S'adresser à: J.-M. ST-GEORGES, C.A., Trésorier, Union du Canada, Assurance-Vie, 325, rue Dahousie, Ottawa, Ont.

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure
ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Séance de "prospection d'idées"...



Ce directeur exécutif et ses collègues vont quitter le bureau pour une séance de prospection d'idées qui aura lieu au Reine Elizabeth. Ils ne sont que six, mais déjà nous veillons à ce que tout soit parfait, comme s'il s'agissait d'un grand congrès. Voilà pourquoi ils ont choisi le Reine Elizabeth.

Si vous devez organiser une réunion ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus importantes réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre d'invités, le Reine Elizabeth assure le succès de toutes vos réceptions. Composez 861-3511 et demandez le directeur du service des banquets.

informations

Le sommet de La Haye reprend l'étude de la candidature de la GB

LA HAYE (AFP) — Le sommet européen s'ouvre aujourd'hui à La Haye, réunissant dans la salle historique des Chevaliers, haut lieu de l'histoire néerlandaise, les chefs de gouvernement des six pays du Marché commun (France, Italie, Allemagne fédérale, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas). Le président de la République française, M. Georges Pompidou, du fait de ses prérogatives constitutionnelles, participe, seul chef d'Etat, à cette rencontre, dont l'initiative revient d'ailleurs à la France.

Il s'agit avant tout, au moment où va se clore la période transitoire du Marché commun, de définir ce que sera celui-ci à partir du premier janvier prochain et, au-delà, ce que sera l'Europe. Celle-ci demeurera-t-elle un rêve mort du passé que le présent exclut, ou rapidement s'orientera-t-elle vers une réalisation concrète?

La discussion s'articulera autour de trois points principaux: l'enrichissement du Marché commun, son renforcement et son élargissement (incluant l'entrée de la Grande-Bretagne).

La France met l'accent sur les deux premiers volets de ce triptyque, dont elle estime qu'ils doivent être réalisés avant de passer au troisième. Ses partenaires, quant à eux, plus particulièrement les Pays-Bas, entendent placer sur un même plan, sans nuance de hiérarchie, les trois volets, car pour eux le point essentiel reste l'élargissement du Marché commun par l'ouverture de négociations des que possible avec la Grande-Bretagne et les autres pays ayant fait acte formel de candidature: l'Irlande, le Danemark et la Norvège.

Au cours des semaines qui viennent de s'écouler, il est apparu que la France

entendait ne plus opposer de veto à l'adhésion britannique, mais tenait cependant à ce que celle-ci ne soit négociée que dans le cadre d'un Marché commun ayant pris forme définitive, notamment sur le plan du financement agricole et renforcé sur les plans de la coopération financière et juridique.

Les Pays-Bas, champions de l'adhésion britannique, ont d'autre part assoupli leur attitude, naguère intransigeante, acceptant qu'une date limite seulement soit fixée pour l'ouverture des négociations, date tenant compte de la nécessité d'un accord entre les six et de la désignation de négociateurs.

Tout repose donc sur la notion de "confiance", comme le soulignaient il y a deux semaines M. Joseph Luns, ministre néerlandais des affaires étrangères, et M. Maurice Schumann, son homologue français. Mais tous entendent que la "confiance" ne soit pas restreinte à une "mauvaise foi" et que la conférence ne s'égare pas dans des byzantines discussions.

La Haye est donc devenue capitale européenne, et ce n'est pas sans un secret orgueil que les Néerlandais voient la ville où siègent leurs Etats-Général (parlement) devenir le cœur du continent européen.

Plus de 270 journalistes étrangers sont déjà sur place. La première délégation, celle du Luxembourg, est arrivée dimanche soir, les autres se succédant pendant toute la matinée de lundi.

Heureux présage: un gai soleil qui donne au paysage de cet ensemble de villages séparés les uns des autres par des bois qu'est La Haye, un aspect de toile de Vermeer.

Au Conseil atlantique

Comment remplacer les 4,800 militaires canadiens en RFA?

BRUXELLES (AFP) — Entamée à La Haye sous le signe de l'Europe, la semaine se conclura à Bruxelles par la session ministérielle hivernale du "Conseil atlantique".

La France, la République fédérale et l'Italie y seront représentées pour la première fois par leurs nouveaux ministres des Affaires étrangères MM. Maurice Schumann, Walter Scheel et Aldo Moro. Cette session est aussi la première depuis l'ouverture des négociations russo-américaines d'Helsinki. Elle devrait coïncider plus ou moins avec le "sommet de Moscou" où les dirigeants du pacte de Varsovie passeront au crible la nouvelle "Ost Politik" de Bonn, et feront le point de l'offensive qu'ils mènent depuis le 17 mars pour la réunion d'une conférence européenne de sécurité.

En l'absence de leur collègue français, les ministres de la défense examineront mercredi la situation militaire de l'OTAN un an et demi après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Après avoir entendu les rapports du président du "comité militaire" (instance militaire suprême), et du secrétaire général Manlio Brosio, ils attaqueront leur "plat de résistance": comment combler le trou que laisseront, l'automne prochain, dans la plaine du nord de l'Allemagne, les 4,800 militaires dont Ottawa a décidé le rapatriement.

Les gouvernements qui avaient accepté de "donner un coup de collier" après les événements d'août 1968, sont hostiles à tout effort militaire (et par conséquent financier) notable. Cependant l'ouverture des négociations germano-britanniques pour le renvoi en République fédérale d'une brigade rapatriée en 1968 a détendu l'atmosphère: il reste à savoir si Bonn accepterait de compenser

suffisamment par des achats de matériel anglais le "trou" que cette décision provoquerait dans la balance des paiements britanniques.

Le "Conseil atlantique" proprement dit tiendra ses assises jeudi et vendredi. Les ministres des Affaires étrangères des 15 pays — dont les "six" de La Haye — y participeront. L'un des plus écoutés sera sans doute M. Poul Hartling (Danemark) rentré trois jours plus tôt de Moscou où il aura certainement entendu un plaidoyer pour la convocation rapide d'une conférence européenne de la sécurité. Son collègue britannique, M. Michel Stewart, aura eu quelques jours plus tôt des entretiens avec le ministre roumain des Affaires étrangères M. Corneliu Rănescu.

L'Alliance atlantique n'a toujours pas répondu officiellement à l'appel lancé à Prague en octobre dernier par les ministres du Pacte de Varsovie. Les occidentaux n'envisagent pas de participer à une conférence aux côtés des pays socialistes et des neutres, si Washington et Ottawa n'y siègent pas de plein droit. Tous reconnaissent qu'elle devrait faire l'objet d'une préparation approfondie. Mais plusieurs "petits" pays — Belgique, Scandinavie — et dans une certaine mesure le Canada, sont relativement plus "pressés" que les "grands".

Pour les Américains, Moscou redoute que l'inscription de questions importantes à l'ordre du jour d'une conférence en retard la convocation: aussi pensent-ils que l'URSS n'est pas désireuse d'y discuter des vrais problèmes de l'Europe.

En fait l'Alliance redoute une conférence sans autre résultat concret que la reconnaissance DE JURE du STATU QUO européen issue de la guerre.

Procès expéditif à Saigon

Le FNL aurait noyauté le gouvernement

SAIGON (AFP) — Le dossier de l'affaire "Huynh Van Trong" le plus grand procès d'espionnage de l'histoire du Sud-Vietnam, a été fermé samedi sans qu'aucun éclaircissement ait été apporté sur le véritable rôle de certains accusés qui avaient un accès direct auprès des plus hauts dirigeants du gouvernement sud-vietnamien.

M. Trong, ancien assistant spécial à la présidence de la République, a été condamné samedi soir aux travaux forcés à perpétuité pour "haute trahison" par un tribunal militaire. MM. Vungoc Nha, chef du réseau, Le Huu Thuy, ancien chef de cabinet au ministère du Ralliement, et Kinh, qui tous trois avaient reconnu appartenir au parti communiste ou au Front national de Libération, ont été condamnés à la même peine.

Le procès s'est déroulé selon une procédure d'urgence établie sous le régime Ngo Dinh Diem pour les tribunaux d'exception. Quarante-trois accusés ont été entendus en 16 heures d'audience, sans qu'aucune instruction préalable ait été établie avant le procès. Après le verdict où il n'y a eu que deux acquittements, il n'y a eu nul appel, nulle cassation, l'affaire est simplement classée.

Systématiquement, les peines maximales, à l'exception de la peine capitale, ont été requises et ont été prononcées: il a fallu deux heures de délibérations au tribunal militaire pour condamner onze accusés reconnus coupables de haute trahison à des peines de travaux forcés. Les autres peines vont de trois mois de prison avec sursis à sept ans de réclusion.

Le procès s'est terminé, laissant dans l'ombre maints aspects pourtant soulignés par les avocats de la défense. Il laisse l'impression que le Front national de libération avait réussi à s'infiltrer dans l'administration sud-vietnamienne et jusqu'au sein du gouvernement, dans l'entourage immédiat du président Nguyen Van Thieu.

L'accusation n'a pu faire ressortir de quelle manière deux des accusés, Vu Ngoc Nha, et Huynh Van Trong, ont pu devenir des proches du président. Nha appartenait au parti communiste depuis vingt ans et Trong, qui le savait, a affirmé que le président Thieu était au courant et utilisait Nha pour des missions spéciales. Thong lui-même avait été recommandé au président par Nha et par deux prêtres catholiques vietnamiens très connus à Saigon. Ses avocats affirment que Trong a été recommandé par M. Nguyen Van Huong, ancien secrétaire général de la présidence, aujourd'hui leader d'un des cinq partis du "front national social-démocrate" fondé par le président Thieu.

L'URSS favorable à un "Munich" du Proche-Orient?

HONG-KONG (AFP) — Dénonçant les tentatives soviétiques pour trouver une solution politique à la question du Proche-Orient par l'intermédiaire des Nations unies, M. Hsieh Fou-Chin, vice-premier ministre chinois, a déclaré que les peuples arabes seraient conduits ainsi à "un Munich du Proche-Orient", annonce l'agence Chine nouvelle.

Le vice-premier ministre chinois a fait cette déclaration au cours de l'allocution qu'il a prononcée en cours de la réception offerte à l'ambassade de Mauritanie à Pékin à l'occasion de la fête nationale de ce pays, par l'ambassadeur Abdallah Ould Kharchy.

Inflation: mise en garde au président Richard Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le Congrès a mis le président Richard Nixon en garde contre une politique anti-inflationniste qui semble conduire à l'accroissement du chômage. Cet avertissement a été donné par un groupe de parlementaires des deux assemblées chargés par la commission économique du Congrès d'étudier l'effet des mesures anti-inflationnistes appliquées depuis le début de l'année par le gouvernement Nixon. "Nous ne pouvons pas nous permettre de mener un jeu d'échange entre le taux de chômage et le taux d'inflation", disent les parlementaires dans leur rapport. "Ce pays peut et doit réaliser à la fois le plein emploi et la stabilité des prix". Leur étude révèle que la politique de restrictions fiscales et monétaires appliquées par le gouvernement a déjà entraîné le relèvement du taux de chômage de 3,3 à 4 pour cent alors que les prix continuent à monter au même rythme annuel de 5 pour cent environ.

Les parlementaires recommandent au président de tout faire pour réaliser l'an prochain un surplus budgétaire de 8 à 10 milliards de dollars en réduisant les dépenses militaires et civiles partout où c'est possible et en éliminant les privilèges fiscaux injustifiés.

internationales

Le gouvernement refuse

Cao Ky demande une nouvelle enquête sur les massacres

(D'après AFP - PA - Reuters) — Quelques heures seulement après que le vice-président Nguyen Cao Ky eut annoncé qu'il avait demandé officiellement au ministre de la Défense une nouvelle enquête sur les massacres de civils vietnamiens par les troupes américaines en mars 1968 à My Lai, le porte-parole du gouvernement a répété samedi que "l'affaire était close et avait été classée 'acte de guerre'".

Le général Ky avait déclaré qu'il n'était pas satisfait des conclusions de l'enquête précédente du ministère de la Défense, qui démentait que des massacres aient été commis. Il avait ajouté qu'il attendait les résultats de l'enquête menée séparément par une commission du Sénat sud-vietnamien dirigée par le sénateur Tram Van Don. Celui-ci est un adversaire du président Thieu et a décidé, à titre de président du Sénat, l'ouverture d'une enquête sénatoriale en dépit de l'opposition présidentielle.

Le porte-parole gouvernemental a répété à plusieurs reprises que le communiqué publié quelques jours plus tôt par le ministère de la Défense avait mis fin à l'affaire.

Sur le plan militaire, la DCA nord-vietnamienne a abattu quatre hélicoptères de l'armée américaine, a annoncé hier un porte-parole militaire à Saigon. L'incident a eu lieu après une attaque combinée de l'infanterie et de l'aviation américaines contre les Nord-Vietnamiens près de la frontière du Cambodge. Cinq membres d'équipage des hélicoptères abattus ont été tués.

Aux Etats-Unis, la bonne conscience américaine est ébranlée. Le drame du petit hameau de My Lai est venu troubler la tranquille certitude que "le droit est dans notre camp" et que l'ar-

mée américaine prend toutes les précautions pour ne pas aggraver les souffrances que la guerre impose au peuple vietnamien. Les atroces révélations qui continuent d'être faites, à la presse, et à la télévision notamment, ont fait perdre de nombreuses illusions au peuple américain.

Que des civils sud-vietnamiens aient été massacrés à bout portant le 16 mars 1968 par des soldats américains venus nettoyer le village de My Lai, soupçonné être un repaire de vietcong, semble en effet maintenant certain. Non seule-

ment de nombreux soldats démobilisés l'affirment, non seulement des photos accablantes ont été publiées mais les autorités supérieures gouvernementales reconnaissent publiquement que des Américains s'y sont rendus coupables de meurtres prémédités contre la population civile.

En outre, de tous les Etats-Unis, ont afflué au cours de la fin de semaine des témoignages et des déclarations faisant état d'autres meurtres, d'autres exactions qu'auraient perpétrés les troupes américaines au Vietnam.

La Chine dénonce la collusion ÉU-Japon

PEKIN (AFP) — "La nouvelle collusion militaire entre réactionnaires américains et japonais constitue une grave provocation contre les peuples de Chine, de Corée, du Vietnam, du Laos, du Cambodge et les autres pays asiatiques, et elle entraînera par ailleurs un grand désastre pour le peuple japonais", a déclaré samedi soir le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, au cours de la réception organisée à l'occasion de la fête nationale albanaise.

Commentant le voyage du premier ministre japonais M. Eisaku Sato aux Etats-Unis, M. Chou En-lai a déclaré: "En vue de poursuivre la politique d'agression et de guerre en Asie, l'impérialisme américain s'efforce d'utiliser

la réaction japonaise comme son corollaire principal".

Le communiqué commun publié après les entretiens Sato-Nixon a-t-il poursuivi, "constitue un aveu par les réactionnaires américains et japonais de leur collusion étroite sur le plan militaire. Ce prétendu retour d'Okinawa est une pure supercherie. Nominale, c'est Nixon qui a promis de restituer au Japon Okinawa — base d'agression américaine — mais en fait c'est Eisaku Sato qui a consenti à transformer tout le Japon et un Okinawa — base d'agression des Etats-Unis.

"Voilà une nouvelle manœuvre mijotée par les réactionnaires américains japonais pour tromper le peuple japonais et atteler plus solidement le Japon au char de guerre des Etats-Unis.

aux 4 coins du monde

Nilson à Ottawa en janvier

Londres (AFP) — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, se rendra à Ottawa, le 26 janvier prochain, avant de rendre visite au président Nixon, à Washington, les 27 et 28 janvier, a annoncé un communiqué du 10 Downing Street. On s'attend que M. Wilson évoquera, au cours de ses entretiens avec M. Pierre Trudeau, la question de la présence des troupes canadiennes stationnées en Europe et des rapports du Canada avec l'Otan. M. Wilson qui sera accompagné par M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, se rendra ensuite à Washington où il n'était pas retourné depuis sa rencontre avec le président Johnson il y a près de deux ans.

Victoire de M. Holyouke

Wellington, N.-Z. (PC) — Le premier ministre Keith Holyouke a été reporté au pouvoir pour la quatrième fois consécutive lors des élections générales de samedi en Nouvelle-Zélande. La formation politique qu'il dirige, le parti National, a défilé le parti Travailiste de M. Norman Kirk, remportant au moins 44 sièges contre 39 aux travaillistes (un siège était encore incertain hier). Les mandats dont de trois ans en Nouvelle-Zélande.

L'expansion à l'Onu

NATIONS UNIES — (AFP) — Le secrétaire général U. Thant a soumis samedi à l'Assemblée générale un projet d'agrandissement des bâtiments du siège de l'Onu à New York en prévision de l'expansion de l'organisation internationale d'ici la fin du siècle. Ce projet prévoit notamment la construction d'un nouvel immeuble de huit étages et trois sous-sols, au sud du gratte-ciel du secrétariat, où seraient rassemblés les bureaux dispersés à grands frais à travers New York et qui offrirait l'espace requis par l'expansion des services de l'Onu. Le devis de ces travaux s'élève à 73 millions de dollars dont quarante millions seraient couverts par des dons du gouvernement américain et de la ville de New

York. Le reste serait à la charge des 126 membres de l'Onu. Si l'Assemblée approuve ce projet, les travaux pourraient commencer l'an prochain et être terminés en 1973.

La subversion au Brésil

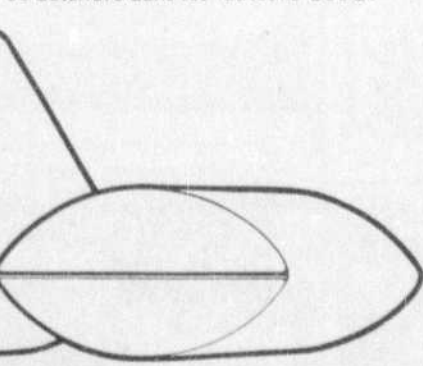
SAO PAULO (AFP) — Le colonel Sabastiao Alvim, officier chargé d'enquêter sur les activités subversives au sein de l'université brésilienne, a demandé samedi que soient mis en prison préventive quarante-cinq étudiants dont cinq étrangers. Selon le colonel, le conseil universitaire de l'université de Sao Paulo était "le noyau de l'agitation universitaire dirigée par des éléments communistes. Il était le quartier général des activités terroristes et un centre de propagande et d'activités subversives." Dans la cité universitaire, qui avait sa fermeture en décembre 68 abritait 6,400 étudiants, les autorités auraient saisi, de grandes quantités d'armes, de munitions, d'explosifs et de matériel de propagande.

L'auréole de la subversion

MONTEVIDEO (AFP) — Le ministère de l'Intérieur uruguayien a interdit hier à la presse de qualifier les guérilleros urbains "tupamaros" d'"extrémistes", de "terroristes", de "subversifs" ou de "délinquants politiques" ou "idéologiques". En revanche, les journaux et les radios seront "autorisés" à les appeler "délinquants" tout court, "vagabonds", "malfruits", "criminels" ou tout autre qualificatif prévu par le terminologie du code pénal. Le 4 juillet dernier, le ministère de l'Intérieur avait déjà interdit la dénomination de "tupamaros". Le sous-chef de la police de Montevideo, M. Heleazar Agosto, qui a communiqué cette nouvelle à la presse, a déclaré que le ministère de l'Intérieur voulait ainsi "faire disparaître une certaine auréole de romantisme qui pouvait encore entourer les extrémistes.

variation

Un créateur: Johannes Larsen
Une idée: Audacieuse
Une tendance: l'art moderne
Un thème: le confort
Une multitude de différentes manières de se détendre dans les fauteuils CUBO.



LA MAISON DANOISE
THE DANISH HOUSE

1, PLACE VILLE MARIE 861-3734
5193 COTE DES NEIGES 733-2660
CENTRE FAIRVIEW, POINTE CLAIRE 697-1899
9501 COTE DE LIESSE, DORVAL 631-3591



LOCATION des INSTALLATIONS du PORT

Toute demande pour location des services ou d'installations portuaires sur les quais du port de Montréal au cours de l'année 1970/71, devra parvenir au Conseil des ports nationaux, Port de Montréal, avant le mercredi 31 décembre 1969 à 5:00 p.m. Toutes les demandes faites à cette date seront ensuite prises en considération.

DES FORMULES D'APPLICATION SERONT DISPONIBLES À NOS BUREAUX VERS LA DEUXIÈME SEMAINE DE DÉCEMBRE.

F. C. Oppen
Directeur adjoint du port, exploitation
Conseil des ports nationaux
Port de Montréal
Édifice du Port de Montréal
Cité du Havre
Montréal 104, Québec.

le grand Trio populaire!

Quelle que soit la circonstance, l'occasion, la fête, voilà un des trios les plus populaires. Exigez-les par leurs noms.

J & B Rare
Un scotch doux et léger. L'Ecosse vous rend ses hommages les plus dignes.
R.A.Q. 343-A 25 oz. \$ 7.15
R.A.Q. 343-B 40 oz. \$11.25
R.A.Q. 343-12 12 oz. \$ 3.85

Military Gin "Foster"
De Londres: le gin de renommée mondiale à la tradition internationale.
R.A.Q. 199-D 25 oz. \$6.05
R.A.Q. 199-E 40 oz. \$9.25

Vodka Moskovskaya
La seule vodka importée de Russie vendue au Québec. Noble échange.
R.A.Q. 375-C 28 2/3 oz. \$7.10

arts

Le bruit de la ville

MUSIQUE: L'Orchestre Symphonique de Montréal présentera "Le Messie" de Haendel pour la deuxième année consécutive, demain soir à 2 h.30, avec le concours de Leslie Alyanakian, Lili Chookasian, Léopold Simoneau, Donald Bell et le chœur Elgar sous la direction de Franz-Paul Decker. Par ailleurs, les Tudor Singers de Montréal présentera aussi "Le Messie" à l'occasion des fêtes, le 14 décembre à 2 h. en l'église Saint-Jacques. Les solistes Betty Doroschuk, Ann Golden, Albert Greer, Claude Corbeil et le chœur seront dirigés par Wayne Riddell.

EXPOSITION: Les oeuvres de trente-six artistes du Québec sont exposées depuis le 4 novembre à l'American Gallery de New York. Cette exposition a été organisée par le Musée d'art contemporain à la suite de l'invitation que lui avait adressée la société Ruder and Finn Fine Arts. L'exposition qui se tient actuellement à New York regroupe trente-six oeuvres, une par artiste. Trente et une d'entre elles font partie de la collection permanente du Musée d'art contemporain, les cinq autres appartiennent à leur auteur ou à une galerie. L'exposition d'oeuvres graphiques du Québec à New York prend fin le 12 décembre.

THEATRE: Du 1^{er} décembre 1969 au 18 janvier 1971, le Théâtre du Rideau Vert présentera une des plus drôles, des plus irrésistibles comédies du répertoire de Barillet et Grédy: "Fleur de Cactus".

Ce spectacle, mis en scène par Jean Faucher, met en vedette Janine Sutto, Pierre Thériault, tous deux brillamment secondés par Marthe Choquette, Gaëtan Labrière et Germaine Pilon et entourés par Edouard Woolley, Daniel Roussel et Diane Girou. Les décors sont de Guy Rottet et les costumes, des créations de François Barbeau.

Horaire des théâtres

CENTRAIR THEATRE - Joe Egg - 8.30 p.m.
Lundi relâche - En anglais.
COMEDIE CANADIENNE - "The Etymology of Rita" - 20.30.
LANOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Du 1^{er} déc. au 8 déc. Lundi mat. à 15h45, mardi à 19h30, mercredi mat. à 15h45, jeudi, vendredi à 19h30, samedi à 20h30, dimanche, relâche.
LE PATRIOTE A CLEMENCE - Made in Joel - 20h.
RIDEAU VERT - "Le coup de l'étrier" et "Avant de t'en aller" de Marcel Dubé du mardi au samedi à 20h30, dimanche, 19h30.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE
MULQUIN - "Thérèse et Isabelle" et "Le diable au bout du monde".
BÉRIU - "Les Années Fantastiques" et "Made in Paris".
BUON - "Le Diable aime les bijoux" et "Sept contre la mort".
BONAVENTURE - "Oliver" 2.00 - 8.30. Sam. dim. 2.00 - 5.00 - 8.30.
CANADIEN - "Le miracle de l'amour No. 3" 12.15 - 3.30 - 6.35 - 10.00. "Alerte à la drogue" à 14.5 - 5.00 - 8.15.
CHAMPLAIN - "Les Souliers de St-Pierre" 1.30 - 4.30 - 7.30.
CHATEAU - "Commando Stalder" et "Ginga-jour et gigue".
CINEMA DU PARLIS - "Le mariage" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CREMAZIE - "Funny Girl" (français) 8.00 - Sam. 2.00 - 8.00 - Dim. 2.00 - 5.00 - 7.30.
DAUPHIN - Salle Renoir: "La chamade" 7.30 - 9.30 - Sam. dim. 7.30 - 9.30 - 9.30.
Salle McLaren - "Erotismo" même horaire.
ELECTRA - "Le mariage parfait" et "Le Diable à la vodka".
JAYSEE - Salle Eisenstein: "La chambre blanche" 7.30 - 10.00. Sam. dim. 2.40 - 5.10 - 7.40 - 10.10. "Mon amie Pierrette" 8.50 Sam. dim. 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00.
FLEUR DE LYS - "Hibernatus" 12.00 - 2.30 - 4.50 - 10.35. "L'écume des jours" 1.30 - 4.30 - 7.30.
FRANCAIS - "A voir on fait peur au monde".
GRANADA - Voir Châteauneuf.
JEAN-TALON - "Hibernatus" 4.45 - 10.25 - 12.00. "Le mariage parfait" 1.30 - 4.30 - 7.30 - 9.30.
MAISONNEUVE - voir Jean-Talon.
MERCIER - voir Electra.
MONTREAL - "Les Amours de Lady Hamilton" et "Femme et Tentation".
PAPINEAU - voir Francais.
PICALLE - voir Mid-Minut.
PLAZA - voir Canadien.
RIVOLI - "Destination Zebra Station post".
SALLE HERMES - "Le mariage" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.
SAINT-DENIS - "Le Diable aime les bijoux" et "Sept contre la mort".
VENDOME - "Z" 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45.
VERDI - "Le scandale" (de Claude Chabrol) 7.30 - 9.30.

Horaires

Le siecle marque une émission en couleur

CBFT 2
9.18 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Les Orléans
9.30 Le bonhomme copain
10.00 Télévision scolaire: Arts Plastiques
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise
11.00 La source verte
11.15 Cinéma: "Vive les brutes" (Italie 1965)
1.00 Cinéma: "Notre-Dame d'Amour" (France 1966)
2.30 Qui ou rien
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Guppi et Délicat
5.00 Monsieur Surprise présente
5.30 Les aventures de Scary
6.00 Saint-Jean-Pierre
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.45 24 heures
7.00 Futur 30
7.30 Les belles histoires des pays d'en haut
8.30 Ma voisine bien-aimée
8.30 A la seconde
9.30 Le paradis terrestre
10.00 Les espions
11.00 Le point
11.30 Nouvelles du sport
11.40 Cinéma: "Situation de désastre" (Italo-espagnol 1967)
1.15 Téléjournal

CFTM 10
7.15 Miro et troupe
7.30 Les plus beaux hommes
7.45 C'est parti
8.45 36-24-36
9.00 Madame est servie
9.00 Bonheur du jour
9.30 Leçons de beauté
10.00 Le 5 à 6
10.00 Studio 10
10.00 Le 10 vous informe
10.25 Les commentaires de Me Alband Flammé
11.30 Patrouille du cosmos
12.30 Toute la ville en parle
12.30 Claude Blanchard
10.00 Coup de flic
10.30 Le 10 vous informe
11.00 En pantoufles
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture

CBMT 6
8.00 Test Pattern and Music
8.32 Stand-by-six
9.00 Quebec School Telecast: "Parlons français"
10.30 Friends Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-Up
11.15 Double Exposure
11.30 CBC TV News
12.00 Dick Van Dyke Show
12.30 Search for Tomorrow
1.00 Lanchon Date
1.30 As the World Turns
2.00 Strange Paradise
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 The Galloping Gourmet
4.30 A Place of Your Own
5.00 Super Six
5.30 The Beverly Hillsbillies
6.00 To Rome With Love
6.31 Hour Glass
7.30 The Governor and I
8.00 The Debbie Reynolds Show
8.30 Front Page Challenge
9.00 The Name of the Game
10.30 Man Alive
11.00 CBC National News
11.15 Viewpoint
11.30 Night Report
11.40 Science Fiction Theatre: The Demons PLANET
1.40 Final Report

CFCF 12
7.30 Sign On
7.30 Newsroom 12
8.00 University of the Air
8.30 The Ed Allen Time
9.00 Romper Room
9.30 Magic Tom
10.00 Heresies
10.30 Bewitched
11.00 The Mike Douglas Show
11.30 The Flintstones
12.30 Edith Sers
1.00 John Mandel
1.30 Magistrate's Court
2.00 Peyton Place
2.30 People in Conflict
3.00 A Doctor Diary
3.30 Moneybags
4.00 Batman
4.30 Star Trek
5.30 Pierre Berton Show
6.00 Pulse
7.00 Here's Lucy
7.30 The Mod Squad
8.30 National Geographic Society
9.30 Pig N' Whistle
10.00 Inevitable
11.00 National News
11.30 Pulse
11.45 Man in a Suitcase
12.45 University of the Air
1.15 Montreal Bulletin Board

et spectacles

Théâtre: Diguidi Diguidi Ha! Ha! le père Noël n'est pas venu...

par Michel Bélair

Même si on promet le Père Noël au début du spectacle, il ne faut pas s'attendre à le rencontrer. Sous quelque forme que ce soit, "Diguiddi Diguidi Ha! Ha! Ha!" n'est à ce titre qu'une "reprise/replay" du premier spectacle du TMN. Mêmes comédiens (sauf une défection: même "coach", mêmes Enfants de Chénier avec la même volonté d'affirmer le même fond de cour dont nous sommes presque tous sortis. J'ai déjà dit à quel point la première expérience était intéressante: il n'y a quand même pas là de raison suffisante pour la répéter une deuxième fois de façon presque identique.

Théâtre québécois
Tout le monde est d'accord avec le TMN sur un point: l'affirmation d'un théâtre authentiquement québécois prend de plus en plus l'allure d'une nécessité vitale. "Les Enfants de Chénier" avaient même tracé une orientation possible dans ce contexte bien précis: ils apportaient une vision neuve et plus amusante. Tout le cadre social qui se dégageait de la "pièce", l'aliénation qu'on y percevait de certaines formes sclérosées du théâtre professionnel par rapport au monde que chaque Québécois vit à chaque jour, tout cela apparaissait clairement et soulignait davantage encore

l'urgence de la naissance d'un type d'expression qui corresponde à notre réalité. Même si cette réalité passe par le joual, elle n'en affirmait que d'autant plus la volonté de survie. Tous ces éléments, on les retrouvait dans le premier spectacle des Enfants de Chénier.

Ce sont encore les mêmes que l'on exploite dans "Diguiddi Diguidi Ha! Ha! Ha!". Sans d'autre artifice que celui de la langue: artifice qui porte à faux d'ailleurs. Ce n'est pas le fait d'entendre des comédiens parler le langage de presque tout le monde qui posera clairement le problème d'une possibilité d'expression de la réalité québécoise! Ce n'est pas le fait de glisser des jurons un peu partout qui libérera nos scènes! Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles. Je veux tout simplement dire qu'il serait naïf de croire que c'est avec des sacres que l'on se libérera d'un langage théâtral conventionnel. On n'est plus choqué aujourd'hui par le joual, mais, si l'on reste dans la ligne de pensée du TMN, il faudrait qu'il en arrive à exprimer une réalité au moins différente à chaque fois. Que chaque spectacle ne soit pas une répétition du spectacle précédent.

Bien sûr, "Diguiddi..." n'est pas une copie intégrale des "Enfants de Chénier": seulement, on y traite des mêmes thèmes presque de la même façon. Jean-Claude Germain (coach officiel) répondrait sans doute qu'il faut insister davantage encore sur ses deux réalités que cherchent à mettre en relief les enfants de Chénier. Ces deux réalités ce sont, tout d'abord, la réalité québécoise, et, ensuite, la façon de la théâtraliser. Dubé, Loranger, Dufresne, et bien d'autres ont déjà traité du Québec mais ils l'ont toujours fait dans le cadre d'un théâtre traditionnel ou des personnages se chargent de représenter, de mettre en spectacle cette même réalité. Ce que veulent les enfants de Chénier (TMN) ce n'est plus représenter mais bien être avec des mots et des situations de tous les jours (sans suspens, sans drame, sans intrigue, sans ficelle) cette aliénation que le Québec est forcé de vivre, ne serait-ce que sur le plan de la culture.

Exigences de nouveauté
Cependant, même en dehors de la notion traditionnelle de ces personnages, on ne peut s'empêcher de noter le talent et la présence de Gilles Renaud qui vient tout près d'éclipser de façon définitive Nicole Leblanc et Jean-Luc Bastien. Quant au canevas de Jean-

Claude Germain, il est, pour le moins, faible: après avoir trouvé une idée originale et une forme d'expression neuve, Germain devrait cesser de se répéter et se mettre à exploiter ses moyens. Le dispositif scénique réussit bien à montrer le Québec "assis" et sécréter de l'intérieur: un peu plus d'invention n'aurait cependant pas nui au spectacle. Malgré ces quelques remarques négatives, "Diguiddi Diguidi Ha! Ha! Ha!" vous fera passer une soirée agréable. Jusqu'à ce qu'on répète l'expérience, le spectacle est encore valable.



Astérix et Cléopâtre



La chanteuse Gillian Grey

Du 24 novembre au 6 décembre

Nick Martin et son orchestre

Danse continue

Réservations: 861-3511

Pas de minimum

Pas de frais de couvert (du lundi au vendredi)

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

IL S'APPELLE PASCAL... IL A 10 ANS... IL VA MOURIR...
vous vivez ses 3 mois de grâce et de bonheur!

un film triste ou les miracles n'existent pas

l'arbre de Noël

est monté par

le PARISIEN

Horaires: 10.00 - 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.45 - 9.05 p.m.

Tel. 861-2697 480 Ouest Ste. CATHERINE

Cosmic Zoom

BILBAO (AFP) - Le film canadien "Cosmic Zoom" de Robert Verrall et Joe Koenig a remporté le premier prix du onzième festival international de cinéma documentaire de Bilbao.

Concours de musique

Reine Elisabeth

BRUXELLES (AFP) - Les prix du concours international de musique Reine Elisabeth, réservé cette année à la composition, ont été attribués samedi à Bruxelles.

Dans la catégorie des oeuvres symphoniques, le Grand prix (100,000 frs belges) a été décerné à M. Nicolae Belou (Roumanie) pour sa "Symphonie en deux mouvements".

Le grand jour approche...

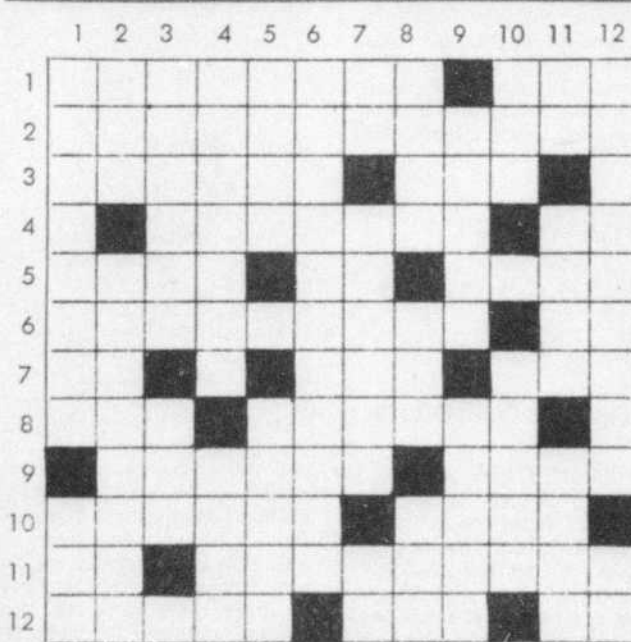


Seize ans la semaine prochaine... et pour célébrer cet événement, une réception au Reine Elisabeth. Nous nous occupons de tout: salle, rafraîchissements, gâteau d'anniversaire, service. Elle en rêve! Sa mère avait bien raison de nous confier l'organisation de cette fête.

Si vous devez organiser une réception, une réunion ou un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus importantes réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre d'invités, le Reine Elisabeth assure le succès de toutes vos réceptions. Composez 861-3511 et demandez le directeur du service des banquets.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Appel au sacerdoce ou à la vie religieuse - Troublé.
- Stupéfiants.
- Reproduit exactement - Personne sotte.
- Vin faible et fade - Fer.
- Alors - Sert à lier - Angle.
- Hydrocarbure gazeux à triple liaison que l'on obtient en traitant le carbure de calcium par l'eau - Le meilleur européen.
- Venu au monde - Colère - Sept.
- Amas - Bedaine.
- Chacune des ouvertures du nez - Vase d'ornement.
- Relatif au singe - Composition musicale à trois parties.
- Préposition latine - Le plus gros animal terrestre actuel (piur).
- Couche concentrique d'un arbre coupé en travers - Pareil - Obtenu.

Verticalement

- Qui a de la fermeté du courage - Sorte de poche.
- Unité de résistance électrique - Nymphes de la mer.
- Métal de couleur rouge-brun - Oncle d'Amérique.
- Qui a le goût des arts, le

sentiment du beau - Peu de chose.

- A loi - Instrument de musique ancien.
- D'Israël.
- Charpente du corps humain - Oiseau palmipède - Platine.
- Fille du frère - De la campagne.
- Saison - Appareil qui, placé sous des charges, permet de les soulever sur une faible course.
- Pronom personnel - Mis ma confiance en - Marque.
- Objet servant aux usages de la vie courante - Connu.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
E C O L O G I E
B O Y E U O N D U L E
B R A S A D N E E
I N T I G I D I D I
A C I O I S E A U P R
A V I A N D E G E N A I
A D Y L E M B E T A N T
C E L E F E R R I E R E
F E M A G N Y S I L E
F H E U R T A S N E T
A I R O N O C E U R
N E I S A T I S R I

CE SOIR 7.30 et 9.30 (99¢)

de Claude Chabrol

'LE SCANDALE'

en français - en couleurs

demain: 'LES CREATURES'

CINEMA DE REPERTOIRE

verdi

5380 St-Laurent (277-4145)



TOUS LES SOIRS A 7h.45

EXCEPTE LE JEUDI

LE DIMANCHE A 2h.00

Blue Bonnets

FESTIVAL DE CANNES 1969

TOUS LES JOURS

du JURY

la Critique

Prix de l'Interprétation Masculine

Tribune

YVES MONTEY (RENÉ FERRIER)

J. HUBERMAN (J. HUBERMAN)

NINO COSTA GAVRAS

EASTMANCOLOR

Vendredi 12.45-3.00-5.30-7.30-9.45

Vendôme

PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

4e Sem. la Chamade
Catherine Denève
Michel Piccoli
Dernière Semaine Annie GIRARDOT
Aussi "Montmartre"

LE DAUPHIN 721-6060

Anthony Quinn 2e Sem. EN COULEURS
les SOULIERS de ST-PIERRE
UN GRANDIOSO SPECTACLE DE 3 HRES
CHAMPLAIN 524-1685
LES JEUNES MOINS DE 12 ANS 75¢

GIYSEE 35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
Après LOVING COUPLES NIGHT GAMES
DE Mai Zetterling
L'Histoire d'une obsession érotique
avec Per Ocarsson Doctor Glas
Un réalisateur (Jean-Pierre Lefebvre) Deux films
La Chambre Blanche
En couleurs
Mon amie Pierrette
Horaires: Sa. 7h.30 et 10h.
Nouveaux Sa. 8h.30

Le Service des Pairs de la Ville de Montréal
vous invite au spectacle
Une étoile en Orient
présenté au
PLANÉTARIUM DOW
(1000 OUEST, RUE ST-JACQUES)
du 3 décembre au 6 janvier
(Relâche le Jour de Noël et le Premier de l'An ainsi que les veilles en soirée)
HORAIRE DES SPECTACLES EN FRANÇAIS

Admission: Adultes \$1.00
Enfants .40

LE PLANÉTARIUM DOW
OFFERT À LA VILLE DE MONTRÉAL ET À SES CITOYENS PAR
LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
TA FEMME, CETTE INCONNUE
18 ANS Adultes
3eme partie
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155
1204 EST. CATHERINE 6505 ST-HUBERT

21e Semaine
Je Suis Curieuse (jaune)
sem. 7.30-10 dim. 12-2.30-5 - 7.30-10
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

HIBERNATUS
EN COULEURS
LOUIS DE FUNÈS
JEAN-TALON 725-7000
MAISONNEUVE 525-2179
FLEUR DE LYS 288-3303

6e Semaine
LE MARIAGE
AVEC CLAUDE BERRI EN COULEURS
SALLE HERMES
En semaine: 8.00 - 10.00
Dimanche: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA DE PARIS
1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
CINEMA DE PARIS SALLE HERMES
1000 OUEST STE CATHERINE 861-2796 5550 OUEST SHELDON 489-9550

La Banque Canadienne Impériale de Commerce affiche un actif record de \$9,200,000,000.00

NOMINATION CHEZ PHILIPS

potins financiers

M. C. S. Malone, président du conseil d'administration et président de Chemell Limited, adressera la parole à 12.15 mercredi le 3 décembre aux membres de la Montreal Society of Financial Analysts, réunis au Panorama de l'Hotel Reine-Elizabeth.

C'est à midi, aujourd'hui, à l'Hotel Windsor, que les membres du Canadian Club de Montréal auront le plaisir d'entendre M. Pierre A. Rinfret, président de Rinfret-Boston Associates, Inc. New York, leur parler de "l'économie polluée" d'un grand nombre de membres du Club précité. Incidemment, à 4.15 p.m. aujourd'hui, le même économiste renommé adressera la parole au Salon d'automne, de l'Hotel Bonaventure, où se trouveront les invités de Gran Johnston Limited, réunis pour entendre le Dr Pierre A. Rinfret, discuter, au cours d'un séminaire économique, "des conditions générales économiques aux États-Unis".

La Bourse de Montréal a été

notifiée par M. Elliot Godel, président de Charter Industries Limited, que la compagnie a été approchée par Audio Visual International de N.Y. afin d'explorer les possibilités d'en venir à une fusion des 2 entreprises. Les pourparlers préliminaires à cet effet se poursuivent.

La concertation sur le Moyen-Orient entre les 4 Grandes Puissances, soit la France, la G-B, les E-U et l'URSS reprendrait cette semaine. Est-ce la récente découverte de pétrole dans le Sinaï qui en serait responsable, car, pour ce produit, cause de bien des calamités dans le passé, on pourrait peut-être en venir à forcer les Arabes et les Juifs à en venir à une paix durable...

M. Jacques Parizeau adressera la parole devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, demain midi, en la salle de bal de l'Hotel Mont-Royal. Il parlera "Du rôle des organismes publics ou mixtes dans le développement industriel du Québec. Bilan et perspectives".

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Old Canada Investment Corporation Limited inscrira ce matin sur la Bourse Canadienne 4 catégories d'actions.

Les actions de 1er privilège d'Old Canada Investment Corporation Limited, celles de second privilège et enfin les actions ordinaires ainsi que les souscriptions d'achat d'actions (Warrants) seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, lundi le 1er décembre 1969. Le capital-actions de l'entreprise comprend 985,962 actions de 1er privilège, ne comportant pas le droit de vote, d'une valeur au pair de \$2.00 chacune, émises en séries dont 416,107 ont été désignées comme actions de la série "A", 6%, et 401,969 de ces dernières sont émises et en circulation. Leur symbole au téléscripteur sera "O.C.I.A".

Il comprend, aussi, 401,219 actions de second privilège, participantes, ne comportant pas le droit de vote d'une valeur au pair de 75 cts chacune, toutes émises et en circulation. Leur symbole au téléscripteur sera "O.C.I.B". Enfin le capital comprend 2,000,000 d'actions ordinaires de 1er privilège, dont 872,394 sont émises et en circulation. Leur symbole au téléscripteur sera "O.C.I.P". Il comprend, aussi, les souscriptions d'achat d'actions (Warrants), se rapportant aux actions ordinaires. Leur symbole au téléscripteur sera "O.C.I.W". Ces valeurs seront classées dans la section des industriels.

Le siège social de l'entreprise se trouve situé à la suite 2001, 44 ouest rue King, à Toronto 1, Ontario.

La compagnie a été incorporée comme entreprise publique ontarienne en vertu de lettres patentes en date du 25 avril 1969. La National Trust Co. qui possède des bureaux à Toronto et à Montréal, agit comme régistrier ainsi que comme agent de transfert des actions de l'entreprise précitée.

Le condominium ou la copropriété des immeubles, dû à la Chambre d'Immeubles de Montréal.

Une loi traitant du condominium, la propriété conjointe et commune par plusieurs personnes des différentes parties d'un immeuble, a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 25 novembre, soit le Bill 29. Cette loi est le projet favori et l'idée lumineuse de la Chambre d'Immeuble de Montréal, qui a reconnu depuis plus de six ans la très grande utilité d'une loi de ce genre pour la profession des courtiers en immobilier de la province de Québec. A ce moment il existait déjà des lois sur la copropriété des immeubles dans un grand nombre de États-Unis et le système devenait mieux connu, malgré que comme institution légale le condominium existait dans l'ancien droit romain et était employé généralement dans plusieurs pays tels que la France, où une loi de ce genre avait été adoptée dès 1938.

En 1934 la Chambre d'Immeuble de Montréal chargea son avocat-legal, M. Pierre Dessaulles, c.r. de préparer un projet de loi sur la copropriété des immeubles et de prendre les démarches nécessaires pour que cette loi soit adoptée par la législature. M. Dessaulles s'intéressait depuis quelque temps à ce sujet et en avait fait une étude spéciale avec l'aide de M. Roger B. Dennison, un conseiller en immobilier de cette ville, qui connaissait la copropriété des immeubles pour l'avoir étudiée aux États-Unis. Un premier projet de loi fut soumis à la Commission pour la Révision du Code Civil de la province de Québec en 1964, et fut plus tard référé par cette Commission au Ministère de la Justice à Québec. Le Ministère de la Justice étudia et revisa le projet avec grand soin et le fit étudier en profondeur par un comité nommé à cette fin. Le projet de loi devint le Bill 29, qui fut soumis à l'Assemblée Nationale à sa session de 1968.

Les autres provinces ont aussi adopté des législations sur le condominium

Toutes les recommandations et suggestions faites par la Chambre d'Immeuble de Montréal furent acceptées.

Pendant que le projet de loi de la Chambre d'Immeuble était étudié par nos législateurs, des lois sur le condominium furent adoptées par les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, et des projets immobiliers détenus en copropriété furent érigés dans ces provinces. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement est très intéressée aux développements immobiliers détenus en copropriété, et a fait des prêts hypothécaires dans les diverses provinces sur des immeubles détenus en copropriété. Il s'agit de maisons construites en rangées, de maisons-appartements, et le premier condominium ayant un grand nombre d'étages a été construit à Ottawa.

La province de Québec possède maintenant une loi conçue avec soin, et les promoteurs immobiliers de la province pourront bénéficier de l'expérience acquise par la Société Centrale d'Hypothèques et les compagnies prêteuses dans les autres provinces. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'une institution nouvelle comme le condominium soit acceptée très rapidement sans une certaine hésitation, mais on y retrouvera sans doute avec le temps une méthode de propriété immobilière remplie d'avantages qui deviendra de plus en plus populaire à mesure qu'elle sera mieux connue. Le condominium sera très utile aux promoteurs en immobilier, car il existe certains développements immobiliers auxquels il convient particulièrement et sans lequel ils n'auraient peut-être pas lieu.

La Chambre d'Immeuble de Montréal a raison d'être fière de cet événement historique dans les annales légales de la province de Québec.

Groupe Minier Sullivan Ltée et East Sullivan Mines ont gagné chacun 90 cts l'action

Groupe Minier Sullivan Ltée rend public, ce matin, le rapport annuel couvrant ses activités pour l'exercice financier clos le 31 août 1969. On constate dans ce rapport, signé par M. Jacques Beauchemin, C.R., président du Groupe, précité, qu'il est aussi président d'East Sullivan Mines Limited, que ses profits nets durant l'exercice précité se chiffrent à \$5,915,850, soit \$0.90 par action pour cette compagnie. Le profit par action de East Sullivan Mines Limited est aussi de \$0.90, dans le contexte nouveau: il faut se rappeler que Groupe Minier Sullivan Ltée a succédé, le 2 septembre 1969, aux compagnies Sullico Mines Limited, Québec Lithium Corporation et Les Mines Sullivan Ltée, y compris la Société Minière Cupra Ltée, Hastings Mining and Development Co. Ltd. et Solbec Copper Mines Ltd.

Ces profits résultent naturellement de la compilation au 31 août 1969, des bénéfices des compagnies plus haut mentionnées et fusionnées depuis le 2 septembre 1969.

Les profits nets comparatifs pour l'exercice fiscal précédent appliqués sur la nouvelle base tant pour East Sullivan Mines Limited que pour Groupe Minier Sullivan Ltée auraient été de \$0.80 par action. De tels résultats se passeraient de commentaires, s'il ne s'agissait du plus important groupe minier, contrôlé par les frères Sullivan, détenant 55.65% des actions du Groupe précité. Comme nous avons parlé, à maintes reprises, des récents changements survenus dans les diverses entreprises consolidées, nous nous gardons donc d'y revenir, nous contentant de dire que les frères Beauchemin et leurs associés se sont avérés d'habiles hommes de mines et, en même temps, des financiers avisés, au point qu'aujourd'hui maintes firmes d'agents de change renommées y ont consacré d'intéressantes études — celle de René T. Leclerc Inc. maison fondée en 1901 comprenait 7 pages on intermédiaires — et que les actions du Groupe et celles d'East Sullivan ont toutes deux dépassé les \$9.00 cette année et elles font preuve d'une stabilité relative, à cette époque de marché réactionnaire. Rien d'étonnant que les détenteurs d'actions du Groupe précité, immatriculés aujourd'hui, recevront le 22 courant un dividende trimestriel de 0.12 1/2 cts l'action et ceux de East Sullivan, aussi inscrits aujourd'hui, recevront aussi le 22 décembre un dividende identique de 12 1/2 cts par action.

Marcel CLEMENT

Soit 10% de plus que précédemment

Le cent troisième compte rendu annuel publié aujourd'hui par la Banque Canadienne Impériale de Commerce indique des records de croissance aux chapitres de l'actif et des bénéfices.

Le total de l'actif a dépassé les neuf milliards de dollars au cours de l'exercice; il s'établissait, au 31 octobre à \$9,200 millions, soit une augmentation de \$857 millions, ou plus de 10%.

Les prêts, y compris les hypothèques, s'établissaient en fin d'exercice à \$5,090 millions, contribuant ainsi pour \$472 millions à l'augmentation du total de l'actif.

Dépôts accrus de 10%

Les dépôts ont atteint, en fin d'exercice, \$8,397 millions, soit une augmentation de \$774 millions, ou 10% sur l'an dernier. Les dépôts personnels en compte d'épargne ont contribué pour la moitié de cette augmentation et se chiffrent maintenant à \$3,840 millions.

L'état des bénéfices montre un total de revenus de \$668 millions, soit \$164 millions de plus qu'en 1968.

Les frais d'intérêt ont fortement augmenté durant l'exercice et ont contribué pour \$112 millions à l'augmentation de \$135 millions enregistrée dans les dépenses. On attribue aux frais relatifs aux traitements du personnel, qui se sont chiffrés à \$121 millions, une part de \$16 millions dans cette augmentation des dépenses.

Les changements apportés aux règlements émanant du ministre des Finances, qui réduisent le niveau maximum des réserves générales, admissible pour fins d'impôts, ont donné lieu à une forte augmentation des impôts sur le revenu. Des impôts s'élevant à \$65 millions sont payables sur les bénéfices de l'année, et un autre montant de \$2.5 millions est payable sur une partie des réserves générales, ce qui forme un total de \$67.5 millions, contre \$36 millions l'an dernier.

Bénéfice de \$10 l'action

Après déduction des impôts sur le revenu et constitution des réserves pour pertes, pour un montant de \$22 millions prélevé sur les bénéfices imposés, les bénéfices nets se sont établis à \$38.2 millions, soit une augmentation de \$5.3 millions, ou 16%, ce qui représente un bénéfice de \$10 par action, contre 95c en 1968. Quant au dividende, il s'élève à 66c par action, au regard de 57c l'an dernier.

La Banque a ajouté au solde du compte des bénéfices non répartis, un montant de \$11 millions qu'elle a prélevé sur le compte des réserves pour pertes; après cette addition, elle a ajouté un montant de \$25 millions au fonds de réserve, qui s'établissent maintenant à \$300 millions.

Exercice financier terminé le 31 octobre			
	1969	1968	Augmentation (Diminution)
Total des revenus	\$668,413,210	\$503,742,614	\$164,670,596
Total des dépenses	\$43,161,466	\$40,514,094	\$2,647,372
Total des impôts sur le revenu, à payer	\$7,500,000	\$5,700,000	\$1,800,000
Bénéfices nets	\$38,251,744	\$32,928,520	\$5,323,224
Nombre d'actions en circulation	3,840,000	3,840,000	
Net par action	\$10.00	\$9.50	\$0.50
Payé par action	66c	57c	9c
Total de l'actif	\$9,199,980,483	\$8,343,110,747	\$856,869,736
Avoirs en numéraire	1,623,306,000	1,014,354,899	\$608,951,101
Valeurs de gouvern. et autres valeurs	2,108,971,455	2,392,294,930	\$283,323,475
Prêts, y compris les hypothèques	5,090,628,464	4,617,883,505	\$472,744,959
Total des dépôts	8,397,794,469	7,622,999,597	\$774,794,872
Capital, fonds de r. et ben. non répat.	372,189,081	345,931,737	\$26,257,344

À noter...

Rothmans of Pall Mall Canada Limited a approuvé l'inscription des actions privilégiées nouvelles de second privilège 6.5-8%.

Bien que la Bourse de Toronto ait été à la hausse depuis 4 séances consécutives, il ne faudrait pas trop s'en faire, car maints experts affirment que les valeurs canadiennes sont en meilleure position technique que celle des E.U.

Nos félicitations à M. Paul Vaillancourt, Jr. qui vient d'être élu président du Conseil d'Administration du Cercle de la Place d'Armes Inc. endroit où l'on est sûr de rencontrer l'élite de nos hommes d'affaires.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui à la hausse: dividende tant par action ordinaire ou privilégié: Calgary Power Ltd., 5% privilégié — \$12.5 l'action, 5.40% privilégié — \$13.5 l'action, ordinaire — 20c l'action. Great Lakes Paper Company Limited, ordinaire — 25c l'action. Nova Scotia Light & Power Company Limited, ordinaire — 10c l'action. Rothmans of Pall Mall Canada Limited, ordinaire — 25c l'action, per privilège — \$11.75 l'action, 2ème privilège — 22.14 cts. Trans Mountain Oil Pipe Line Company, ordinaire — 25c l'action, extra — 10c l'action.

La Bourse de Montréal a été avisée que la Commission des valeurs mobilières de Québec avait émis un ordre, en date du 25 novembre 1969, à tous les agents de change enregistrés leur défendant de négocier sur les valeurs de Spectrum Limited, conformément à la section 63 de la dite Loi des Valeurs Mobilières du Québec. En conséquence, tous les courtiers enregistrés doivent cesser et se désister immédiatement de tout négoce sur les valeurs de Spectrum Limited.

Marché Union a vendu davantage

Au cours des 28 semaines se terminant le 28 septembre 1969, le Marché Union a réalisé des bénéfices nets de \$149,961 à rapprocher de \$225,975 pour les 26 semaines se terminant le 28 septembre 1968.

Stabilisation des marchés du blé

Point de baisse prévue pour le moment

LONDRES (AFP) — Les marchés mondiaux du blé se sont maintenant stabilisés et l'on ne s'attend pas généralement à un nouveau déclin des prix, déclare un communiqué du Conseil international du blé, publié à l'issue de sa 57e session tenue à Londres du 24 au 27 de ce mois. Le conseil exprime, d'autre part, l'avis que le commerce mondial du blé en 1969-70 augmentera d'environ 7 millions de tonnes, pour se situer entre 48 et 52 millions de tonnes.

En ce qui concerne la stabilisation des marchés, le conseil fait ainsi siennes les vues exprimées par les principaux pays producteurs — États-Unis, Canada, Australie, CEE et Argentine — qui s'étaient longuement consultés durant l'automne dans le but d'éviter une guerre des prix sur les marchés internationaux.

Ces pays avaient même exprimé l'opinion que si les prix devaient changer, ce serait plutôt dans le sens de la hausse.

Quant aux perspectives de 1969-70, la superficie des emblavures a diminué pour la première fois depuis 1966-67, et la production a été en baisse par rapport à 1968-69, bien que supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Les récoltes ont été plus abondantes au Canada et en Asie, mais réduites ailleurs. Une légère hausse des stocks durant l'année céréalière est à prévoir.

La production mondiale de céréales, en 1969-70, aurait atteint un chiffre record et le commerce devrait se maintenir près des niveaux atteints durant l'année précédente.

Dividendes payables cette semaine

STOCK	LEGENDE	TAUX	PAYABLES
Abitibi Paper 7 1/2 Pr.	1	93 1/2	Dec. 1/69
Alcan Aluminium	1	30	Nov. 30/69
Alcan Central	3-10	30	Nov. 30/69
Aluminium 4 Pr.	1	25	Dec. 1/69
Aluminium 4 1/2 Pr.	1	25	Nov. 30/69
Argus	1	15	Dec. 1/69
Argus C Partie	1	15	Dec. 1/69
Bk Montreal	3-9	21	Dec. 1/69
Bathurst 5 1/4 Pr.	1	26 1/2	Dec. 1/69
Can & Dom Sugar	1	42 1/2	Dec. 1/69
Can West N Gas Pr.	1	20	Dec. 1/69
Can West N Gas 5 1/2%	1	27	Dec. 1/69
Chrysler	10	50	Dec. 1/69
Chum Ltd. B	1-6	06	Dec. 1/69
Combined Eng A Pr.	1	27 1/2	Dec. 1/69
Copp Clark	2	07 1/2	Dec. 1/69
Corby Dist Vot	9-4	1.00	Dec. 1/69
Corby Dist B	9-4	1.00	Dec. 1/69
Crow's Nest Ind.	1	30	Dec. 1/69
Debold B Pr.	1	1.56 1/4	Dec. 1/69
Dom Anglo Inv. Pr.	1	1.25	Dec. 1/69
Dover Ind.	1	20	Dec. 1/69
Electrohome	1	20	Nov. 30/69
Famous Players	1	10	Dec. 5/69
Ford Motor Co.	10	60	Dec. 1/69
Hamilton Ctton	1	20	Dec. 1/69
Indal Can	2	05	Dec. 1/69
Intl Utilities	1	35	Dec. 1/69
Intl Utilities Pr.	1-10	33	Dec. 1/69
Intr Pipeline	1	18	Dec. 1/69
Kelsey-Hayes	1	12 1/2	Dec. 1/69
Laur Secord	1	11 1/4	Dec. 1/69
Laurentide 1.25 Pr.	1	31 1/4	Dec. 1/69
Loblac Co. A	1	09 1/2	Dec. 1/69
Loblac Co. B	1	60	Dec. 1/69
Loblac Groc. Co. Pr.	1	1.50	Dec. 1/69
Loblac Groc. A 1 Pr.	1	37 1/2	Dec. 1/69
Loblac Groc. 2 Pr.	1	1.50	Dec. 1/69
Loblac Inc.	10	10	Dec. 1/69
Magna Elec.	1	02 1/2	Dec. 1/69
Melchers Distl	1	06	Nov. 30/69
Milton Brick	1	08	Dec. 1/69
Morse Robert A	1	25	Dec. 1/69
Morse Robert B	1	22 1/2	Dec. 1/69
Morse Robert B Pr.	1	68 1/2	Dec. 1/69
Morse Robert A Pr.	1	68 1/2	Dec. 1/69
Nat Drug Chem.	1	05	Dec. 1/69
Nat Drug Chem. Pr.	1	15	Dec. 1/69
Newfoundland Light	6	12 1/2	Dec. 1/69
Nor Central Gas	1	15	Dec. 1/69
Nor Central Gas 65 Pr.	1	65	Dec. 1/69
Pembina Pol Pr.	1	62 1/2	Dec. 1/69
Photo Engraver	1	22	Dec. 1/69
Revelstoke Bld Pr.	1	30	Dec. 1/69
Robinson Little A	2	25	Dec. 1/69
Royal Bank	1-3	20	Dec. 1/69
Scott-Lassalle	1	05	Dec. 1/69
Scythos	1	25	Dec. 1/69
S.E.D. Mfg.	1	05	Dec. 1/69
Steinberg A	1	09	Dec. 2/69
Stuart Oil	1	15	Dec. 1/69
Texasco	1-3	22	Nov. 30/69
Thompson Paper	1	05	Dec. 1/69
Union Carbide	1	69	Dec. 1/69
Weston G 4 1/2 Pr.	1	1.12 1/2	Dec. 1/69
Weston G 6 1/2 Pr.	1	1.50	Dec. 1/69
White Pass A Pr.	2	421875	Dec. 1/69
Mines et huiles			
Warren Trust	2-3	06 1/4	Dec. 1/69
Cdn. Gridoil Pr.	1	75	Dec. 1/69
Halnor	9-4	10	Dec. 1/69
McIntyre	1	50	Dec. 1/69
Nth Cdn. Oil Pr.	1	1.37	Dec. 1/69
Teck Corp. A	1	07 1/2	Dec. 1/69
Teck Corp. B	1-6	07 1/2	Dec. 1/69

- 1 — Sous réserve de retenue à la source de la taxe de 10 p.c. pour les non-résidents.
- 2 — Sous réserve de retenue à la source de la taxe de 15% pour 2.
- 3 — Taux augmenté.
- 4 — Taux réduit.
- 5 — Dividende initial depuis leur inscription sur la Bourse de Toronto.
- 6 — Dividende supplémentaire.
- 10 — Payable en fonds américains.

Dome Petroleum Ltd.

Dome Petroleum Ltd. rapporte un revenu net de \$6,018,000 (soit \$1.79 par action) pour les neuf premiers mois de son exercice 1969 comparativement à \$7,005,000 ou \$2.09 par action pour la même période de 1968. Des frais d'explorations plus élevés, une hausse des taux d'intérêts joints à des plus faibles revenus d'opérations ont entraîné cette baisse du revenu net. Le revenu brut cette année au 30 septembre a été de \$17,049,000 alors qu'il avait été de \$17,769,000 l'an dernier à pareille date. La production de pétrole brut par jour a également diminué, passant d'une moyenne de 24,323 barils en 1968 à 24,101 cette année.

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS INC.

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION, ORGANISATION ET MÉTHODES

- Personnel, cadres et fonctions
- Évaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulation ou rendement
- Système et procédures de bureau
- Manutention - Mécanisation
- Contrôles: production - prix - coûts - achats - inventaire - budget
- Organisation, Ventes, Distribution
- Études de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 OUEST, RUE STE-CATHERINE Suite 700, MONTREAL - Tél.: 866-9367

Votre secrétaire portative!

Le "PHILIPS 85"

... UN ENREGISTREUR qui se glisse dans la poche

résout les problèmes de dictée et écriture des notes

- Manoeuvre facile par commande du bout du doigt
- Enregistrement et lecture instantanés
- La mini-cassette se met en place automatiquement.
- Bande magnétique réutilisable
- Régule automatique de la puissance sonore et du niveau

POUR UNE DÉMONSTRATION 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE, Office Equipment Company of Canada Limited BEAVER HALL/LACAUCHETIÈRE, MONTRÉAL 861-9401

Le prix du cuivre demeurera élevé

LONDRES (LAMI) — Les cours du cuivre au marché des métaux non-ferreux, qui ont atteint ces jours-ci les plus hauts niveaux jamais enregistrés, demeureront probablement extrêmement élevés jusqu'au début de 1970, estiment les milieux spécialisés. La raison en est d'abord une demande industrielle qui ne cesse de croître et que les stocks ne suffisent plus depuis longtemps pour satisfaire, et ensuite la pénurie causée par la grève qui pendant neuf mois en 1967/68 a paralysé les mines aux États-Unis de loin le principal producteur de cuivre au monde. Cette grève, qui a causé une perte de production de plusieurs centaines de milliers de tonnes, est à l'origine du mouvement continu de hausse. La pénurie ainsi créée a été aggravée, en plus, cette année, par les grèves qui ont fait cesser la production aux mines de l'International Nickel Co. et de Falconbridge au Canada. La perte de cuivre dans le cas d'Inco est estimée à quelque 60,000 tonnes. D'autre part, la grève persiste à la mine péruvienne de Toquepala et la situation politique au Chili, où un état d'urgence a récemment été proclamé, donne toujours lieu à des inquiétudes.

Les éléments de soutien du marché ne manquent donc pas ce qui fait que pendant le seul mois de novembre les cours des Wirebars ont progressé de 30 livres sterling par tonne, soit 4.5 p.c.

Le cours des wirebars comptant est en effet fermement établi aux environs de 700 livres la tonne.

En plus, la production aux États-Unis, pays qui ne sont pas le plus gros producteur du monde, mais aussi important importateur de cuivre, a été retardée par le ralentissement de la production à la mine de Chuquibambilla à la suite du glissement de terrain et de la sécheresse.

D'autre part, en Zambie, également gros producteur, les grandes compagnies exploitantes Roan Selection Trust et Anglo-American Corporation, ont récemment exprimé de vives inquiétudes relatives à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui s'aggrave de jour en jour par suite du départ de mineurs et d'autres employés d'origine surtout européenne. Cet exode s'explique en partie par le maintien depuis près de trois ans du blocage viriel des salaires.



Paul L. McKenzie

Monsieur D.H. Prentice, vice-président de Philips Electronics Industries Ltd., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Paul L. McKenzie aux fonctions de directeur général de la nouvelle division de l'informatique de Philips Electronics Industries Ltd. Monsieur McKenzie possède une vaste expérience dans les domaines des opérations bancaires, de la comptabilité analytique et de la technologie radar. Il a également plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la vente des systèmes d'informatique. C'est en 1956 qu'il a suivi son premier cours sur les ordinateurs, matière dans laquelle il fait autorité.

l'information

Hockey

SAMEDI
Boston 2, Canadien 2
Minnesota 2, Toronto 2
Philadelphie 2, New York 2
Chicago 4, Detroit 5
Oakland 3, Pittsburgh 5
Los Angeles 1, St-Louis 3

HIÉR
Boston 4, Toronto 1
New York 2, Minnesota 2
Philadelphie 3, Pittsburgh 3
Oakland 1, Detroit 0
Chicago 3, St-Louis 1

CLASSEMENT

DIVISION EST

	G	P	N	BP	BC	PTS
NEW YORK	14	4	5	77	53	33
CANADIENS	11	3	8	80	50	30
BOSTON	11	5	6	78	62	28
DETROIT	10	7	4	58	54	24
CHICAGO	10	7	3	56	41	23
TORONTO	8	10	3	57	65	19

DIVISION OUEST

	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	10	7	5	70	53	24
MINNESOTA	7	9	4	56	58	18
PITTSBURGH	6	10	5	53	63	17
PHILADELPHIE	3	7	9	44	63	15
OAKLAND	6	13	2	42	77	14
LOS ANGELES	3	15	1	39	74	7

HOCKEY MINEUR

LIGUE AMERICAINE

SAMEDI
Rochester 1, Cleveland 4
Buffalo 3, Hershey 2

HIÉR
Baltimore 3, Rochester 3
Hershey 4, Québec 2
Springfield 7, Buffalo 4
Cleveland 4, Providence 3

CLASSEMENT

DIVISION OUEST

	G	P	N	BP	BC	PTS
Montréal	13	3	3	79	41	29
Springfield	10	9	1	72	73	25
Québec	10	9	1	74	74	21
Providence	6	12	4	53	79	16

DIVISION OUEST

	G	P	N	BP	BC	PTS
Buffalo	15	5	3	78	45	33
Rochester	6	10	3	54	74	15
Baltimore	6	9	3	50	61	15
Hershey	6	14	3	69	90	15
Cleveland	6	14	3	69	90	15

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

HIÉR
Sorel 4, Cornwall 1
Laval 6, Québec 2
St-Jérôme 5, Rosemont 3
Drummondville 5, Shawinigan 3
Sherbrooke 4, Trois-Rivières 3

CLASSEMENT

DIVISION EST

	G	P	N	BP	BC	PTS
Québec	14	8	0	118	87	28
Sorel	14	8	0	117	84	28
Shawinigan	13	9	1	122	116	27
Drummondville	10	13	1	102	111	21
T-Rivières	11	11	0	126	110	22
Sherbrooke	9	13	1	94	117	19

DIVISION OUEST

	G	P	N	BP	BC	PTS
Cornwall	13	10	0	104	86	26
Rosemont	10	10	2	95	96	22
St-Jérôme	10	11	2	87	120	22
Verdun	10	13	1	102	111	21
Laval	4	20	0	69	140	8

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (0.5 mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APPARTEMENT DEMANDE A PARTAGER

Doit porter l'appartement d'étudiants universitaires de la région française, dans centre-ville. Tél.: 335-3546. Jour 487, 2037 soir.

A VENDRE

Tres belle table Louis XVI, forme demi-lune avec allonge pour 12 couverts. Acajou massif, meuble de qualité. 2 bois sculptés (42" x 60") de Valenciennes 1960. Tél.: 730-1254, bureau 735-1608. 212-69.

ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

Attention: chance unique de vous procurer des meubles canadiens dont l'authenticité est certifiée. Datés de 1700 à 1850. Prix raisonnables. Collectionneur consciencieux. Maison privée. Tél.: 671-0958. 1612-69.

AUTO A VENDRE

RENAULT R10, automatique, 1966, mécanisme neuf, "rosace" pneus à neige Michelin neufs, carrosserie parfaite condition Radio. Particulier. Tél.: 273-8662. 1112-69.

Renault R16, grand luxe, excellent état particulier quittant le Canada. Tél.: voir Montréal 692-4874 ou Ottawa 234-6791. 412-69.

CHALET A VENDRE

Autour de région St-Jacques, "petite Suisse" glacie sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, abri pour automobile, "sundek" foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$13,450, terrain compris \$98.50 par mois. Tél.: (94 p.m.) 731-3501 (après 5 p.m.). 462-8961.

RENCONTRE: bon ami, social, matrimonial, célibataire, veuf (veuf) ou personnel. Veuillez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR 6365 Delormier. Pour rendez-vous 725-0680. 212-69.

Ne restez pas seul! Célibataires, veufs (veufs), séparés (es). Pour informations 384-6936. 612-69.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

ST VINCENT DE PAUL, bord de l'eau, bungalow, 5 pièces, vous-voilà fini, garage, terrain 100 x 135 \$20,000. Tél.: 661-3982. 212-69.

OUTREMENT, duplex très près collège Stanislas, 2.9, garage, 2 salles bain complètes, haut bout \$275, bail 2 ans, bas loyer pour acheteur. Tél.: 695-3772 (78 p.m.). 412-69.

BELOIL

A qui bon quitter la ville pour vous trouver à 20 ou 30 pieds des voisins.

Ici vous serez à 300 pieds des voisins sur terrain à fleurs et arbres multiples, plus potager. Bungalow 7 pièces, 4 chambres, 30 minutes du Centre-ville. Appellez J. Lemoine 679-8220 ou 467-7968.

IMM. WESTGATE Courtiers 212-69.

TAILLEUR

Vous avez magni ou engrasse? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple d'acier style.

DROLET ET TAILLEUR

Habits et costumes sur mesure 351 est rue GUIZOT

Tél.: 388-2532

sportive

Le 400e point de Rod Gilbert

NEW YORK — Rod Gilbert y est allé de son 400e point dans la Ligue Nationale hier soir alors que les Rangers de New York ont annulé 2-2 avec les North Stars de Minnesota.

Il s'agissait d'une onzième partie consécutive sans défaite pour les new-yorkais.

Gilbert a récolté son 400e point en obtenant une assistance sur le but de Vic Hadfield à la deuxième période. Tkaczuk fut l'autre compte de Rangers alors que Larose et Parise réussirent les buts des North Stars.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Minnesota: Larose (7)...10:08
Pun.: Neilson N.Y. 5:07, Balon N.Y., Gibbs Minn 13:58, Reid N.Y. 17:00, O'Shea Minn 18:30.

DEUXIEME PERIODE

2—New York: Tkaczuk (11) (Fairbairn, Seiling)...4:48
3—New York: Hadfield (11) (Ratelle, Gilbert)...11:14
Pun.: Hamilton N.Y. 7:09, Grant Minn 13:26, Stewart N.Y., Mizuk Minn 18:21.

TROISIEME PERIODE

4—Minnesota: Parise (6) (Williams, Goldsworthy)...16:30
Pun.: Burns Minn 13:20.



JOIE ET DECEPTION! Par les photos ci-dessus il est certain que déterminer quels furent les gagnants et les perdants dans le match annuel de la Coupe Grey disputé à l'Autostade de Montréal hier après-midi. Dans la vignette de gauche Wayne



Giardino, Ken Lehman et Jerry Campbell de l'Ottawa sont tout sourire tandis que dans la photo de droite Bruce Bennett et George Reed sont l'image même de la frustration. Que voulez-vous: il y a toujours un gagnant et un perdant! (Photos PC)

Laperrière est chassé du jeu alors que Canadien annule 2-2

Pour avoir bousculé l'arbitre Bill Friday Jacques Laperrière fut chassé du jeu vers la fin de la troisième période et Derek Sanderson en profita pour déjouer Rogation Vachon à 18:35 et ainsi permettre aux Bruins de Boston de soulever un match nul de 2-2 avec le Tricolore.

Laperrière a écopé d'une punition mineure, de mauvaise conduite et de match et il est fort probable qu'il essuiera bientôt les foudres du président Clarence Campbell.

Garnet Bailey a récolté l'autre but des Bruins tandis que Redmond et Backstrom réussirent les deux filets du Canadien.

Le Tricolore était inactif hier soir.

PREMIERE PERIODE

1—Boston: Bailey (4) (Hodge, D. Smith)...4:16
2—Montréal: Redmond (12) (Lemaire, Harper)...15:11
Pun.: Harper M 0:52, Harris M 2:00, Awrey B 5:15, McKenzie B 7:49, D. Smith B 11:28, Sanderson B, Richard M 13:25, Lorens B 17:55.

DEUXIEME PERIODE

Aucun point.
Pun.: Sanderson B 0:24, 7:09, 13:02, Hodge B 15:43.

TROISIEME PERIODE

3—Montréal: Backstrom (6)

(Bordeaux)...6:58
4—Boston: Sanderson (2)...18:35
Pun.: McKenzie B, Redmond M 14:19, Laperrière M 17:31.

GARDIENS:

Johnston, Boston; Vachon, Montréal.

Assistance: 18,137.

LANCERS:

Boston 15 4 18—37

Hay pas impressionné!

TORONTO — Commentant les déclarations faites avant-hier à Toronto par le président de la Fédération internationale de hockey sur glace, Bunny Ahearne, sur la façon dont le Canada devrait former son équipe pour les championnats du monde de 1970, le président de la corporation "Hockey-Canada" a déclaré que ces propos ne l'impressionnaient guère.

Avis publics

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1969, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Amphio (Canada) Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1969, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à RAINBOW LINES & SUPPLY LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 novembre 1969 sous le numéro 2177989.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES DDN-69-10289 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 3 mars 1970

VENTE DU CAPITAL ACTIONS
EMIS DE INTERNATIONAL ELECTRIC COMPANY ETAT DU VERMONT, E.U.

Vente de deux cent soixante-cinq (265) actions émises de International Electric Company, appartenant à Southern Canada Power Company Limited, filiale de l'Hydro-Québec. Ceci représente la totalité des actions émises par International Electric Company dont le capital actions consiste en 500 actions d'une valeur au pair de \$100 chacune et dont les actifs consistent en:

1—un poste de distribution de 49.2 — 4.16 kV ET
2—un réseau de distribution comprenant 8.5 mi. de circuit primaire à 4 kV et 6.8 mi. de circuit secondaire.

MISE A PRIX

\$130,000 en dollars canadiens. Aucune soumission inférieure à la mise à prix ne sera considérée.

VENTE AU COMPTANT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi, inclusivement de 9h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau N° 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS CANADIENS (\$15,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition d'accomplir la soumission.

Seuls ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admis à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-sécrétaires B. LACASSE — W.E. JOHNSON Montréal, le 26 novembre 1969

Direction des Contrats Bureau N° 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS CANADIENS (\$15,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition d'accomplir la soumission.

Seuls ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admis à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-sécrétaires B. LACASSE — W.E. JOHNSON Montréal, le 19 novembre 1969

Direction des Contrats Bureau N° 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS CANADIENS (\$15,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition d'accomplir la soumission.

Seuls ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admis à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-sécrétaires B. LACASSE — W.E. JOHNSON Montréal, le 19 novembre 1969

l'information

sportive

Jackson donne la Coupe Grey à Ottawa: 29-11



LE SOURIRE DE SA MAJESTE — Laura Medland, candidate des Roughriders de la Saskatchewan, a été couronnée Miss Coupe Grey Cup en fin de semaine et a présidé la joute Ottawa-Regina en compagnie du premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau. Si les Roughriders ont perdu la joute 29-11, ils ont du moins conservé la reine du football canadien. Ils sont loin d'avoir tout perdu, n'est-ce pas? (Téléphoto PC)



UN MAÎTRE POSSESSIF — Russ Jackson a été élu le meilleur joueur canadien de football et a reçu le trophée Schenley pour ses exploits. Il a de plus été nommé le meilleur joueur au pays, et pour compléter ce brillant palmarès Jackson a été choisi à l'unanimité le joueur par excellence de la classique de la Coupe Grey, hier, alors que les Roughriders d'Ottawa l'ont emporté au compte de 29-11 sur les Roughriders de la Saskatchewan. (Téléphoto PC)

Les Rough Riders d'Ottawa ont enlevé les honneurs de la Coupe Grey pour une deuxième année consécutive hier en battant les Roughriders de la Saskatchewan au compte de 29-11, dirigés de main de maître par le meilleur joueur au football canadien, Russ Jackson, quart-arrière qui a guidé les destinées des Outaouais au cours des douze dernières années.

Pour l'instructeur Frank Clair, il s'agissait d'une cinquième Coupe Grey, ayant conduit les Argonauts de Toronto à cet honneur en 1950 et 1952, récoltant le même honneur avec les Rough Riders d'Ottawa en 1960-1968 et 1969.

C'était le chant du cygne de Russ Jackson, qui a annoncé sa retraite de la scène du football canadien avant le match d'hier, après une illustre carrière de douze ans avec les Rough Riders d'Ottawa.

Il est également probable que plusieurs étoiles de cette grande équipe ne seront pas de retour l'an prochain. On cite les noms de Ron Stewart, qui aurait joué son dernier match de football chez les pros, de même que Ken Lehman, excellent joueur de ligne, de Margene Adkins, qui passerait au circuit professionnel américain et de Vic Washington, opéré récemment et qui aurait reçu des offres des plus alléchantes pour évoluer également dans la ligue Nationale.

La maîtrise incontestée de Jac'sor a tout changé

Plusieurs experts donnaient nettement les Roughriders de la Saskatchewan comme favoris en raison de leur supposée attaque plus diversifiée, mais ils avaient compté sans le sang-froid et la maîtrise de Russ Jackson, le meilleur joueur au football canadien.

Jackson a percé des trouées à volonté dans la ligne secondaire des Roughriders et a dominé pendant les trois quarts de la joute, après un début hésitant au premier quart.

Sur des passes volées et des jeux d'attrait il a réussi deux passes parfaites à Ron Stewart qui a marqué deux touchés sur ces jeux exécutant des courses fulgurantes de 80 et 70 verges.

Les deux autres touchés des vainqueurs ont été réussis par Jay Roberts et Jim Mankins, deux géants à l'offensive pour les hommes de Frank Clair. Jim Mankins a joué hier le rôle qu'avait joué Wayne Giardino dans l'élimination des Argonauts de Toronto la semaine dernière.

Le touché des Roughriders de la Saskatchewan a été récolté par Allan Ford sur une longue passe de Ron Lancaster, au premier quart, après que Van Burkleo eut com-

mis un échappé sur un botté de dégagement. Avant la fin du premier quart Burkleo, sur les ordres de Frank Clair, concédait un touché de sûreté aux Roughriders, ce qui donnait une avance de 9-0 aux hommes d'Eagle Keys.

Chez les vainqueurs il est un nom qu'il ne faut jamais oublier et c'est celui de l'incomparable Don Sutherland. Ce dernier a réussi les transformations sur les quatre touchés des siens et s'est payé le luxe de récolter un simple pour placer le gâteau des vainqueurs un peu avant la fin de la joute.

Défensive serrée d'Ottawa et terrain dangereux

En plus de la maîtrise de Russ Jackson il faut souligner le travail impeccable de la ligne défensive des Rough Riders. Les Joe Poirier, Ken Lehman, Don Sutherland, Van Burkleo, Wayne Giardino, n'ont donné aucune chance à Ron Lancaster de démontrer son efficacité coutumière. Ce dernier a été pris en souricière à plus d'une reprise par le colosse Billy Joe Booth en particulier. L'incapacité de Lancaster à organiser une attaque convenable au sol avec l'aide de son centre-arrière étoile George Reed a certainement été l'une des causes premières de la défaite des athlètes de l'Ouest.

PREMIER QUART

SASK: Passe de 27 verges de Lancaster à Ford (Converti par Abendschan) 9:27
SASK: Touché de sûreté concédé par Van Burkleo . . . 11:19

DEUXIEME QUART

OTT: Passe de 12 verges de Jackson à Roberts (Converti par Sutherland) 5:42
OTT: Passe de 85 verges de Jackson à Stewart (Converti par Sutherland) 8:48

TROISIEME QUART

SASK: Simple de 19 verges d'Abendschan 5:21
SASK: Simple de 48 verges de Ford 8:10
OTT: Passe de 12 verges de Jackson à Mankins (Converti par Sutherland) 12:17

QUATRIEME QUART

OTT: Passe de 32 verges de Jackson à Stewart (Converti par Sutherland) 3:22
OTT: Simple de 26 verges de Sutherland 14:34

Dix ans de Coupe Grey

DATE	ENDROIT	G	P	G	P	ASS.	RECETTES
1960 26 novembre	Vancouver	Ottawa	16	Edmonton	6	Frank Clair	38,102
1961 2 décembre	Toronto	Winnipeg	21	Hamilton	14	Bud Grant	32,651
1962 1 décembre	Toronto	Winnipeg	28	Hamilton	27	Bud Grant	32,655
1963 30 novembre	Vancouver	Hamilton	21	B. C.	10	Ralph Sazio	36,545
1964 28 novembre	Toronto	B. C.	34	Hamilton	24	Dave Skrien	32,655
1965 27 novembre	Toronto	Hamilton	22	Winnipeg	16	Ralph Sazio	32,655
1966 26 novembre	Vancouver	Saskatchewan	29	Ottawa	14	Eagle Keys	32,655
1967 2 décembre	Ottawa	Hamilton	24	Saskatchewan	1	Ralph Sazio	36,553
1968 30 novembre	Toronto	Ottawa	24	Calgary	21	Frank Clair	31,358
1969 30 novembre	Montréal	Ottawa	29	Saskatchewan	11	Jerry Williams	33,185
						Eagle Keys	33,000

Stewart a joué son meilleur match-Russ

(PC) — Il ne restait qu'une minute à jouer dans le match de la coupe Grey lorsque le quart Russ Jackson a quitté le terrain pour la dernière fois de sa glorieuse carrière.

Son regard en disait long. Les Rough Riders d'Ottawa venaient de remporter la coupe Grey pour la deuxième saison d'affilée en triomphant des Roughriders de la Saskatchewan 29-11.

Dans le vestiaire quelqu'un a demandé à Jackson de commenter la rumeur selon laquelle il avait demandé le poste de gérant-général à Ottawa.

"Non monsieur, je n'ai rien demandé de la sorte, a-t-il répliqué. Je ne veux plus toucher un ballon de football."

Blitz

Jackson a expliqué le premier touché marqué par Ron Stewart, au deuxième quart. "J'allais passer à Stewart mais pas si tôt. Mais la

défensive a effectué un blitz et j'ai crié à Stewart qui s'est retourné pour capter la passe et courir 85 verges."

Jim Mankins a marqué le deuxième touché aérien sur une passe de 12 verges. "J'allais à ma droite lorsque j'ai aperçu un joueur qui venait vers moi. Il m'a manqué et j'ai changé de direction. Six autres points," a ajouté Jackson.

Il a expliqué que les siens n'avaient pas employé la longue passe aussi fréquemment qu'à l'accoutumée.

"J'en ai lancé quelques-unes au début juste pour les dérouter quelque peu. Mais je savais que ça ne marcherait pas."

Stewart, qui selon certaines rumeurs, abandonnerait lui aussi, a déclaré qu'il prendra une décision plus tard.

Parlant de sa performance de dimanche, le vétéran demi a déclaré: "Vous devez montrer aux ins-

tructeurs ce que vous pouvez faire pour négocier le prochain contrat." Jackson a déclaré que Stewart avait joué son meilleur match de la saison.

Campbell

L'instructeur-adjoint Jake Gotta a déclaré que les durs plaqués du secondaire Jerry Campbell avaient été un facteur important de la victoire de ses protégés. "Il est excellent. Lorsqu'il vous plaque il vous démoralise," a-t-il ajouté.

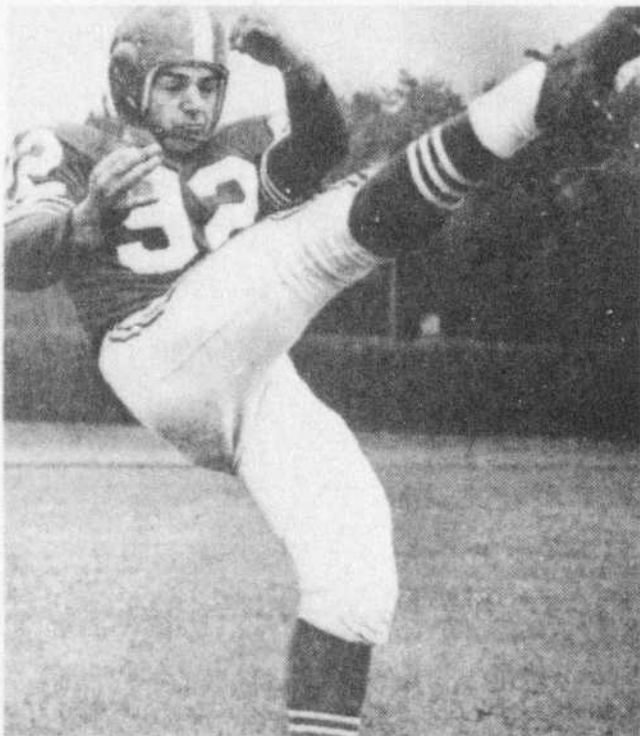
Le secondaire intérieur Ken Lehman a expliqué que la tâche

principale de la défense était d'arrêter Reed. "Cela voulait dire que Lancaster ne pouvait pas suivre son plan, car lorsque Reed court bien Lancaster peut lancer ses passes de touché."

Campbell a commenté que la défense savait à partir du troisième quart "que nous pouvions les arrêter".

Clair a fait remarquer qu'il croyait que la Saskatchewan aurait été plus coriace.

Jackson a expliqué que le grand atout d'Ottawa est qu'il avait tenu la défense adverse constamment sur le qui vive. "Ils ne pouvaient pas deviner nos jeux."



Les Alouettes n'ont pas eu le plaisir de participer à la classique de la Coupe Grey, mais ils ont quand même été à l'honneur en fin de semaine. En effet, Sam Etcheverry, leur ex-quart-arrière étoile a été élu au Temple de la Renommée du football canadien. A quand le prochain? (Téléphoto PC)

Reed est muselé et Ottawa domine partout

L'Ouest a conservé une moyenne de 40 verges sur les bottés de dégagement contre 42 pour l'Est, incluant les tentatives de placement ratées. Ottawa a perdu deux échappés sur trois tandis que la Saskatchewan en a recouvré un seul sur quatre.

Stewart et Mankins ont dominé les statistiques offensives pour Ottawa, le premier gagnant 112 verges avec deux passes et 41 verges en cinq tentatives au sol, tandis que Mankins a gagné 72 verges en 10 tentatives et 56 verges avec cinq attrapés.

Le meilleur de la Saskatchewan a été le jeune Steve Molnar, qui a capté quatre passes pour 43 verges et qui a couru à deux occasions pour 21 verges.

Hugh Campbell a été le meilleur receveur de passes pour l'Ouest avec quatre attrapés pour 57 verges, tandis que Reed a gagné seulement 28 verges en 11 tentatives.

Avant le match, l'instructeur Frank Clair, du Ottawa, avait dit que si les siens pouvaient tenir Reed en échec ils gagneraient.

Un défilé de Coupe Grey dans l'ordre et la gaieté

(PC) — Le plus long défilé de l'histoire de la coupe Grey s'est déroulé samedi sans incident et à attiré quelque 200.000 spectateurs le long de son parcours de trois milles.

La police de Montréal s'était préparée pour le pire et des agents casqués et armés de matrasques avaient été postés tout le long du trajet. Aux abords du parc Lafontaine, où commençait le défilé, et le long de nombreux pâtés de maisons dans l'est de la ville, des barrières métalliques avaient été placées le long des rues pour retenir la foule.

Le défilé d'une durée d'une heure et demie, a emprunté les rues Sherbrooke, Université, Dorchester pour se terminer sur la rue Peel, et comprenait 80 items: chars allégoriques, fanfares, corps de clairons, de cornemuses et de majorettes.

Le défilé comprenait 40 chars comparativement à 26 l'an dernier à Toronto et à 32 à Ottawa, en 1967. De nombreux corps de majorettes et des fanfares étaient venus d'Ontario et même des provinces des Prairies. Les corps de cornemuses d'Edmonton, de Calgary et de Regina ont été particulièrement applaudis.

Un char sur le Festival de Québec a aussi été bien accueilli, de même que celui de l'équipe de baseball des Ex-

pos, sur lequel avaient pris place plusieurs joueurs dont Rusty Staub.

Sam Etcheverry, ancien quart-arrière des Alouettes de Montréal, nommé vendredi dernier au Temple de la Renommée du football, défilant dans une automobile, a été vivement acclamé par les sportifs. Il était accompagné de Robert Bédard, le meilleur joueur de tennis que le Canada ait jamais produit.

Harry Jerome, de Vancouver, avait pris place sur un char consacré à la santé physique et aux sports amateurs. Toutes les Miss football ont défilé, y compris Laura Medland, choisie vendredi soir Miss Grey Cup et Miss Teenage Canada, Jewel McAvany de Montréal.

Parmi les commanditaires de chars on a noté Québec, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et les villes d'Ottawa, Regina, Toronto, Hamilton, Edmonton, Montréal et Chicoutimi. Le char de la ville d'Edmonton portait en français l'inscription: "Oh, la-la! L'Expo nous a enchantés aussi".

Plusieurs corps à cheval ont participé à l'événement dont celui de la police de Montréal et les Hussards de Montréal, en uniformes noirs, qui montaient les chevaux d'un club d'équitation de Montréal.

L'incomparable Russ Jackson!

(PC) — Le quart Russ Jackson a couronné une brillante carrière hier après-midi en conduisant les Rough Riders d'Ottawa à un triomphe de 29-11 sur les Roughriders de la Saskatchewan pour le championnat de la Ligue canadienne de football et la coupe Grey.

Jackson, choisi le joueur par excellence dans la LCF plus tôt cette semaine de même que le meilleur joueur canadien de l'année a été choisi également le meilleur joueur pour le match d'hiver et a mérité une voiture.

Il a dû être escorté par les policiers après avoir reçu la coupe Grey des mains du com-

missaire de la ligue, Jake Gaudaur.

Les policiers et agents privés chargés de veiller au bon ordre ont fait de l'excellent travail tout au long du match et surtout dans les derniers moments de la rencontre. Seuls quatre adolescents ont réussi à échapper à leur surveillance et à traverser le terrain.

Jackson, aidé de la défense des porte-couleurs de l'Ouest, a conduit ses hommes d'une main de maître, exploitant les nombreuses faiblesses de la défense de l'Ouest, pour enregistrer d'importants gains tant au sol que dans les airs.

La Diligence

STAGE COACH RESTAURANT

Décarie & Jean-Talon

Invitation

Redécouvrez La Diligence. Si votre dernière visite n'est pas récente, une surprise agréable vous attend. Notre cuisine exquise est à son meilleur le service- impeccable... et la musique de danse de notre Bar- salon incite aux rêves.

A bientôt...

Réservations: 731-7771

FACILITÉS DE BANQUETS MAGNIFIQUES.

Bourassa à Carleton

Qu'attend l'UN pour appliquer la loi de l'assurance-dépôt?

CARLETON-SUR-MER. — S'adressant aux délégués et militants libéraux du comté de Bonaventure, M. Robert Bourassa s'en est pris à l'inertie du gouvernement de l'Union nationale.

M. Bourassa a expliqué qu'après deux mois de session, on

peut affirmer que l'année 1969 ne sera guère différente des autres années où l'Union nationale a été au pouvoir: les résultats concrets brillent par leur absence.

"On continue à créer des structures, a dit le candidat à la direction des commissions

d'enquête et des comités d'étude à annoncer la création de régions, d'offices, de bureaux, sans qu'on puisse constater de façon tangible les avantages de cette multiplication des structures."

"Ainsi, il y a deux ans et demi, on a voté la loi de l'assurance-dépôt, a dit le député de Mercier, afin de protéger les petits épargnants, mais on attend encore les règlements nécessaires à l'application de cette loi. En conséquence, les Québécois qui déposent à l'extérieur du Québec sont assurés, alors que ceux qui déposent dans des institutions provinciales québécoises ne le sont pas à cause de la grossière négligence administrative de l'Union nationale. On a fait de la "broue" avec le projet de loi lorsqu'il a été voté, mais les Québécois attendent encore pour en profiter, et ceci depuis près de trois ans."

Il en est de même de l'assistance-médicaments pour les assistés sociaux. D'après la critique financière du PLQ.

Selon le doyen de la faculté de pédagogie de l'université Sir George Williams, les ordinateurs et les enseignants remplaceront bientôt les principaux d'écoles qui se retrouveront en chômage.

Succès technique, sans grande participation

Le Carrefour des étudiants du Québec étudie la violence et le pré-fascisme

de notre envoyée, Solange Chalvin

TROIS-RIVIERES. — Si le mot "carrefour" signifie la rencontre de plusieurs avenues imperméables les unes aux autres, le Carrefour des étudiants du Québec aura été un succès. Mais si le mot "carrefour" exprime plutôt la mise en commun de multiples ressources en vue d'une meilleure circulation des idées, celui qui se tenait en fin de semaine à Trois-Rivières aura frôlé l'échec.

Ouvert en principe à tous les étudiants des universités du Québec ainsi que des Cegeps, subventionné généreusement par le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, organisé avec minutie par l'université du Québec à Trois-Rivières, techniquement impeccable, le Carrefour n'a pas réussi à attirer plus de 250 personnes dont la moitié était composée d'adultes.

Pourtant le thème était sûrement attrayant: "L'avenir des étudiants et des étudiants de l'avenir". Les sous-thèmes ne l'étaient pas moins: "Besoins du Québec de 1985", "Besoins des étudiants en 1985", "Peut-il exister un front commun des étudiants et des travailleurs?", "La violence étudiante va-t-elle croître?", "Allons-nous vers le fascisme?"

La prospective, semble-t-il, n'intéresse pas le milieu étudiant. "Commençons par créer le présent, comment imaginer les carrières ou l'horizon de l'étudiant en 1985, alors que nous ne savons même pas ce que sera le Québec en 1985", sont des phrases que nous avons maintes fois entendues, dans tous les ateliers au cours de la fin de semaine. Ajoutons que l'absence d'un nombre important d'étudiants (aucun leader de Laval, Montréal ou des Cegeps) reflète un certain boycottage sinon systématique du moins significatif pour quiconque est en contact avec le monde étudiant.

Violence et pré-fascisme

C'est peut-être sur le thème de la violence que les participants se sont expliqués le plus clairement. Pour l'économiste François-Albert Angers, on remarque présentement au Québec les signes avant-coureurs de l'établissement du fascisme. Cela s'est particulièrement manifesté, a dit M. Angers, autour du projet de loi 63. "Pendant que les organes de l'Etat faisaient l'unité quasi complète, tous les représentants de l'Etat se sont sentis menacés

et ont commencé d'exposer sur l'Etat des vues nettement pré-fascistes. Cela consiste à nier le droit de la nation de s'exprimer fortement par d'autres organes que les représentants élus pour administrer l'Etat et à voir dans des mouvements d'opposition un danger de subversion. Quand un gouvernement ne considère plus le peuple que comme une masse d'individus informe dont la seule liberté serait celle de se taire et de se donner des chefs politiques, c'est la pente glissante vers le fascisme" a-t-il dit.

Un second signe serait la fatigue de la population face à l'inefficacité du parlementarisme. Cette fatigue dégéné-

rerait un jour en explosion de violence à laquelle répondrait la répression pure et simple, prévient M. Angers qui là-dessus a été appuyé par plusieurs participants au Carrefour, à moins que l'apathie, l'indifférence d'une population trop souvent trompée ne s'installe pour plusieurs années. De toute façon, pour M. Angers, ces deux issues sont tout aussi dangereuses et risquent de conduire au fascisme si les Québécois ne sont pas vigilants.

Pendant que certains adultes craignent le fascisme, des étudiants et de jeunes professeurs prévoient plutôt pour le Québec des explosions de violence. "Nous sommes à

une période d'identification de nos ennemis" a dit un étudiant en service social de Montréal. La période d'intégration des dissidents est révolue, même la participation trouve difficilement des adeptes. Ce sera bientôt l'heure de l'accessibilité au pouvoir d'une majorité de jeunes. Sur une dizaine de communications dans l'atelier sur les problèmes de contestation et de violence, on prévoit pour le Québec une ère de violence et de répression. On a même parlé de "suicide collectif" comme issue évidemment non souhaitable mais tout de même réelle si des changements politiques et sociaux importants ne surviennent pas.

Selon le sociologue M. Laplante

Le pouvoir sera fonction du savoir au Québec... en 85

TROIS-RIVIERES (de notre envoyée). — Dans la société post-industrielle qui sera celle du Québec de 1985, prévient le sociologue Marc Laplante de l'université du Québec (Montréal), le pouvoir sera le savoir. Mais l'étudiant de l'avenir, a-t-il dit au Carrefour des étudiants du Québec à Trois-Rivières, n'ira plus à l'école ou si peu: quelques années seulement sur le total de sa vie. Il fréquentera davantage l'école parallèle, c'est-à-dire celle de la télévision, des mass media, des groupes d'études, des associations et des mouvements sociaux et culturels. Cette école sera permanente et l'homme sera un éternel étudiant, innovant et créant au fur et à mesure la démocratie culturelle.

La tâche la plus urgente pour le ministère de l'éducation au Québec, est, selon M. Laplante, l'examen systématique des systèmes actuels d'éducation permanente afin d'établir des objectifs qui permettront peut-être au Québec d'accéder sans trop de heurt à la société post-industrielle.

Créer le changement ou le subir

Ce qui va surtout préoccuper l'homme dans la société de demain, ce n'est pas tant le "vivre" que le "comment vivre" a signalé le directeur du service pédagogique du collège Lionel Groulx, M. Léon Debien. Ce participant a noté les difficultés que rencontrent les adultes à franchir le fossé qui les sépare des jeunes. "Les adultes essaient de faire jeune, ils adoptent les modes des jeunes, leur façon de vivre, et mé-

me quelquefois leurs idées, mais souvent, cela sonne faux". La jeunesse n'est en fait attachée à aucune catégorie d'âge. C'est une possibilité de création et d'innovation, de contestation que certaines personnes possèdent tout autant à 70 qu'à 20 ans.

La différence fondamentale qui existe entre les vieux et les jeunes, a dit un étudiant, c'est la faculté qu'ont les derniers de créer le changement alors que les autres le subissent.

Pour M. Jean-Charles Bonenfant, professeur à Laval, qui en plus de participer au Carrefour, a animé un groupe, il est quasiment fâché d'essayer de prévoir ce que sera 1985. Trop de changements sont actuellement à l'oeuvre non seulement dans la société québécoise mais dans le monde pour que la prospective soit un jeu suffisamment sûr pour qu'on s'y adonne. Toutefois, M. Bonenfant reconnaît qu'il est nécessaire d'analyser le présent pour dégager des leçons d'avenir. Il est urgent selon lui de travailler à la planification de nos ressources pour établir des prévisions sur les carrières de pointe que réclamera une société post-industrielle.

Apprendre à travailler

Parmi les vœux qui sont revenus le plus souvent dans les ateliers, notons le désir de participation des jeunes à l'élaboration de la société de demain. "Je ne veux pas seulement me construire un cerveau, je veux construire le Québec, tout en étudiant. Je veux sortir de l'université pour aller dans l'industrie, dans l'hôpital, dans l'usine" ont ré-

pété plusieurs jeunes réclamant pour certains un salaire-étudiant, pour d'autres un service social obligatoire, pour une minorité l'apprentissage par la pratique du système politique avec pouvoir décisionnel. Un professeur du CEGEP de Ste-Foy, M. Jean-Paul Tremblay, a endossé cette thèse souhaitant que les vacances servent à rendre le savoir étudiant productif.

Plusieurs étudiants ont toutefois signalé le danger d'embrigadement d'un tel système qui pourrait intégrer dès le début l'étudiant à un système dont il ne contrôlerait pas les décisions.

Dans le domaine plus précis de la prospective psychologique et sociologique, plusieurs avenues ont été ouvertes, avenues qui ne tenaient pas toujours compte cependant du devenir économique et politique du Québec qui bien peu ont réussi à concrétiser. En fait, tout au cours de cette fin de semaine, plusieurs questions sont demeurées sans réponse, faute peut-être de combattants.

Selon M. Gérard Marier, directeur du Centre de recherches en éducation de l'université du Québec (Trois-Rivières) qui a été l'âme de ce Carrefour, tous les buts n'ont pas été atteints mais il faut se rappeler que c'est la première fois au Québec qu'on tente de définir ensemble — professeurs et étudiants — le devenir des étudiants. Une soixantaine de travaux avaient été préparés par des spécialistes et des étudiants et seront publiés dans un volume qui contiendra également les résultats du Carrefour. Ce volume devrait paraître en mars prochain.



Bing & Grondahl

ASSIETTE REPRÉSENTANT LE NOËL DANOIS

Les collectionneurs savent que l'idée de fabriquer une assiette représentant le premier Noël ou Monde, est née en 1895 dans les usines de porcelaine Bing and Grondahl du vieux Copenhague. Voici l'édition 1969. \$10.

BIRKS JOAILLIERS



FEU VERT...

Une flamme d'émeraude, dramatiquement rafraîchie par deux superbes diamants. Seize mille dollars.

BIRKS JOAILLIERS

BIRKS

Neuf magasins BIRKS à votre service

Dorval
Fairview
Rockland
Place Versailles
Place Longueuil
Place Bonaventure
Place Ville-Marie
Galeries d'Anjou
et
Carré Phillips

BIRKS

Servez-vous de notre pratique service d'achats par téléphone en composant **392-7579** ou **392-7553**

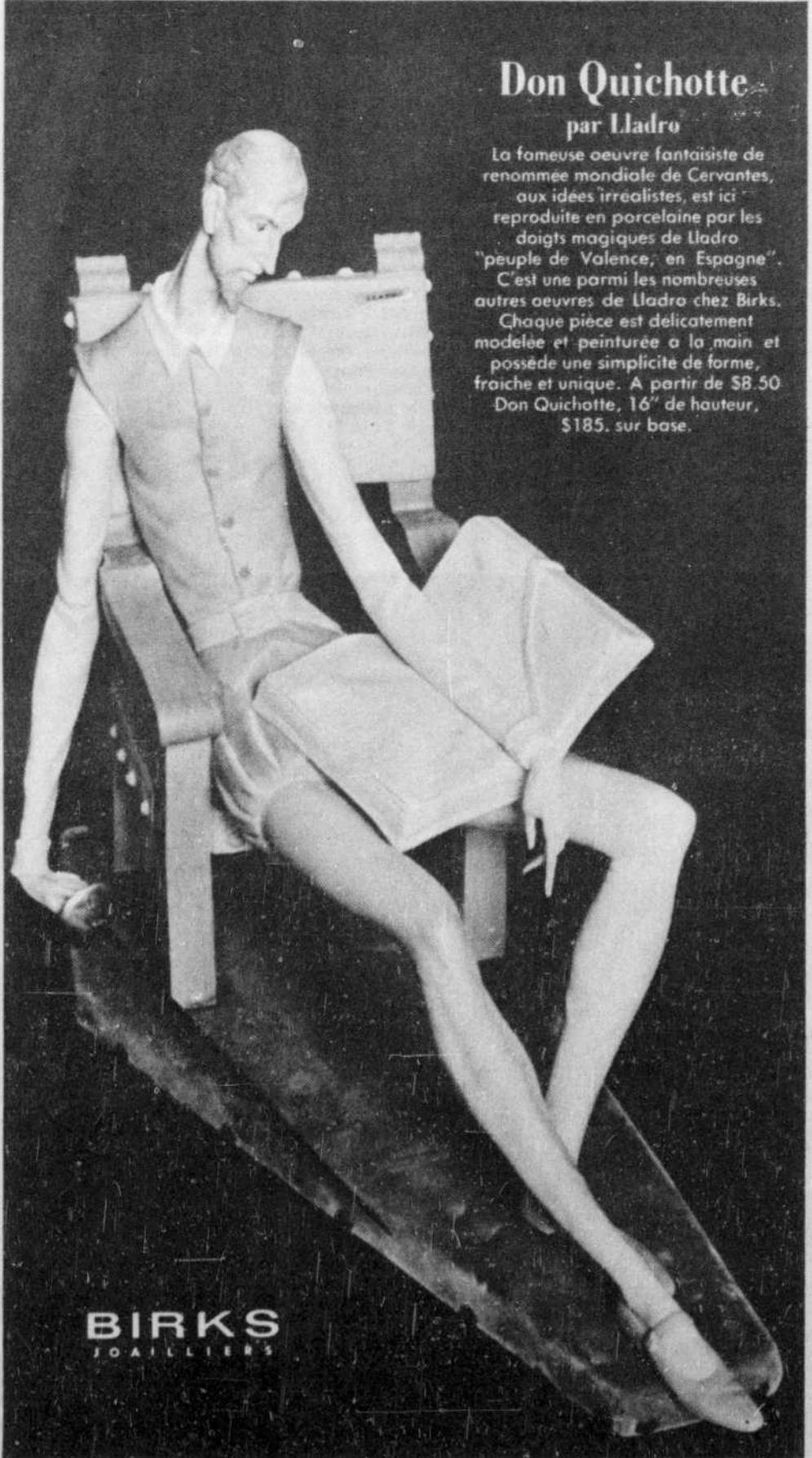
BIRKS JOAILLIERS

BIRKS

MAGASIN AU CARRÉ PHILLIPS

OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI NOËL JUSQU'À 9 p.m.

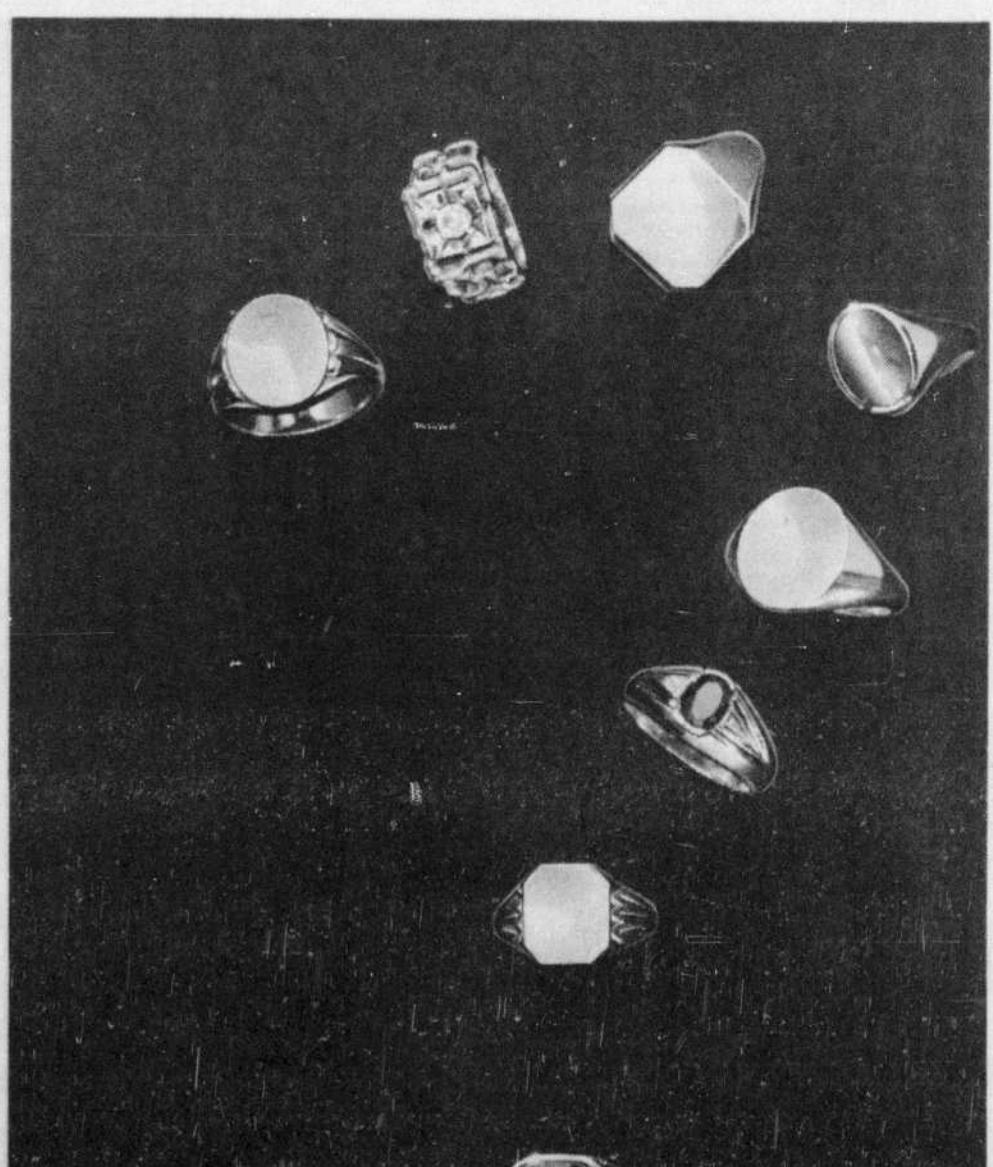
(Sauf le Samedi)



Don Quichotte par Lladro

La fameuse oeuvre fantaisiste de renommée mondiale de Cervantes, aux idées irréalistes, est ici reproduite en porcelaine par les doigts magiques de Lladro "peuple de Valence, en Espagne". C'est une parmi les nombreuses autres oeuvres de Lladro chez Birks. Chaque pièce est délicatement modelée et peinte à la main et possède une simplicité de forme, fraîche et unique. A partir de \$8.50. Don Quichotte, 16" de hauteur, \$185. sur base.

BIRKS JOAILLIERS



Pourquoi pas lui donner une bague

Choisissez votre homme avec une bague en or jaune de Birks. Voici de haut en bas quelques modèles de notre superbe collection: Chevalière 14 carats \$65, 18 carats avec diamant \$300, chevalière 10 carats \$45, Oeil de chat en Quartz 14 carats \$50, chevalière 14 carats \$55, 14 carats avec grain et diamant \$95, chevalière 10 carats \$30, 14 carats avec jaspé saumon \$85.

BIRKS JOAILLIERS